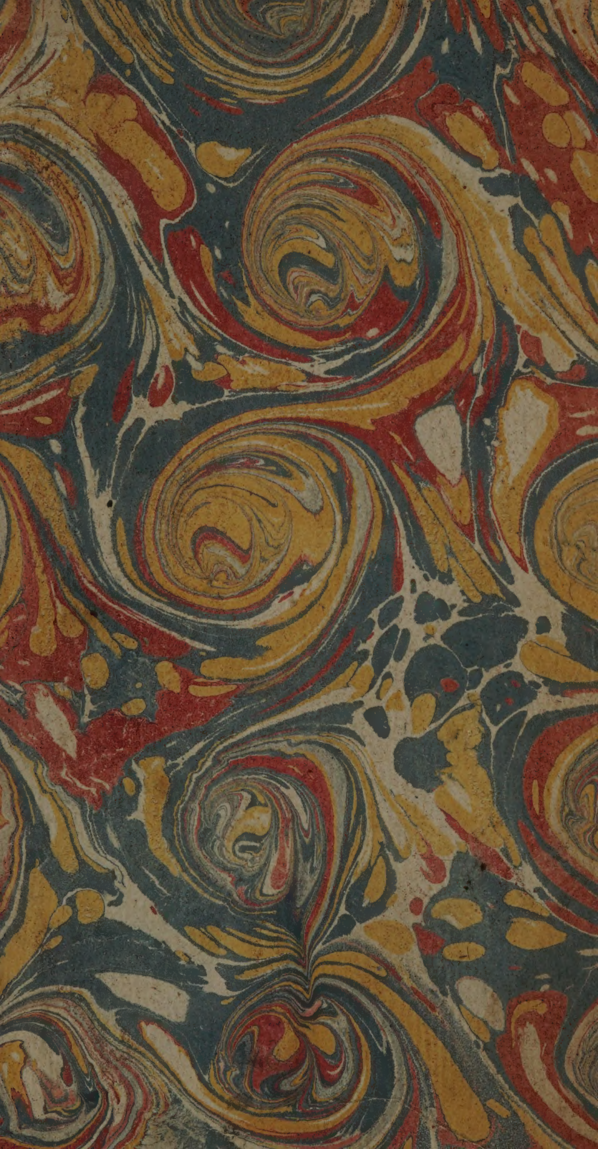







16058/A

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE;

AVEC LA DESCRIPTION

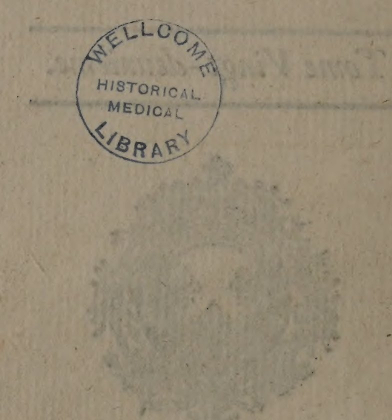
DU CABINET DU ROI.

Tome Vingt-deuxième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXVI.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Par M. DE BUFFON.

Par M. DAUBENTON.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE.

L'ÉLÉPHANT*.

L'ÉLÉPHANT est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde ; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, & il approche de l'homme [a], par l'in-

* *Éléphant*, en Grec, Ἐλέφας ; en Latin, *Elephantus*, *Barrus* ; en Italien, *Leophante* ; en Espagnol, *Elephante* ; en Allemand, *Helphant* ; en Anglois, *Elephant* ; en Orient, *Elfil*. *Phil* ou *Fil* est un mot Chaldéen qui signifie *ivoire*, & dont Munster s'est servi pour désigner l'Éléphant. On appeloit autrefois l'éléphant *Barre* aux Indes orientales ; & c'est vraisemblablement de ce mot qu'est dérivé le nom *Barrus*, que les Latins ont ensuite donné à l'éléphant. *Gesner. cap. de Elephanto.* On l'appelle à Congo, *Manzao* ou *Manzo*. *Voyage de Drack, Paris, 1641, page 104.*

[a] *Valet sensu & reliquâ sagacitate ingenii excellit*

telligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'eſprit. L'Éléphant, le Chien, le Caſtor & le Singe, ſont de tous les êtres animés, ceux dont l'inſtinct eſt le plus admirable : mais cet inſtinct, qui n'eſt que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures de l'animal, ſe manifeſte par des réſultats bien différens dans chacune de ces eſpèces. Le chien eſt naturellement, & lorſqu'il eſt livré à lui ſeul, auſſi cruel, auſſi ſanguinaire que le loup; ſeulement, il s'eſt trouvé dans cette nature féroce, un point flexible, ſur lequel nous avons appuyé; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie, que par ce point ſenſible, qui le rend ſuſceptible d'affection & capable d'attachement; c'eſt de la Nature qu'il tient le germe de ce ſentiment, que l'Homme enſuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne & conſtante

elephas. Ariſt. hiſt. Anim. lib. IX, cap. 46. — *Elephanti ſunt naturâ mites & manſueti, ut ad rationale animal proximè accedant.* Strabo. — *Vidi elephantos quoſdam qui prudentiores mihi videbantur quàm quibuſdam in locis homines.* Vartomannus, apud Geſnerum, cap. de Elephanto.

ſociété avec cet animal, qui ſeul en étoit digne; qui, plus ſuſceptible, plus capable qu'un autre des impreſſions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ſes facultés relatives. Sa ſenſibilité, ſa docilité, ſon courage, ſes talens, tout, juſqu'à ſes manières, s'eſt modifié par l'exemple, & modelé ſur les qualités de ſon Maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît avoir; ſes qualités les plus relevées, les plus frappantes, ſont empruntées de nous; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il eſt plus à portée d'acquérir; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce ſentiment doux, qui n'eſt jamais muet, s'eſt annoncé par l'envie de plaire, & a produit la docilité, la fidélité, la ſoumiſſion conſtante, & en même temps, le degré d'attention néceſſaire pour agir en conſéquence & toujours obéir à propos.

Le ſinge, au contraire, eſt indocile autant qu'extravagant; ſa nature eſt en tout point également revêche; nulle ſenſibilité relative, nulle reconnoiſſance

des bons traitemens, nulle mémoire des bienfaits; de l'éloignement pour la ſociété de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute eſpèce de mal, ou pour mieux dire, une forte propenſion à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels ſont compenſés par des perfections apparentes; il eſt extérieurement conformé comme l'homme, il a des bras, des mains, des doigts; l'uſage ſeul de ces parties le rend ſupérieur pour l'adreſſe aux autres animaux, & les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la ſimilitude des mouvemens & par la conformité des actions nous plaiſent, nous déçoivent & nous font attribuer à des qualités intérieures, ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le caſtor, qui paroît être fort au-deſſous du chien & du ſinge par les facultés individuelles, a cependant reçu de la Nature un don preſque équivalent à celui de la parole; il ſe fait entendre à ceux de ſon eſpèce, & ſi bien entendre qu'ils ſe réuniſſent en ſociété, qu'ils agiſſent de concert, qu'ils entreprennent

& exécutent de grands & longs travaux en commun, & cet amour ſocial, auſſi-bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adreſſe du ſinge & la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'eſprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom); le chien, dis-je, n'a donc que de l'eſprit d'emprunt; le ſinge n'en a que l'apparence, & le caſtor n'a du ſens que pour lui ſeul & les ſiens. L'éléphant leur eſt ſupérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main eſt le principal organe de l'adreſſe du ſinge; l'éléphant au moyen de ſa trompe, qui lui ſert de bras & de main, & avec laquelle il peut enlever & ſaiſir les plus petites choſes comme les plus grandes, les porter à ſa bouche, les poſer ſur ſon dos, les tenir embraſſées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adreſſe que le ſinge; & en même temps il a la docilité du chien, il eſt comme lui ſuſceptible de reconnoiſſance & capable d'un fort attachement, il s'accoutume aiſément à l'homme,

ſe ſoumet moins par la force que par les bons traitemens, le ſert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, &c. Enfin l'éléphant, comme le caſtor, aime la ſociété de ſes ſemblables, il s'en fait entendre; on les voit ſouvent ſe raſſembler, ſe diſperſer, agir de concert, & s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'eſt peut-être que faute d'aſſez d'eſpace & de tranquillité: car les hommes ſe ſont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant: il vit donc dans l'inquiétude, & n'eſt nulle part paiſible poſſeſſeur d'un eſpace aſſez grand, aſſez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions & tous ces avantages, pour que les talens du caſtor ſe manifeſtent, & que par-tout où les hommes ſe ſont habitués, il perd ſon induſtrie & ceſſe d'édifier. Chaque être dans la Nature a ſon prix réel & ſa valeur relative; ſi l'on veut juger au juſte de l'un & de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins, l'intelligence du caſtor, l'adreſſe du ſinge, le ſentiment

du chien, & y ajouter enſuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur & de la longue durée de la vie ; il ne faut pas oublier ſes armes ou ſes défenſes, avec leſquelles, il peut percer & vaincre le Lion ; il faut ſe repréſenter, que ſous ſes pas, il ébranle la terre ; que de ſa main *, il arrache

* *Veteres proboſcidem elephanti manum appellaverunt.* — *Eâdem aliquoties nummum e terrâ tollentem vidi, & aliquando detrahentem arboris ramum, quem viri, viginti-quatuor fune trahentes ad humum flectere non potueramus ; cùm ſolus elephas tribus vicibus motum detrahebat.* Vartomannus, apud Geſner. cap. de Elephanto. — *Silveſtres elephanti ſagos, oleaſtros & palmas dentibus ſubvertunt radicitùs.* Opian. — *Promuſcis elephanti naris eſt quâ cibum, tam ſiccum quàm humidum, ille capiat, orique perinde ac* manu *admoveat. Arbores etiam eâdem complectendo evellit ; denique eâ non alio utitur modo niſi ut manu.* Ariſtot. de partib. animal. lib. II, cap. 16. — *Habet prœterea talem tantamque narem elephantus, ut eâ manûs vice utatur . . . . Suo etiam rectori erigit atque offert, arbores quoque eâdem proſternit, & quoties immerſus per aquam ingreditur, eâ ipsâ editâ in ſublime reflat atque reſpirat.* Ariſt. hiſt anim. lib. II, cap. 1. — La force de l'éléphant eſt ſi grande qu'elle ne ſe peut preſque reconnoître, ſinon par l'expérience ; j'en ai vu un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés & liés enſemble par des cables, & peſant chacun trois milliers : il les enleva ſeul & les

les arbres ; que d'un coup de ſon corps, il fait brêche dans un mur ; que terrible par la force, il eſt encore invincible par la ſeule réſiſtance de ſa maſſe, par l'épaiſſeur du cuir qui la couvre ; qu'il peut porter ſur ſon dos une Tour armée en guerre & chargée de pluſieurs hommes ; que ſeul, il fait mouvoir des machines & tranſporte des fardeaux que ſix chevaux ne pourroient remuer ; qu'à cette force prodigieuſe, il joint encore le courage, la prudence, le ſang-froid, l'obéiſſance exacte ; qu'il conſerve de la modération, même dans ſes paſſions les plus vives ; qu'il eſt plus conſtant qu'impétueux en amour * ; que dans la colère, il ne méconnoît pas ſes amis ; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offenſé ; qu'il ſe ſouvient des bienfaits auſſi long-temps

porta l'eſpace de cinq cents pas. J'ai vu auſſi un éléphant tirer des navires & galères en terre & les mettre à flot. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome II, page 356.*

* *Nec adulteria novêre, nec ulla propter fœminas inter ſe prælia, cæteris animalibus pernicialia, non quia deſit illis amoris vis, &c.* Plin. lib. VIII, cap. 5. — *Mas quam impleverit coïtu, eam ampliùs non tangit.* Ariſtot. hiſt. Anim. lib. IX, cap. 46.

que des injures ; que n'ayant nul goût pour la chair & ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux ; qu'enfin, il est aimé de tous, puisque tous le respectent & n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une espèce de vénération. Les Anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la Nature (& c'est en effet son dernier effort) ; ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles, ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles & des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque & d'autres Auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle & innée *, l'observance d'un culte,

* *Hominum indigenarum linguam elephanti intelligunt.* Ælian. lib. IV, cap. 24. . . . . . . *Lunâ novâ nitescente, audio elephantos naturali quâdam & ineffabili intelligentiâ e silvâ, ubi pascuntur, ramos recens decerptos auferre, eosque deinde in sublime tollere, ut suspicere, & leviter ramos movere, tanquam supplicium quoddam Deæ protendentes, ut ipsis propria & benevola esse velit.* Ælian. lib. IV, cap. 10.— *Elephas*

l'adoration quotidienne du Soleil & de la Lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le Ciel & pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, & qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes & recouvrent de terre, &c. Les Indiens prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui, qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un Roi. On respecte à Siam *, à Laos, à

est animal proximum humanis sensibus. . . . . Quippe intellectus illis sermonis patrii & imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicère, memoria, amoris & gloriæ voluptas : imo verò, quæ etiam in homine rara, probitas, prudentia, æquitas, religio quoque siderum, solisque ac lunæ veneratio. Autores sunt, nitescente lunâ novâ, greges eorum descendere : ibique se purificantes solenniter aquâ circumspergi, atque ita salutato sidere, in silvas reverti. . . . . Visique sunt fessi ægritudine, herbas supini in cœlum jacientes, veluti tellure precibus allegatâ. Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 1.— *Se abluunt & purificant, dein adorant solem & lunam.* — *Cadavera sui generis sepeliunt.* — *Lamentant, ramos & pulverem injiciunt supra cadaver.* — *Sagittas extrahunt tanquam Chirurgi periti.* Plin. Ælian. Solin, Tzetzes, &c.

* M. Constance mena M. l'Ambassadeur voir

Pégu *, &c. les éléphans blancs, comme

l'Éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes & qui est le sujet de tant de guerres : il est assez petit, & si vieux qu'il est tout ridé ; plusieurs Mandarins sont destinés pour en avoir soin, & on ne le sert qu'en vaisselle d'or ; au moins les deux bassins qu'on avoit mis devant lui étoient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique, & le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. *Premier voyage du P. Tachard. Paris, 1686, page 239.* — Dans une maison de campagne du Roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit éléphant blanc, qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans ; ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf, il a beaucoup de Mandarins à son service ; & à sa considération l'on a de grands égards pour sa mère & pour sa tante que l'on élève avec lui. *Idem, page 273.*

* Lorsque le Roi de Pégu, va se promener, les quatre éléphans blancs marchent devant lui, ornés de pierreries & de divers enjolivemens d'or. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 43....* lorsque le Roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphans blancs qui lui font la révérence, en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts & s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les remène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand comme un quart de tonneau de bière ; on les lave d'une eau qui est

les manes vivans des Empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtemens magnifiques, & sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'Empereur vivant est le seul, devant lequel ils fléchissent les genoux, & ce salut leur est rendu par le Monarque; cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une ame hu-

dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour..... Pendant qu'on les panse ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir de l'ardeur du soleil. En allant aux vaisseaux où est leur eau & leur nourriture, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, & marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le son de ces instrumens, &c. *Idem, tome III, page 40.* — Les Péguans tiennent les éléphans blancs pour sacrés, & ayant su que le Roi de Siam en avoit deux, ils y envoyèrent des Ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en desiroit. Le Roi de Siam ne voulut pas les vendre : celui de Pégu offensé de ce refus, vint & non-seulement les enleva par force, mais il se rendit tout le pays tributaire. *Idem, tome II, page 223.*

maine ; cela ſeul devroit ſuffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant auſſi les fictions puériles de la ſuperſtition toujours ſubſiſtante, il reſte encore aſſez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philoſophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première diſtinction ; il eſt digne d'être connu, d'être obſervé ; nous tâcherons donc d'en écrire l'hiſtoire ſans partialité, c'eſt-à-dire, ſans admiration ni mépris, nous le conſidérerons d'abord dans ſon état de nature lorſqu'il eſt indépendant & libre, & enſuite dans ſa condition de ſervitude ou de domeſticité, où la volonté de ſon Maître, eſt en partie le mobile de la ſienne.

Dans l'état de ſauvage, l'éléphant n'eſt ni ſanguinaire, ni féroce, il eſt d'un naturel doux, & jamais il ne fait abus de ſes armes ou de ſa force, il ne les emploie, il ne les exerce que pour ſe défendre lui-même ou pour protéger ſes ſemblables ; il a les mœurs ſociales, on le voit rarement errant ou ſolitaire ; il marche ordinairement de

compagnie, le plus âgé conduit la troupe [a], le ſecond d'âge la fait aller & marche le dernier; les jeunes & les foibles ſont au milieu des autres; les mères portent leurs petits & les tiennent embraſſés de leur trompe; ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuſes, lorſqu'ils vont paître ſur des terres cultivées; ils ſe promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts & dans les ſolitudes, ſans cependant ſe ſéparer abſolument ni même s'écarter aſſez loin pour être hors de portée des ſecours & des avertiſſemens: il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, & ce ſont les ſeuls que les chaſſeurs oſent attaquer; car il faudroit une petite armée [b] pour aſſaillir la troupe entière,

[a] *Elephanti gregatim ſemper ingrediuntur; ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnes tranſituri minimos præmittunt, ne majorum inceſſu atterente alveum, creſcat gurgitis altitudo.* Plin. hiſtor. natural. lib. VIII, cap. 5.

[b] Je tremble encore en vous écrivant, lorſque je penſe au danger auquel nous nous expoſames en voulant ſuivre un éléphant ſauvage; car quoique nous ne fuſſions que dix ou douze, dont la moitié

& l'on ne pourroit la vaincre ſans perdre beaucoup de monde ; il ſeroit même dangereux de leur faire la moindre injure *, ils vont droit à l'offenſeur, &

n'avoit pas de bonnes armes à feu, nous l'aurions pourtant attaqué, ſi nous euſſions pu le joindre : nous nous imaginions de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mouſquet ; mais j'ai vu dans la ſuite que deux ou trois cents hommes ont de la peine à en venir à bout. *Voyage de Guinée, par Guillaume Boſman, page 436.*

* *Solent elephanti magno numero confertim incedere, & ſi quemdam obvium habuerint, vel devitant, vel illi cedunt ; at ſi quemdam injuriâ afficere velit proboſcide ſublatum in terram dejicit, pedibus deculcans donec mortuum reliquerit.* Leonis Africani Deſcript. Africæ. Lugd. Batavor. 1632, pag. 744. — Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux, que s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvu qu'il ne les attaque point ; mais qu'ils deviennent furieux lorſqu'on leur tire deſſus & qu'on ne les bleſſe pas à mort. *Voyage de Guinée, par Boſman, page 245.* — L'éléphant ſauvage eſt venu en pourſuivant un homme qui lui diſoit des injures, & il s'eſt trouvé pris au trébuchet. *Journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choiſy. Paris, 1687, page 242.* — Ceux qui inſultent ou qui ſont du mal à l'éléphant, doivent bien prendre garde à eux, car ils n'oublient pas aiſément les injures qu'on leur fait, ſi ce n'eſt après qu'ils s'en ſont vengés. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 413.*

quoique la maſſe de leur corps ſoit très-peſante, leur pas eſt ſi grand qu'ils atteignent aiſément l'homme le plus léger à la courſe, ils le percent de leurs défenſes ou le ſaiſiſſant avec la trompe, le lancent comme une pierre & achèvent de le tuer en le foulant aux pieds; mais ce n'eſt que lorſqu'ils ſont provoqués qu'ils font ainſi main-baſſe ſur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas; cependant comme ils ſont ſuſceptibles & délicats ſur le fait des injures, il eſt bon d'éviter leur rencontre, & les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit & battent de la caiſſe pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorſqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils ſont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais & qu'ils cherchent à ſe venger en toute occaſion; comme ils ont l'odorat excellent & peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cauſe de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin, ils pourroient aiſément le ſuivre à la piſte; les Anciens

ont écrit que les éléphans arrachent l'herbe des endroits où le chaſſeur a paſſé, & qu'ils ſe la donnent de main en main, pour que tous ſoient informés du paſſage & de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves *, les profondes vallées, les lieux ombragés & les terrains humides, ils ne peuvent ſe paſſer d'eau & la troublent avant que de la boire; ils en rempliſſent ſouvent leur trompe, ſoit pour la porter à leur bouche ou ſeulement pour ſe rafraîchir le nez & s'amuſer en la répandant à flot ou l'aſpergeant à la ronde; ils ne peuvent ſupporter le froid & ſouffrent auſſi de l'excès de la chaleur; car pour éviter la trop grande ardeur du ſoleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus ſombres, ils ſe mettent auſſi aſſez ſouvent dans l'eau, le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à

* *Elephanti naturæ proprium eſt roſcida loca & mollia amare & aquam deſiderare, ubi verſari maximè ſtudet; ita ut animal paluſtre nominari poſſit.* Ælian, lib. IV, cap. 24.

nager, ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, & d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut & par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs alimens ordinaires, sont des racines, des herbes, des feuilles & du bois tendre, ils mangent aussi des fruits & des grains; mais ils dédaignent la chair & le poisson [a]; lorsque l'un d'entr'eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres [b] & les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, & lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux;

[a] Ces animaux ne mangent point de chair, non pas même les sauvages, mais vivent seulement de branches, rameaux & feuilles d'arbres qu'ils rompent avec leur trompe, & mâchent le bois assez gros. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome II, page 367.*

[b] *Cùm eis cætera pabula defecerint, radices effodiunt, quibus pascuntur; e quibus primus qui aliquam prædam repererit, regreditur ut & suos gregales advocet, & in prædæ communionem deducat.* Ælian. lib. IX, cap. 56.

leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent & détruiſent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en conſomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour; n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévaſtent donc une campagne en une heure. Auſſi les Indiens & les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur viſite & de les détourner, en faiſant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées; ſouvent malgré ces précautions, les éléphans viennent s'en emparer, en chaſſent le bétail domeſtique, font fuir les hommes & quelquefois renverſent de fond-en-comble leurs minces habitations. Il eſt difficile de les épouvanter, & ils ne ſont guère ſuſceptibles de crainte; la ſeule choſe qui les ſurprenne & puiſſe les arrêter, ſont les feux d'artifice *, les

* On arrête l'éléphant lorſqu'il eſt en colère, par des feux d'artifice; on ſe ſert du même moyen pour les détacher du combat lorſqu'on les y a engagés. *Relat. par Thevenot, tome III, page 133.* — Les Portugais n'ont ſu trouver aucun remède pour ſe défendre de l'éléphant, que des lances à feu, qu'ils lui mettent dans les yeux lorſqu'il vient

pétards qu'on leur lance, & dont l'effet ſubit & promptement renouvelé les ſaiſit & leur fait quelquefois rebrouſſer chemin. On vient très-rarement à bout de les ſéparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous enſemble le même parti d'attaquer, de paſſer indifféremment ou de fuir.

Lorſque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la ſocieté cède à un ſentiment plus vif; la troupe ſe ſépare par couples que le deſir avoit formés d'avance; ils ſe prennent par choix, ſe dérobent, & dans leur marche l'amour paroît les précéder & la pudeur les ſuivre; car le myſtère accompagne leurs plaiſirs. On ne les a jamais vu s'accoupler, ils craignent ſur-tout les regards de leurs ſemblables & connoiſſent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le ſilence, & de ne

à eux. *Voyage de de Feynes. Paris, 1630, p. 89.* — On fait combattre au Mogol des éléphans les uns contre les autres; ils s'acharnent tellement au combat, qu'on ne pourroit les ſéparer, ſi on ne leur jetoit entre-deux des feux d'artifice. *Voyage de Bernier. Amſt. 1710, tome II, page 64.*

s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les ſolitudes [a] les plus profondes pour ſe livrer ſans témoins, ſans trouble & ſans réſerve à toutes les impulſions de la Nature; elles ſont d'autant plus vives & plus durables qu'elles ſont plus rares & plus long-temps attendues; la femelle [b] porte deux ans; lorſqu'elle eſt pleine, le mâle s'en abſtient, & ce n'eſt qu'à la troiſième année que renaît la ſaiſon des amours. Ils ne produiſent qu'un petit [c], lequel au moment de ſa naiſſance a des dents [d], & eſt déjà plus gros qu'un

[a] *Elephanti ſolitudines petunt coïturi, & præcipuè ſecus flumina.* Ariſt. hiſt. anim. lib. V, cap 2. — *Pudore nunquam niſi in abdito coëunt.* Plin. lib. VIII, cap. 5.

[b] *Mas coïtum triennio interpoſito repetit. Quam gravidam reddidit, eamdem præterea tangere nunquam patitur. Uterum biennio gerit.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. V, cap. 14. — *Elephantus biennio geſtatur, propter exuperantiam magnitudinis.* Idem, de generat. anim. lib. IV, cap. 10.

[c] *Quæ maxima inter animalia ſunt, ea ſingulos pariunt, ut elephas, camelus, equus.* Ariſt. de generat. anim. lib. IV, cap. 4.

[d] *Statim cùm natus eſt elephantus dentes habet, quanquam grandes illos (dentes) non illico conſpicuos obtinet.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. II, cap. 5.

ſanglier ; cependant les défenſes ne ſont pas encore apparentes, elles commencent à percer peu de temps après, & à l'âge de ſix mois * elles ſont de quelques pouces de longueur ; l'éléphant à ſix mois eſt déjà plus gros qu'un bœuf & les défenſes continuent de grandir & de croître juſqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal ſe porte bien & ſoit en liberté ; car on n'imagine pas à quel point l'eſclavage & les alimens apprêtés détériorent le tempérament & changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le ſoumettre, de l'inſtruire, & comme il eſt plus fort & plus intelligent qu'un autre il ſert plus à propos, plus puiſſamment & plus utilement ; mais apparemment le dégoût de ſa ſituation lui reſte au fond du cœur, car quoiqu'il reſſente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domeſticité. Sa paſſion contrainte dégénère en fureur, ne pouvant ſe ſatisfaire ſans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient inſenſé, violent, & l'on a beſoin

* Thomas Lopes, *apud Geſnerum, cap. de Elephanto.*

des chaînes les plus fortes & d'entraves de toutes eſpèces pour arrêter ſes mouvemens & briſer ſa colère. Il diffère donc de tous les animaux domeſtiques que l'homme traite ou manie comme des êtres ſans volonté, il n'eſt pas du nombre de ces eſclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité; ici l'individu ſeul eſt eſclave, l'eſpèce demeure indépendante & refuſe conſtamment d'accroître au profit du tyran. Cela ſeul ſuppoſe dans l'éléphant des ſentimens élevés au-deſſus de la nature commune des bêtes : reſſentir les ardeurs les plus vives & refuſer en même temps de ſe ſatisfaire, entrer en fureur d'amour & conſerver la pudeur, ſont peut-être le dernier effort des vertus humaines & ne ſont dans ce majeſtueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler ſans témoins, plus forte que la paſſion même, en ſuſpend, en détruit les effets, excite en même temps la colère & fait que dans ces momens, il eſt plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait, mais les Naturalistes, les Historiens, les Voyageurs [a], assurent tous de concert que les éléphans n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les Rois des Indes en nourrissent en grand nombre, & après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquens les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur; il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, & la manière de les prendre [b], de les dompter, de

[a] C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle, en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, page 357.* — Cette bête ne se couple jamais avec les femelles qu'en secret, & n'engendre jamais qu'un petit. *Cosmographie du Levant, par Thevet. 1554, page 70. Voyez aussi les notes que nous citerons dans la suite à ce sujet.*

[b] J'allai voir la grande chasse des éléphans, qui se fait en la forme suivante. Le Roi envoie grand nombre de femelles en compagnie, & quand elles ont été plusieurs jours dans les bois & qu'il est averti qu'on a trouvé des éléphans, il envoie trente ou quarante

de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts & dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade ; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément ; on y laisse une autre grande

quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où sont les éléphans ; ils se postent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq pieds de distance les uns des autres, & à chaque campement on fait un feu, élevé de trois pieds de terre ou environ. Il se fait une autre enceinte d'éléphans de guerre, distans les uns des autres d'environ cent & cent cinquante pas, & dans les endroits où les éléphans pourroient sortir plus aisément, les éléphans de guerre sont plus fréquens ; en plusieurs lieux il y a du canon, que l'on tire quand les éléphans sauvages veulent forcer le passage, car ils craignent fort le feu ; tous les jours on diminue cette enceinte, & à la fin elle est très-petite, & les feux ne sont pas à plus de cinq ou six pas les uns des autres. Comme ces éléphans entendent du bruit autour d'eux, ils n'osent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelques-uns, car on m'a dit qu'il y avoit quelques jours qu'il s'en étoit sauvé dix. Quand on les veut prendre,

ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, & cette baie est surmontée d'une trape suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher; on conduit une femelle en chaleur & privée, dans la forêt, & lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant & se met en

on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre lesquels un homme peut facilement passer. Il y a une autre enceinte d'éléphans de guerre & de soldats, dans laquelle il y entre des hommes montés sur des éléphans, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphans, qui, lorsqu'ils sont attachés de cette manière, sont mis entre deux éléphans privés, entre lesquels il y en a un autre qui les pousse par-derrière, de sorte qu'il est obligé de marcher; & quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena sous des toîts, & on les attacha de la même manière que le précédent: j'en vis prendre dix, & on me dit qu'il y en avoit cent quarante dans l'enceinte. Le Roi y étoit présent, il donnoit ses ordres pour tout ce qui étoit nécessaire. *Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du Roi de Siam. A Paris, 1686, page 91 & suivantes.*

marche pour la joindre ; on la fait marcher elle-même en lui faiſant de temps en temps répéter l'appel, elle arrive la première à l'enceinte où le mâle la ſuivant à la piſte entre par la même porte ; dès qu'il ſe voit enfermé, ſon ardeur s'évanouit ; & lorſqu'il aperçoit les chaſſeurs, elle ſe change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds-coulans pour l'arrêter, on lui met des entraves aux jambes & à la trompe, on amène deux ou trois éléphans privés & conduits par des hommes adroits ; on eſſaie de les attacher avec l'éléphant ſauvage ; enfin l'on vient à bout par adreſſe, par force, par tourment & par careſſe de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, & je me contenterai de citer les Voyageurs qui ont été tẽmoins oculaires de la chaſſe des éléphans * ; elle eſt différente,

* A un quart de lieue de Louvo, il y a un eſpèce d'amphithéatre dont la figure eſt d'un grand quarré long, entouré de hautes murailles terraſſées, ſur leſquelles ſe placent les ſpectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une paliſſade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière leſquels les chaſſeurs ſe retirent

suivant les différens pays, & suivant la

lorsqu'ils sont poursuivis par les éléphans irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, & vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut passer à peine, & cette allée aboutit à une manière de grande remise où l'on achève de le dompter.

Lorsque le jour destiné à cette chasse est venu, les chasseurs entrent dans les bois, montés sur des éléphans femelles qu'on a dressées à cet exercice, & se couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les éléphans sauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, & qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelqu'éléphant aux environs, ils font jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent aussi-tôt par des heurlemens effroyables. Alors les chasseurs les sentant à une juste distance, retournent sur leurs pas, & mènent doucement les femelles du côté de l'amphithéatre dont nous venons de parler; les éléphans sauvages ne manquent jamais de les suivre; celui que nous vimes dompter y entra avec elles, & dès qu'il y fut on ferma la barrière; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéatre, & enfilèrent queue à queue la petite allée qui étoit à l'autre bout; l'éléphant sauvage qui les avoit suivies jusque-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on se servit de toutes sortes de moyens pour l'y engager, on fit crier les femelles qui étoient au-delà de l'allée, quelques Siamois l'irritant en frappant des mains & criant plusieurs fois *pat, pat*, d'autres avec de longues perches armées de pointes le harceloient,

puiſſance & les facultés de ceux qui leur

& quand ils en étoient pourſuivis, ils ſe gliſſoient entre les piliers & s'alloient cacher derrière la paliſſade que l'éléphant ne pouvoit franchir; enfin après avoir pourſuivi pluſieurs chaſſeurs, il s'attacha à un ſeul avec une extrême fureur; l'homme ſe jeta dans l'allée, l'éléphant courut après lui, mais dès qu'il y fut entré il ſe trouva pris, car celui-ci s'étant ſauvé, on laiſſa tomber deux couliſſes à propos, l'une devant & l'autre derrière, de ſorte que ne pouvant ni avancer ni reculer, ni ſe tourner, il fit des efforts étonnans & pouſſa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en lui jetant des ſeaux d'eau ſur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui verſant de l'huile ſur les oreilles, & on fit venir auprès de lui des éléphans privés mâles & ſemelles, qui le careſſoient avec leurs trompes. Cependant on lui attachoit des cordes par-deſſous le ventre & aux pieds de derrière, afin de le tirer de-là, & on continuoit à lui jeter de l'eau ſur la trompe & ſur le corps pour le raſraîchir. Enfin on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coutume d'inſtruire les nouveaux venus: un Officier étoit monté deſſus, qui le faiſoit avancer & reculer, pour montrer à l'éléphant ſauvage qu'il n'avoit rien à craindre & qu'il pouvoit ſortir; en effet, on lui ouvrit ſa porte & il ſuivit l'autre juſqu'au bout de l'allée: dès qu'il y fut, on mit à ſes côtés deux éléphans que l'on attacha avec lui, un autre marchoit devant & le tiroit avec une corde dans le chemin qu'on lui vouloit faire faire, pendant qu'un quatrième le faiſoit avancer à grands coups de tête qu'il lui

font la guerre ; car au lieu de conſtruire,

donnoit par-derrière juſqu'à une eſpèce de remiſe, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès, qui tourne comme un cabeſtan de navire. On le laiſſa là juſqu'au lendemain, pour lui laiſſer paſſer ſa colère ; mais tandis qu'il ſe tourmentoit autour de cette colonne, un Bramine, c'eſt-à-dire, de ces prêtres Indiens (qui ſont à Siam en aſſez grand nombre) habillé de blanc, s'approcha monté ſur un éléphant & tournant doucement autour de celui qui étoit attaché, l'arroſa d'une certaine eau conſacrée à leur manière, qu'il portoit dans un vaſe d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant ſa férocité naturelle & le rend propre à ſervir le Roi. Dès le lendemain il commença à aller avec les autres, & au bout de quinze jours il eſt entièrement apprivoiſé. *Premier Voyage du P. Tachard, page 298 & ſuivantes.*

On n'eut pas pas plutôt deſcendu de cheval & monté ſur des éléphans qu'on avoit préparés, que le Roi parut, ſuivi d'un grand nombre de Mandarins montés ſur des éléphans de guerre. On ſuivit & on s'enfonça dans les bois environ une lieue, juſqu'à l'enclos où étoient les éléphans ſauvages. C'étoit un parc quarré, de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux ; on y avoit pourtant laiſſé de grandes ouvertures de diſtance en diſtance. Il y avoit quatorze éléphans de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphans de guerre, qu'on poſta autour du parc pour empêcher les éléphans ſauvages de franchir les paliſſades ; nous étions derrière cette haie & tout

comme les Rois de Siam, des murailles,

auprès du Roi. On pouſſa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphans privés des plus forts, ſur chacun deſquels deux hommes étoient montés, avec de groſſes cordes à nœuds-coulans, dont les bouts étoient attachés aux éléphans qu'ils montoient. Ils couroient d'abord ſur l'éléphant qu'ils vouloient prendre, qui ſe voyant pourſuivi, ſe préſentoit à la barrière pour la ſorcer & pour s'enſuir; mais tout étoit bloqué d'éléphans de guerre, par leſquels il étoit repouſſé dans l'enceinte, & comme il fuyoit dans cet eſpace, les chaſſeurs qui étoient monté ſur les éléphans privés, jetoient leurs nœuds ſi à propos dans les endroits où ces animaux devoient mettre leur pied, qu'ils ne manquoient guère de les prendre: en effet, tout fut pris dans une heure. Enſuite on attachoit chaque éléphant ſauvage, & l'on mettoit à ſes côtés deux éléphans privés, avec leſquels on devoit les laiſſer pendant quinze jours, pour être apprivoiſés par leur moyen. *Idem, p. 340.*

Nous eumes peu de jours après le plaiſir de la chaſſe aux éléphans; les Siamois ſont fort adroits à cette chaſſe, & ils ont pluſieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, & qui n'eſt pas la moins divertiſſante, ſe fait par le moyen des éléphans ſemelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo, le paſteur qui la conduit ſe met ſur ſon dos & s'entoure de feuilles, pour n'être pas aperçu des éléphans ſauvages; les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain ſignal du paſteur, attirent les éléphans d'alentour qui l'entendent & qui ſe mettent auſſi-tôt à ſa ſuite.

des terrasses, ou de faire des palissades,

Le pasteur ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo, & va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, & assez près de la forêt. On avoit aussi ramassé une assez grande troupe d'éléphans, parmis lesquels il n'y en avoit qu'un grand & assez difficile à prendre & à dompter. . . . Le pasteur qui conduisoit la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avoit deux portes à coulisses qui s'abattoient & se levoient aisément. Tous les autres petits éléphans suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours; on fit revenir la femelle plusieurs fois, il la suivoit jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y alloit faire. Alors plusieurs Siamois qui étoient dans le parc s'avancèrent pour le faire avancer par force, & vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnoient de grands coups. L'éléphant en colère les poursuivoit avec beaucoup de fureur & de vîtesse, & aucun d'eux ne lui auroit assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formoient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquoient le plus vivement & qui en étoit aussi le

des parcs & de vaſtes enceintes ; les pauvres Nègres * ſe contentent des

plus vivement ſuivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer ; mais dès qu'il y fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, & cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps ; & quoiqu'il s'y débattît, il y demeura. Pour l'appaiſer, on lui jeta de l'eau à plein ſeau, & cependant on lui attachoit des cordes aux jambes & au cou ; quelque temps après qu'il ſe fut bien fatigué, on le fit ſortir par le moyen de deux éléphans privés qui le tiroient par-devant avec des cordes, & par deux autres qui le pouſſoient par-derrière juſqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier autour duquel il lui étoit ſeulement libre de tourner. Une heure après il devint ſi traitable, qu'un Siamois monta ſur ſon dos, & le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. *Second voyage du P. Tachard, pages 352 & 353.*

* Quoique cet animal ſoit grand & ſauvage, on ne laiſſe pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaiſſes où il ſe retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de groſſes branches, & on lui laiſſe un paſſage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorſque l'éléphant eſt entré, on la tire en haut de deſſus un arbre avec une corde & on l'enferme, puis on deſcend & on le tue à coups de flèches ; mais ſi par haſard on le manque & qu'il ſorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. *L'Afrique de Marmol. Paris, 1667.*

piéges les plus simples, en creusant sur

tome I, page 58...... La chasse des éléphans se fait de diverses manières : en des endroits, où l'on tend des chausses-trapes, par le moyen desquelles ils tombent dans quelque fosse, où on les tire aisément quand on les a bien embarrassés. En d'autres, on se sert d'une femelle apprivoisée qui est en chaleur, & que l'on mène dans un lieu étroit où on l'attache, elle y fait venir le mâle par ses cris; quand il y est, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pousse pour l'empêcher de sortir, & cependant qu'il trouve la femelle sur le dos, il habite avec elle contre l'usage des autres bêtes. Il tâche après cela de se retirer; mais comme il va & vient pour trouver une sortie, les chasseurs qui sont sur la muraille ou sur quelqu'autre lieu élevé, jettent quantité de petites & grosses cordes, avec quelques chaînes, par le moyen desquelles ils embarrassent tellement sa trompe & le reste de son corps, qu'ils en approchent ensuite sans danger; & après qu'ils ont pris quelques précautions nécessaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphans qui sont apprivoisés & qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer, s'il fait le mauvais..... Il y a encore d'autres piéges pour prendre les éléphans, & chaque pays a sa manière. *Relation d'un voyage, par Thevenot. Paris, 1664, tome III, page 131.* — Les habitans de Ceylan font des fosses bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne sont point jointes, & les planches sont couvertes de paille, aussi-bien que le vide qui est entre-deux. La nuit lorsque les éléphans passent

leur passage des fosses assez profondes

sur ces fossés, ils y tombent & n'en peuvent sortir; si bien qu'ils y périroient de faim, si on ne leur faisoit porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, & ainsi ils s'apprivoisent peu à peu jusque-là qu'ils vont avec eux à Goa & dans les autres pays voisins, pour gagner leur vie & celle de leurs maîtres. *Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier Discours, tome II, page 257. Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amsterdam, 1711.* — Comme les Européens payent les dents des éléphans assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches & leurs zagayes. Mais leur méthode la plus commune est celle des fossés, qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphans. . . . . On les prend en deux façons, ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde, ou à la chasse, qui se fait de cette sorte. Dans l'île de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphans, ceux qui s'occupent à leur chasse ont des éléphans femelles qu'ils appellent *Alias*. Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux deux de ces Alias, qu'ils relâchent aussi-tôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés & l'ayant mis au milieu, l'y retiennnent si serré, qu'il lui est impossible de s'enfuir. *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité, Lyon, 1669, page 361.*

pour qu'ils ne puiſſent en ſortir lorſqu'ils y ſont tombés.

L'éléphant une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéiſſant de tous les animaux, il s'attache à celui qui le ſoigne, il le careſſe, le prévient & ſemble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les ſignes & même à entendre l'expreſſion des ſons; il diſtingue le ton impératif, celui de la colère ou de la ſatisfaction, & il agit en conſéquence. Il ne ſe trompe point à la parole de ſon maître, il reçoit ſes ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empreſſement, ſans précipitation; car ſes mouvemens ſont toujours meſurés & ſon caractère paroît tenir de la gravité de ſa maſſe; on lui apprend aiſément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il careſſe ſes amis avec ſa trompe, en ſalue les gens qu'on lui fait remarquer, il s'en ſert pour enlever des fardeaux & aide lui-même à ſe charger; il ſe laiſſe vêtir & ſemble prendre plaiſir à ſe voir couvert de harnois dorés & de houſſes brillantes;

on l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots *, des charrues, des navires, des cabeſtans ; il tire également, continûment & ſans ſe rebuter, pourvu qu'on ne l'inſulte pas par des coups donnés mal-à-propos, & qu'on ait l'air de lui ſavoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ſes forces. Celui

* Voici ce que j'ai vu moi-même de l'éléphant. Il y a toujours à Goa quelques éléphans pour ſervir à la conſtruction des navires : je vins un jour au bord du fleuve, proche duquel on en faiſoit un très-gros dans la même ville de Goa, où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet ; quelques hommes en lioient de fort peſantes par le bout avec une corde qu'ils jetoient à un éléphant, lequel ſe l'étant portée à la bouche & en ayant fait deux tours à ſa trompe, les traînoit lui ſeul, ſans aucun conducteur, au lieu où l'on conſtruiſoit le navire, qu'on n'avoit fait que lui montrer une fois ; & quelquefois il en traînoit de ſi groſſes, que vingt hommes & poſſible encore davantage ne les euſſent pu remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorſqu'il rencontroit en ſon chemin d'autres poutres qui l'empêchoient de tirer la ſienne, en y mettant le pied deſſous, il en enlevoit le bout en haut, afin qu'elle put aiſément courir par-deſſus les autres. Que pourroit faire davantage le plus raiſonnable homme du monde! *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-ſainte Trinité. Lyon, 1669, page 367.*

qui le conduit ordinairement est monté sur son cou & se sert d'une verge de fer [a], dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit [b], sur-tout s'il a eu le temps de faire connoissance complète avec son conducteur & de prendre en lui une

[a] Celui qui conduit l'éléphant se met à cheval sur le cou, il ne le conduit pas avec une bride ou un frein, & ne le pique pas avec aucune sorte de pic, mais avec une grosse verge de fer fort pointue par le bout dont il se sert au lieu d'éperons, qui est crochue d'un côté & dont le crochet est extrêmement fort & pointu, qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles, au museau & où ils savent qu'il est plus sensible; ce fer, qui tueroit tout autre animal, fait à peine impression sur la peau de l'éléphant; & souvent même lorsqu'il est en furie, il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. *Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 247.* — Deux Officiers montés l'un sur la croupe & l'autre sur le cou, gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. *Premier voyage du P. Tachard, p. 273.*

[b] *Non freno aut habenis aut aliis vinculis regitur bellua, sed insidentis voci obsequitur.* Vartoman. apud Gesner. cap. de Elephanto.

entière confiance ; ſon attachement devient quelquefois ſi fort, ſi durable & ſon affection ſi profonde, qu'il refuſe ordinairement de ſervir ſous tout autre, & qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué ſon gouverneur *.

L'eſpèce de l'éléphant ne laiſſe pas d'être nombreuſe, quoiqu'il ne produiſe qu'une fois & un ſeul petit tous les deux ou trois ans ; plus la vie des animaux eſt courte & plus leur production eſt nombreuſe ; dans l'éléphant la durée de la vie compenſe le petit nombre, & s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, qu'il vive deux ſiècles & qu'il engendre juſqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet eſpace de temps ; d'ailleurs n'ayant rien à craindre des autres animaux, & les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'eſpèce ſe ſoutient & ſe trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique & de l'Aſie ;

* *Quidam iracundiâ permotus cùm ſeſſorem ſuum occidiſſet, tam valde deſideravit, ut pœnitudine & mœrore confectus, obierit.* Arianus in Indicis.

il y en a beaucoup à Ceylan [a], au Mogol [b], à Bengale [c], à Siam [d], à

[a] Il y a à Ceylan grand nombre d'éléphans, dont les dents valent beaucoup aux habitans & dont ils font un grand trafic. *Voyage de Fr. Pyrard, tome II, page 151.* — Il y a quantité d'éléphans dans les Indes, dont la plupart y sont transportés de l'île de Ceylan. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, page 250.....* Il y a diverses sortes d'éléphans à Deli, ainsi que dans le reste des Indes, mais ceux de Ceylan sont préférés à tous les autres. *Relation d'un voyage par Thevenot, tome III, page 131.* — Il y a quantité d'éléphans dans l'île de Ceylan, qui sont & plus généreux & plus nobles que tous les autres. *Voyage d'Orient du P. Philippe, page 361.* Voyez aussi le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande. Les voyages de Tavernier. Rouen, 1713, tome III, page 237.*

[b] Voyage de Fr. Bernier au Mogol. *Amst. 1710, tome II, page 64.....* Voyage de de Feynes à la Chine. *Paris, 1630, page 88.* — Relation d'un voyage, par Thevenot, *tome III, page 131.* — Voyage d'Edward Terri aux Indes orientales, *pages 15 & 16.*

[c] Le pays de Bengale est fort abondant en éléphans, & c'est de-là qu'on en mène aux autres endroits de l'Inde. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome I, page 353.*

[d] M. Constance m'a dit que le Roi de Siam en a bien vingt mille dans tout son royaume, sans compter les sauvages qui sont dans les bois & dans

Pégu [a] & dans toutes les autres parties de l'Inde ; il y en a aussi, & peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie & constans pour leur climat ; car quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager, ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère qui parle de l'ivoire [b], connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier [c], qui ait montré l'éléphant à l'Europe ;

les montagnes ; on en prend quelquefois jusqu'à cinquante, soixante & même quatre-vingts à la fois dans une seule chasse. *Premier voyage du P. Tachard, page 288.*

[a] Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. *Amsterd. 1711.* Voyage de Vander Hagen, *tom. III, page 40 jusqu'à 60.*

[b] Hérodote est le plus ancien Auteur qui ait dit que l'ivoire étoit la matière des dents de l'éléphant. *Vide Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 3.*

[c] *Elephantes ex Europæis primus Alexander habuit ; cùm subegisset Porum.* Pausanias, in Atticis.

il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus, & ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus [a], plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, & avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, & les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens [b] se sont servis d'éléphans à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, & tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle

[a] *Manius Curius Dentatus, victo Pyrrho, primum in triumpho elephantum duxit.* Seneca, de brevitate vitæ, cap. 13.

[b] De temps immémorial les Rois de Ceylan, de Pégu, d'Aracan se sont servis d'éléphans à la guerre. On lioit des sabres nus à leur trompe, & on leur mettoit sur le dos de petits châteaux de bois qui tenoient cinq à six hommes armés de javelines, de fusils & d'autres armes; ils contribuoient beaucoup à mettre en desordre les armées ennemies, mais ils s'effrayoient aisément en voyant du feu. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amst. 1711, tome VII. Voyage de Schouten, page 32.*

qui décidoit ordinairement du ſort des batailles : cependant l'on voit par l'Hiſtoire, que les Grecs & les Romains s'accoutumèrent bien-tôt à ces monſtres de guerre ; ils ouvroient leurs rangs pour les laiſſer paſſer ; ils ne cherchoient point à les bleſſer, mais lançoient tous leurs traits contre les conducteurs qui ſe preſſoient de ſe rendre, & de calmer les éléphans dès qu'ils étoient ſéparés du reſte de leurs troupes ; & maintenant que le feu eſt devenu l'élément de la guerre & le principal inſtrument de la mort, les éléphans qui en craignent * & le bruit & la flamme, ſeroient plus embarraſſans, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les Rois des Indes font encore armer des éléphans en guerre,

* L'éléphant craint ſur-tout le feu, d'où vient que depuis qu'on ſe ſert d'armes à feu dans les armées, les éléphans n'y ſervent preſque plus de rien ; véritablement il s'en trouve quelques-uns de ſi braves, qu'on amène de l'île de Ceylan, qui ne ſont pas ſi peureux, mais encore n'eſt-ce qu'après les avoir accoutumés en leur tirant tous les jours des mouſquets & leur jetant des petards de papier entre les jambes. *Voyage de Fr. Bernier. Amſt. 1710, tome II, page 65.*

mais c'eſt plutôt pour la repréſentation, que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui eſt d'aſſervir leurs ſemblables, ils s'en ſervent pour dompter les éléphans ſauvages. Le plus puiſſant des Monarques de l'Inde, n'a pas aujourd'hui deux cents éléphans de guerre *, ils en ont beaucoup d'autres pour le ſervice & pour porter les grandes cages de treillage, dans leſquelles ils font voyager leurs femmes; c'eſt une monture très-ſûre, car l'éléphant ne bronche jamais, mais elle n'eſt pas douce, & il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement bruſque & au balancement continuel de ſon pas; la meilleure place eſt ſur le cou, les ſecouſſes y ſont moins dures que ſur les

* Il y a peu de gens aux Indes qui aient des éléphans; les grands Seigneurs même n'en ont pas un grand nombre, & le Grand-Mogol n'en entretient pas plus de cinq cents pour ſa maiſon, tant pour porter ſes femmes dans leur *micdembers* à treillis, qui ſont des manières de cages, que pour les bagages, & l'on m'a aſſuré qu'il n'en a pas plus de deux cents pour la guerre, dont on emploie une partie à porter les petites pièces d'artillerie ſur leurs affûts. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 132.*

épaules, le dos ou la croupe; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chaſſe ou de guerre, chaque éléphant eſt toujours monté de pluſieurs hommes [a]. Le conducteur ſe met à califourchon ſur le cou, les chaſſeurs ou les combattans ſont aſſis ou debout ſur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon & nos arts meurtriers ne ſont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphans [b]; à Cochin & dans

[a] De tous les animaux ce ſont ceux qui rendent plus de ſervice à la guerre, car on place fort commodément ſur eux quatre hommes, qui peuvent aiſément ſe ſervir de mouſquet, de l'arc & de la lance. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Second voyage de Van-der-Hagen, tome II, page 53.*

[b] Lorſque les éléphans ſont menés à la guerre, ils ſervent à deux diverſes fonctions, car on les charge ou d'une petite tour de bois, du ſommet de laquelle quelques ſoldats combattent, ou l'on attache des épées à leur trompe avec des chaînes de fer, & on les lâche ainſi contre l'armée ennemie, qu'ils aſſaillent généreuſement & qu'ils mettroient indubitablement en pièces, ſi on ne les repouſſoit avec des lances qui jettent le feu; parce que comme l'on ſait que les éléphans ſont épouvantés par le feu, l'on en apprête d'artificiel au bout des lances pour les mettre

le reste du Malabar [a] on ne se sert point de chevaux, & tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphans. Il en est à peu près de même au Tonquin [b], à Siam [c], à Pégu où le Roi & tous les grands Seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphans : les jours de fêtes, ils sont précédés & suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, & couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire

en suite. *Voyage de l'Orient, par le P. Philippe, page 367.*

[a] On ne se sert point à Cochin, non plus que dans le reste du Malabar, de cavalerie pour la guerre; ceux qui doivent combattre autrement qu'à pied sont montés sur des éléphans, dont il y a quantité dans les montagnes, & ces éléphans de montagne sont les plus grands des Indes. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 261.*

[b] Dans le royaume de Tonquin les Dames de condition montent ordinairement sur des éléphans, qui sont extrêmement hauts & gros, & qui portent, sans aucun danger, une tour avec six hommes dedans, & un autre homme sur leur cou, qui les conduit. *Il Genio vagante del conte Aurelio degli anzi. In Parma, 1691, tom. I, pag. 282.*

[c] Voyez le Journal du voyage de l'abbé de Choisy. *Amst. 1687, page 242.*

d'anneaux d'or & d'argent *, on leur peint les oreilles & les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes, ils semblent se complaire à la parure, & plus on leur met d'ornemens plus ils sont caressans & joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphans soient policés à ce point : en Afrique on sait à peine les

* Nous avons vu des éléphans qui ont les dents d'une beauté & d'une grandeur admirables ; elles sortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, & sont garnies d'espace en espace de cercles d'or, d'argent & de cuivre. *Premier voyage du P. Tachard, page 273.* — Les Princes font consister leur grandeur & leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphans, ce qui leur est d'une grande dépense. Le Grand-Mogol en a plusieurs milliers. Le roi de Maduré, le seigneur de Narzingue & de Bisnagar, le roi des Naires & celui de Mansul en ont plusieurs centaines, qu'ils distinguent en trois classes ; les plus grands sont pour le service immédiat du Prince : leur harnois est très-riche ; on les couvre de draps travaillés en or & couverts de perles, leurs dents sont ornées d'or très-fin & d'argent, & quelquefois on les couvre de diamans ; ceux d'une taille moyenne sont pour la guerre, & les petits pour l'usage & le service ordinaire. *Voyage du P. Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienne, chap. 11.* (Cet article a été traduit de l'Italien, par M. le Marquis de Montmirail).

dompter [a]. Les Aſiatiques, très-ancien-nement civiliſés, ſe ſont faits une eſpèce d'art de l'éducation de l'éléphant & l'ont inſtruit & modifié ſelon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les ſeuls Carthaginois ont autrefois dreſſé des éléphans pour la guerre, parce que dans le temps de la ſplendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civiliſés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphans ſauvages dans toute la partie de l'Afrique, qui eſt en deçà du mont Atlas : il y en a même peu au-delà de ces montagnes juſqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même [b], en Guinée,

[a] Les habitans de Congo n'ont pas l'art de dompter les éléphans : ils ſont fort méchans, & prennent les crocodiles avec leur trompe & les jettent au loin. *Il Genio vag. del conte Aurelio, tom. II, p. 473.*

[b] Les Éléphans, dont je voyois tous les jours un grand nombre ſe répandre ſur les bords du fleuve Sénégal, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre je me promenois dans les bois qui ſont vis-à-vis le village de Dagina, j'aperçus quantité de leurs traces toutes fraîches; je les ſuivis conſtamment pendant près de deux lieues, & enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois ſe vautroient couchés dans leur

Guinée[a], au Congo[b], à la côte des Dents[c],

leur fouil, à la manière des cochons, & le quatrième étoit debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacie qu'il venoit de rompre : je jugeai par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet éléphant, qu'il avoit au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe; ses défenses sortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il étoit à propos de me retirer : en poursuivant ma route je rencontrai des impressions bien marquées de leurs pas, que je mesurai, elles avoient près d'un pied & demi de diamètre; leur fiente, qui ressembloit à celle du cheval, formoit des boules de sept à huit pouces d'épaisseur. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson. Paris, 1757, page 75.* — Voyez aussi le *Voyage de le Maire, pages 97 & 98.*

[a] Voyez le voyage de Guinée, par G. Bosman. *Utrecht, 1705, page 243.*

[b] Dans la province de Pamba, qui est au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphans, à cause de la grande quantité de forêts & de rivières dont le pays est plein. *Voyages de Fr. Drack. Paris, 1641, page 104.* Voyez aussi dans le Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, le *Voyage de Van-der Broeck, tome IV, page 319.* Voyez aussi *Il Genio vagante del conte Aurelio, tome II, page 473 & suiv.*

[c] Le premier pays où l'on trouve le plus souvent des éléphans, c'est cet endroit de la côte que l'on appelle en Flamand *Tand-Kust*, ou *Côte des dents*, à cause de la grande quantité des dents d'éléphans

au pays d'Ante [a], d'Acra, de Benin & dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique [b], jusqu'à celles qui sont

qu'on y trafique ; ensuite vers la côte d'or & dans les pays d'Awiné, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober & d'Axim, où l'on en tue chaque jour un grand nombre ; & plus un pays est désert & inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphans & d'autres animaux sauvages. *Voyage de Guinée, par Guill. Bosman, page 244.*

[a] Le pays d'Ante abonde aussi en éléphans, puisque non-seulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent presque tous les jours sur les bords de la mer & sous nos forts, d'où nos gens peuvent les voir, & y font de grands ravages ; depuis le pays d'Ante jusqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommés, parce que ces pays, entre Ante & Acra, ont été depuis long-temps passablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou six ans a été presque désert, ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays désert & inhabité..... Dans le pays de Benin, comme aussi à Rio de Calbari, Camerones & dans plusieurs autres pays & rivières d'alentour, il y a une si grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitans peuvent ou osent y demeurer. *Idem, page 246.*

[b] Au-dessous de la baie de Sainte-Hélène le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphans,

terminées par le cap de Bonne-espérance; à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida [a], Ardra, &c. On en trouve de même en Abissinie [b], en Éthiopie [c], en Nigritie [d],

qui a été ainsi appelée parce que ces animaux, qui aiment les courans, se trouvent en grande quantité sur ses bords. *Description du cap de Bonne espérance, par Kolbe. Amsterdam, 1741, tome I, page 114; & tome III, page 12.*

[a] Il n'y a pas d'éléphans à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un; mais les Nègres avouèrent que cela n'étoit point arrivé dans l'espace de soixante ans, ainsi je crois que s'y étant égaré, il pouvoit y être venu d'ailleurs. *Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.*

[b] Voyez le voyage historique d'Abissinie, du P. Lobo, *tome I, page 57,* où il dit qu'on trouve dans l'Abissinie de grandes troupes d'éléphans.

[c] Les Éthiopiens ont des éléphans dans leur pays, bien plus petits à la vérité que ceux des Indes, & dont les dents mêmes sont plus creuses & les moins estimées; mais ils ne laissent pas que d'en faire un très-grand trafic. *Voyage de Paul Lucas. Rouen, 1719, tome III, page 186.* — On voit beaucoup d'éléphans en Éthiopie & dans les états du Prêtre-Jan derrière l'île Mosambique, où les Cafres ou Noirs en tuent souvent pour en vendre les dents. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 413.* Voyez aussi *l'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

[d] *Elephas magnâ copiâ in silvis Nigritarum regionis*

ſur les côtes orientales de l'Afrique & dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a auſſi dans les grandes îles de l'Inde & de l'Afrique, comme à Madagaſcar [a], à Java [b], & juſques aux Philippines [c].

invenitur. Solent magno numero confertim incedere, &c. Leonis Afric. Deſcript. Africæ. Lugd. Bat. 1632, tom. II, pag. 744 & 745.

[a] Dans l'île de Madagaſcar, ſe trouvent tant d'éléphans, qu'on n'eſtime contrée du monde en produire davantage; au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandiſe d'ivoire, comme ſemblablement en une autre île voiſine appelée *Cuzibet;* & par le jugement des Marchands ne ſe retire pas du reſte du monde ſi grande quantité de dents d'éléphans (qui eſt le vrai ivoire) que l'on en trouve en ces deux îles. *Deſcription de l'Inde orient. par Marc Paul. Paris, 1556, liv. III, chap. XXXIX, page 114.*

[b] Les animaux qui ſe trouvent dans l'île de Java, ſont 1.° des éléphans qu'on apprivoiſe & qu'on loue enſuite pour travailler. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 411.* — A Tuban les Hollandois virent les éléphans du Roi de Java, qui ſont chacun ſous un petit toit particulier, ſoutenu par quatre piliers au milieu; & dans le milieu de l'eſpace, qui eſt ſous ce toit, il y a un grand pieux auquel l'éléphant eſt attaché par une chaîne. *Idem, tome I, page 526.*

[c] L'île de Mandanar eſt la ſeule des Philippines,

Après avoir conféré les témoignages des Historiens & des Voyageurs, il nous a paru que les éléphans sont actuellement plus nombreux, plus fréquens en Afrique qu'en Asie ; ils y sont aussi moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes ; il semble qu'ils connoissent l'impéritie & le peu de puissance des hommes auxquels il ont affaire dans cette partie du monde ; ils viennent tous les jours & sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations *, ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle & dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux ; ils ne les regardent pas comme des êtres puissans, forts & redoutables, mais comme une espèce cauteleuse,

qui ait des éléphans, parce que les Insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam & à Comboya, ils s'y sont extrêmement multipliés. *Voyage autour du Monde, par Gemelli Careri. Paris, 1716, tome V, page 209.*

* Les éléphans passent souvent les nuits dans les villages, & craignent si peu les lieux fréquentés, qu'au lieu de se détourner quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, & les renversent en marchant comme une coquille de noix. *Voyage de le Maire, page 98.*

qui ne ſait que dreſſer des embûches, qui n'oſe les attaquer en face & qui ignore l'art de les réduire en ſervitude. C'eſt en effet par cet art connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre; les éléphans ſauvages, qu'ils rendent domeſtiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans leſquels ſe tarit chaque jour la ſource des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils ſont tous libres, l'eſpèce ſe ſoutient & pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent conſtamment à ſa réparation. Je ne vois pas qu'on puiſſe attribuer à une autre cauſe cette différence de nombre dans l'eſpèce; car en conſidérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale & de l'Afrique orientale eſt la vraie patrie, le pays naturel & le ſéjour le plus convenable à l'éléphant; il y eſt beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée, & dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale; l'Inde méridionale & l'Afrique orientale ſont donc les contrées dont la

Terre & le Ciel lui conviennent le mieux; & en effet, il craint l'exceſſive chaleur, il n'habite jamais dans les ſables brûlans, & il ne ſe trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières & non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puiſſans, les plus courageux de l'eſpèce & dont les armes ſont les plus fortes & les plus grandes, s'appellent *Éléphans* de montagne & habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus ſains, leur nature arrive à ſon plein développement & acquiert toute ſon étendue, toute ſa perfection.

En général, les éléphans d'Aſie l'emportent par la taille, par la force, &c. ſur ceux de l'Afrique, & en particulier ceux de Ceylan, ſont encore ſupérieurs à tous ceux de l'Aſie non par la grandeur, mais par le courage & par l'intelligence: probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les Voyageurs * ont célébré les éléphans de cette

* Les Éléphans de Ceylan ſont préférés à tous les

île, où comme l'on sait le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, & où la chaleur, quoique très-grande n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée & dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les Anciens qui ne connoissoient de cette partie du monde, que les terres situées entre le mont Atlas & la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphans de la Libye étoient bien plus petits * que ceux des Indes; il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de

autres, parce qu'ils sont plus courageux.... Les Indiens disent que tous les autres éléphans les respectent. *Relation d'un voyage, par Thevenot, page 261.*—Les éléphans de Ceylan sont plus braves que les autres. *Voyage de Bernier, tome II, page 65.*—Les meilleurs éléphans & les plus intelligens qui soient au monde, sont dans l'île de Ceylan. *Recueil des voyages, tome I, page 413; tome II, page 256; tome IV, page 363.* — Il y a quantité d'éléphans à Ceylan, qui sont & plus généreux & plus nobles qu'aucuns des autres...... Tous les autres éléphans révèrent les éléphans de Ceylan, &c. *Voyage d'Orient du P. Philippe, pages 130 & 367.*

* *Indicum (elephantum) Afri pavent, nec contueri audent; nam & major Indicis magnitudo est.* Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 9.

l'Afrique, & cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du Lion [a], que les hommes y ſont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étoient dans le ſiècle de Carthage. Les éléphans ſe ſont retirés à meſure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant ſous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, &c. ſont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux eſt proportionnelle à leur grandeur; les éléphans des Indes portent aiſément trois ou quatre milliers [b], les plus petits, c'eſt-à-dire, ceux d'Afrique enlèvent librement un poids de deux cents livres [c]

[a] Voyez le XVIII.e Volume de cette Hiſtoire Naturelle, *page 5.*

[b] Un éléphant peut porter quarante mans, à quatre-vingts livres le man. *Relation d'un voyage, par Thèvenot, page 261.*

[c] L'éléphant lève un poids de deux cents livres avec ſa trompe, & le charge ſur ſes épaules. . . . Il prend dans ſa trompe cent cinquante livres d'eau, qu'il jette en haut à la hauteur d'une pique. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

avec leur trompe & le placent eux-mêmes ſur leurs épaules ; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toiſes de diſtance ; ils peuvent porter plus d'un millier peſant ſur leurs défenſes ; la trompe leur ſert à caſſer les branches des arbres, & les défenſes à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vîteſſe de leur mouvement, comparée à la maſſe de leur corps, ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot & autant qu'un cheval au galop lorſqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils ſont animés de colère ou pouſſés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphans domeſtiques, ils font aiſément & ſans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, & quand on veut les preſſer *, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-

* Lorſqu'on preſſe l'éléphant, il fera bien en un jour le chemin de ſix journées. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

loin & l'on peut auſſi les ſuivre de très-près à la piſte, car les traces qu'ils laiſſent ſur la terre ne ſont pas équivoques, & dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domeſtique rend peut-être à ſon maître plus de ſervice que cinq ou ſix chevaux [a], mais il lui faut du ſoin & une nourriture abondante & choiſie; il coûte environ quatre francs ou cent ſous [b] par jour à nourrir. On

[a] Le prix des éléphans eſt plus conſidérable qu'on ne pourroit l'imaginer; on en a vu vendre depuis mille pagodes d'or juſqu'à quinze mille roupies, c'eſt-à-dire, depuis neuf à dix mille livres juſqu'à trente-ſix mille livres. *Notes de M. de Buſſy.* — On vend un éléphant ſelon ſa taille...... Un éléphant de Ceylan vaut du moins huit mille *pardaons*, & quand il eſt fort grand on le vend juſqu'à douze & même juſqu'à quinze mille pardaons. *Hiſtoire de l'île de Ceylan, par Ribeyro. Trévoux, 1701, page 144.*

[b] Les éléphans coûtent chacun environ une demi-piſtole par jour à nourrir. *Relation d'un voyage, par Thevenot, page 261.* — Ceux qui ſont privés ſont fort délicats en leur vivre, & leur faut bailler du riz bien cuit & accommodé avec du beurre & du ſucre, qu'on leur donne par groſſes pelottes, & leur faut bien cent livres de riz par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbres, principalement

lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, & on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour, pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer, & il faut le mener à l'eau & le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, & ensuite en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphans; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, & même avec leur gueule, en leur présentant le bout

de figuier d'Inde, que nous appelons *Bananes*, & les Turcs *Plantenes*, pour les rafraîchir. *Voyage de Pyrard, tome II, page 367.* — Voyez aussi les *Voyages de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, page 250*; & le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 473.*

d'une corde qu'ils ſerrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne caſſent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie ; qu'ils font tourner & paſſer ces paquets du bord des eaux dans un bateau ſans les laiſſer mouiller, les poſant doucement & les arrangeant où l'on veut les placer ; que quand ils les ont dépoſés dans l'endroit qu'on leur montre, ils eſſaient avec leur trompe s'ils ſont bien ſitués, & que quand c'eſt un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler & l'établir ſolidement, &c.

Lorſque l'éléphant eſt bien ſoigné, il vit long-temps quoiqu'en captivité, & l'on doit préſumer que dans l'état de liberté ſa vie eſt encore plus longue. Quelques Auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans *, d'autres

* Onéſime, au rapport de Strabon *(lib. XV)*, aſſure que les éléphans vivent juſqu'à cinq cents ans. — Philoſtrate *(Vit. Appol. lib. XVI)* rapporte que l'éléphant Ajax, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a auſſi écrit qu'il en avoit pris un dans le mont Atlas qui s'étoit pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

deux ou trois cents [a], & d'autres enfin cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans [b]. Je crois que le terme moyen eſt le vrai, & que ſi l'on s'eſt aſſuré que des éléphans captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui ſont libres & qui jouiſſent de toutes les aiſances de la vie & de tous les droits

[a] *Elephantem alii annos ducentos vivere aiunt, alii trecentos.* Ariſtot. hiſt. anim. lib. VIII, cap. IX. — *Elephas ut longiſſimum annos circiter ducentos vivit.* Arrian. in Indicis. — Je vis un petit éléphant blanc qu'on deſtine pour être le ſucceſſeur de celui qui eſt dans le palais, & qu'on dit avoir près de trois cents ans. *Premier voyage de Siam du P. Tachard, p. 273.*

[b] Les éléphans croiſſent juſqu'à la moitié de leur âge, & vivent ordinairement cent cinquante ans. *Voyage de Drack autour du Monde, page 104.*—Les éléphans portent deux ans, & peuvent vivre juſqu'à cent cinquante ans. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 31.* — Nonobſtant toutes les recherches que j'ai faites avec aſſez de ſoin, je n'ai jamais pu ſavoir bien exactement combien l'éléphant vivoit; & voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux : ils ne ſavent vous dire autre choſe ſinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul & de leur biſaïeul; & ſupputant le temps que ces gens-là ont vécu, il ſe trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. *Voyage de Tavernier. Rouen, 1713, tome III, pages 242 & 243.*

de la Nature, doivent vivre au moins deux cents ans ; de même si la durée de la gestation est de deux ans, & s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long-temps dans les pays tempérés & encore moins dans les climats froids; celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668 *, & qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, & ne subsista que treize ans dans la Ménagerie de Versailles, où cependant il étoit traité soigneusement & nourri largement ; on lui donnoit tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin & deux seaux de potage, où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain, & de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans

* Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *Partie III, pages 101 & 127.*

l'eau, ſans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le viſitoient; il avoit encore tous les jours une gerbe de bled pour s'amuſer, car après avoir mangé le grain des épis, il faiſoit des poignées de la paille, & il s'en ſervoit pour chaſſer les mouches; il prenoit plaiſir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faiſoit fort adroitement avec ſa trompe, & comme on le menoit promener preſque tous les jours, il arrachoit de l'herbe & la mangeoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on ſait, la chaleur eſt plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années: ceux qu'on a tranſportés vivans juſqu'à Péterſbourg périſſent ſucceſſivement, malgré l'abri, les couvertures, les poëles; ainſi l'on peut aſſurer que cet animal ne peut ſubſiſter de lui-même nulle part en Europe, & encore moins s'y multiplier. Mais je ſuis étonné que les Portugais qui ont connu, pour ainſi dire, les premiers le prix & l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas tranſporté dans le climat chaud du Breſil où peut-

être, en les laiſſant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphans eſt d'un gris cendré ou noirâtre; les blancs, comme nous l'avons dit, ſont extrêmement rares *, & on cite ceux

* Quelques perſonnes, qui ont demeuré long-temps à Pondi heri, nous ont paru douter qu'il exiſte des éléphans blancs & rouges; ils aſſurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde: il eſt vrai, diſent-ils, que ſi l'on eſt un certain temps ſans les laver, la pouſſière qui s'attache à leur peau huileuſe & exactement raſe, les fait paroître d'un gris-ſale, mais en ſortant de l'eau ils ſont noirs comme du jai. Je crois en effet que le noir eſt la couleur naturelle des éléphans, & qu'il ne ſe trouve que des éléphans noirs dans les parties de l'Inde que ces perſonnes ont été à portée de parcourir; mais il me paroît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambaie, &c. il ne ſe trouve par haſard quelques éléphans blancs & rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choiſy, le P. Tachard, Van der Hagen, Jooſt Schuten, Thevenot, Ogilby & d'autres voyageurs moins connus. Hortenſels, qui, comme l'on ſait, a raſſemblé dans ſon *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes Relations, aſſure que l'éléphant blanc a non-ſeulement la peau blanche, mais auſſi le poil de la queue blanc: on peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des Anciens. Élien *(lib. III, cap. XLVI)* parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, & paroît indiquer que la mère étoit noire,

qu'on a vus en différens temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve auſſi quelques-uns qui ſont roux, & ces éléphans blancs & rouges[a] ſont très-eſtimés; au reſte ces variétés ſont ſi rares qu'on ne doit pas les regarder comme ſubſiſtantes par des races diſtinctes dans l'eſpèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles & purement individuelles; car s'il en étoit autrement, on connoîtroit le pays des éléphans blancs, celui des rouges & celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges & noirs. « On trouve » aux Indes des éléphans de trois ſortes » (dit le P. Vincent Marie[b]) les blancs

Cette variété dans la couleur des éléphans, quoique rare, eſt donc certaine & même très-ancienne, & elle n'eſt peut-être venue que de leur domeſticité, qui dans les Indes eſt auſſi très-ancienne.

[a] Dans les cérémonies, le Roi de Pégu fait mener deux éléphans rouges enharnachés d'étoffes d'or & de ſoie, puis les quatre éléphans blancs avec de ſemblables harnois relevés de pierreries; ceux-ci ont une garniture d'or toute couverte de rubis ſur chaque dent. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 60.*

[b] Voyage du P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-

qui ſont les plus grands, les plus doux, « les plus paiſibles, ſont eſtimés & adorés « par pluſieurs nations, comme des « Dieux; les roux, tels que ceux de « Ceylan, quoiqu'ils ſoient les plus « petits de corſage, ſont les plus valeu- « reux, les plus forts, les plus nerveux, « les meilleurs pour la guerre, les autres « ſoit par inclination naturelle, ſoit par- « ce qu'ils reconnoiſſent en eux quel- « que choſe de plus excellent, leur « portent un grand reſpect; la troiſième « eſpèce eſt celle des noirs qui ſont les « plus communs & les moins eſtimés ». Cet auteur eſt le ſeul qui paroiſſe indiquer, que le climat particulier des éléphans roux ou rouges eſt Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il aſſure auſſi que les éléphans de Ceylan ſont plus petits que les autres; Thevenot dit la même choſe dans la relation de ſon voyage, *page 260*, mais d'autres diſent ou indiquent le contraire : enfin le P. Vincent Marie eſt encore le ſeul qui ait écrit que les éléphans blancs ſont

Catherine de Sienne, *chap. XI*, traduit de l'Italien par M. le Marquis de Montmirail.

les plus grands : le P. Tachard aſſure au contraire, que l'éléphant blanc du Roi de Siam étoit aſſez petit quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au ſujet de la grandeur des éléphans dans les différens pays, & réduit les différentes meſures dont ils ſe ſont ſervis, il me paroît que les plus petits éléphans ſont ceux de l'Afrique occidentale & ſeptentrionale, & que les Anciens, qui ne connoiſſoient que cette partie ſeptentrionale de l'Afrique, ont eu raiſon de dire qu'en général les éléphans des Indes étoient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde qui étoient inconnues des Anciens, les éléphans ſe ſont trouvés auſſi grands, & peut-être même plus grands qu'aux Indes ; & dans cette dernière région, il paroît que ceux de Siam, de Pégu, &c. l'emportent par la taille ſur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, ſont les plus courageux & les plus intelligens.

Après avoir indiqué les principaux

faits au ſujet de l'eſpèce, examinons en détail les facultés de l'individu ; les ſens, les mouvemens, la grandeur, la force, l'adreſſe, l'intelligence, &c. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de ſon corps, mais ils ſont brillans & ſpirituels ; & ce qui les diſtingue de ceux de tous les autres animaux, c'eſt l'expreſſion pathétique du ſentiment & la conduite preſque réfléchie de tous leurs mouvemens *; il les tourne lentement & avec douceur vers ſon maître, il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorſqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorſqu'il veut le prévenir ; il ſemble réfléchir, délibérer, penſer & ne ſe déterminer qu'après avoir examiné & regardé à pluſieurs fois & ſans précipitation, ſans paſſion, les ſignes auxquels il doit obeir. Les chiens dont les yeux ont beaucoup d'expreſſion, ſont des animaux trop vifs pour qu'on puiſſe diſtinguer aiſément les nuances ſucceſſives de leurs

* *Elephantographia Chriſtophori-Petri ab* Hartenfels, *Erfordiæ, 1715.*

ſenſations; mais comme l'éléphant eſt naturellement grave & modéré, on lit, pour ainſi dire, dans ſes yeux, dont les mouvemens ſe ſuccèdent lentement [a], l'ordre & la ſuite de ſes affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, & cet organe eſt à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ſes oreilles ſont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne & aplaties contre la tête, comme celles de l'homme: elles ſont ordinairement pendantes; mais il les relève & les remue avec une grande facilité, elles lui ſervent à eſſuyer ſes yeux [b], à les préſerver de l'incommodité de la pouſſière

[a] Les yeux de l'éléphant ſont très-petits proportionnellement à la tête & encore plus petits proportionnellement au corps, mais ils ſont très-vifs & éveillés, & il les remue d'une façon qui lui donne toujours l'air penſif & rêveur. *Voyage aux Indes orientales du P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne, &c. Veniſe, 1683, en Italien, in-4.° page 396*, traduit par M. le Marquis de Montmirail.

[b] Les oreilles de l'éléphant ſont très-grandes. . . . .

& des mouches. Il ſe délecte au ſon des inſtrumens & paroît aimer la muſique, il apprend aiſément à marquer la meſure, à ſe remuer en cadence & à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours & au ſon des trompettes. Son odorat eſt exquis & il aime avec paſſion les parfums de toute eſpèce & ſur-tout les fleurs odorantes; il les choiſit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets & après en avoir ſavouré l'odeur, il les porte à ſa bouche & ſemble les goûter; la fleur d'orange eſt un de ſes mets les plus délicieux, il dépouille avec ſa trompe un oranger * de toute ſa verdure & en mange les fruits, les fleurs, les feuilles & juſqu'au jeune bois. Il choiſit dans les prairies les plantes odoriférantes, & dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les ſagous; & comme ces arbres ſont moelleux & tendres, il en mange non-ſeulement

Il les remue continuellement avec gravité, & elles défendent ſes yeux de tous les petits animaux nuiſibles. *Idem, ibid.*.... Voyez auſſi les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, part. III, p. 107.*

* Voyage de Guinée, par Boſman, *page 243.*

les feuilles & les fruits, mais même les branches, le tronc & les racines, car quand il ne peut arracher ces branches avec ſa trompe, il les déracine avec ſes défenſes.

A l'égard du ſens du toucher, il ne ne l'a pour ainſi dire que dans la trompe, mais il eſt auſſi délicat, auſſi diſtinct dans cette eſpèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe compoſée de membranes, de nerfs & de muſcles, eſt en même temps un membre capable de mouvement & un organe de ſentiment; l'animal peut non-ſeulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'alonger, la courber & la tourner en tout ſens; l'extrémité de la trompe eſt terminée par un rebord * qui s'alonge par le deſſus en forme de doigt, c'eſt par le moyen de ce rebord & de cette eſpèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faiſons avec les doigts; il ramaſſe à terre les plus petites pièces de monnoie; il cueille les herbes & les fleurs en les choiſiſſant une à une; il

[a] Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, *part. III, pages 108 & 140.*

déṇoue

dénoue les cordes, ouvre & ferme les portes en tournant les clefs & pouſſant les verroux ; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un inſtrument auſſi petit qu'une plume *. On ne peut même diſconvenir que cette main de l'éléphant n'ait pluſieurs avantages ſur la nôtre : elle eſt d'abord, comme on vient de le voir, également flexible & tout auſſi adroite pour ſaiſir, palper en gros & toucher en détail. Toutes ces opérations ſe font par le moyen de l'appendice en manière de doigt ſitué à la partie ſupérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, & laiſſe dans le milieu une concavité faite en forme de taſſe, au fond de laquelle ſe trouvent les deux orifices des conduits communs

* *Mutianus ter Conſul auctor eſt, aliquem ex his & litterarum ductus Græcarum didiciſſe, ſolitumque præſcribere ejus linguæ verbis : Ipſe ego hæc ſcripſi, &c.* Plin. Hiſt. nat. lib. VIII, cap. III. — *Ego verò ipſe elephantum in tabula litteras Latinas promiſcide atque ordine ſcribentem vidi : verùmtamen docentis manus ſubjiciebatur ad litterarum ductum & figuram eum inſtituens, dejectis autem & intentis oculis erat cùm ſcriberet ; doctos & litterarum gnaros animantium oculos eſſe dixiſſes.* Ælian. de nat. Anim. lib. II, cap. II.

de l'odorat & de la reſpiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, & il eſt le maître de joindre la puiſſance de ſes poumons à l'action de ſes doigts, & d'attirer par une forte ſuccion les liquides, ou d'enlever des corps ſolides très peſans en appliquant à leur ſurface le rebord de ſa trompe, & faiſant un vide au dedans par aſpiration.

La délicateſſe du toucher, la fineſſe de l'odorat, la facilité du mouvement & la puiſſance de ſuccion ſe trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les inſtrumens dont la Nature a ſi libéralement muni ſes productions chéries, la trompe eſt peut-être le plus complet & le plus admirable; c'eſt non-ſeulement un inſtrument organique, mais un triple ſens, dont les fonctions réunies & combinées, ſont en même temps la cauſe & produiſent les effets de cette intelligence & de ces facultés, qui diſtinguent l'éléphant & l'élèvent au-deſſus de tous les animaux. Il eſt moins ſujet qu'aucun autre aux erreurs du ſens de la vue parce qu'il les rectifie promptement par le ſens du toucher,

& que ſe ſervant de ſa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la diſtance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du ſinge & de quelques autres, qui ont des eſpèces de bras & de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'eſpace avec leur corps. Le toucher eſt de tous les ſens celui qui eſt le plus relatif à la connoiſſance; la délicateſſe du toucher donne l'idée de la ſubſtance des corps, la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puiſſance de ſuccion celle de leur peſanteur, l'odorat celle de leurs qualités, & la longueur du bras celle de leur diſtance : ainſi par un ſeul & même membre, & pour ainſi dire, par un acte unique ou ſimultané, l'éléphant ſent, aperçoit & juge pluſieurs choſes à la fois; or une ſenſation mulùple équivaut en quelque ſorte à la réflexion : donc quoique cet animal ſoit, ainſi que tous les autres, privé de la puiſſance de réfléchir; comme ſes ſenſations ſe

trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles ſont contemporaines, & pour ainſi dire indiviſes les unes avec les autres, il n'eſt pas étonnant qu'il ait de lui-même des eſpèces d'idées & qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui tranſmettre. La réminiſcenſe doit être ici plus parfaite que dans aucune autre eſpèce d'animal, car la mémoire tient beaucoup aux circonſtances des actes, & toute ſenſation iſolée, quoique très-vive, ne laiſſe aucune trace diſtincte ni durable; mais pluſieurs ſenſations combinées & contemporaines font des impreſſions profondes & des empreintes étendues; en ſorte que ſi l'éléphant ne peut ſe rappeler une idée par le ſeul toucher, les ſenſations voiſines & acceſſoires de l'odorat & de la force de ſuccion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le ſouvenir; dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle, eſt de ſe ſervir ſucceſſivement de tous nos ſens pour conſidérer un objet, & c'eſt faute de cet uſage combiné des ſens que l'homme oublie plus de choſes qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire & plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau * plus petit que la plupart d'entr'eux, relativement au volume de son corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière, que le cerveau n'est point le siége des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens & dans les membranes de la tête; aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant, sont en si grande quantité qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens & de ces facultés uniques de la trompe, que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence & un monstre de matière; le corps très-épais & sans aucune souplesse, le cou court & presque

* Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, *partie III, pages 135 & 136.*

inflexible, la tête petite & difforme, les oreilles exceſſives & le nez encore beaucoup plus exceſſif, les yeux trop petits, ainſi que la gueule, le membre génital & la queue; les jambes maſſives, droites & peu flexibles; le pied ſi court * & ſi petit qu'il paroît être nul, la peau dure, épaiſſe & calleuſe; toutes ces difformités paroiſſant d'autant plus, que toutes ſont modelées en grand, toutes d'autant plus déſagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reſte de la Nature; aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenſes faites ou placées comme celle de l'éléphant.

Il réſulte pour l'animal pluſieurs inconvéniens de cette conformation bizarre;

* Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à proportion, que l'homme, ſi ce n'eſt l'éléphant qui l'a encore plus petit, & par conſéquent qu'aucun autre animal...... Les pieds étoient ſi petits, qu'on peut dire qu'ils ne ſe voient point, parce que les doigts étoient renfermés & recouverts par la peau des jambes, leſquelles deſcendoient tout d'une venue juſqu'à terre, & paroiſſoient comme le tronc d'un arbre ſcié en travers. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, pages 102 & 103.*

il peut à peine tourner la tête, il ne peut se tourner lui-même, pour retrograder, qu'en faisant un circuit : les chasseurs qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc, évitent les effets de sa vengeance par des mouvemens circulaires, ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contr'eux. Les jambes dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou & du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement & difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme * & le pied aussi bas; mais ce pied sans étendue, est aussi sans ressort & sans force, & le genou est dur & sans souplesse : cependant tant que l'éléphant est jeune

* Son genou est de la même manière qu'à l'homme & non pas proche du ventre, étant au milieu de l'espace qui est depuis le ventre jusqu'à terre, & à l'endroit où les bêtes ont leur talon, de sorte que la jambe de l'éléphant est semblable à celle de l'homme, tant à cause de la situation de son genou que de la petitesse de son pied, dans lequel la partie qui va du talon jusqu'aux doigts est très-petite. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, part. III, page 102.*

& qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, & que si on le fait coucher par force [a], il faut ensuite des machines pour le relever & le remettre en pied; ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers, qui dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête & la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir & se soulager de leur poids [b].

[a] Nous avons appris de ceux qui ont gouverné à Versailles l'éléphant dont nous parlons, que les huit premières années qu'il y a vécu, il se couchoit & se relevoit avec beaucoup de facilité, & que les cinq dernières années il ne se couchoit plus pour dormir, mais qu'il s'appuyoit contre le mur de sa loge, en sorte que s'il arrivoit qu'il se couchât quand il étoit malade, il falloit percer le plancher du dessus pour le relever avec des engins. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux*, *page 104.*

[b] On nous a fait voir que l'éléphant avoit employé

Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête, il faut qu'il prenne sa nourriture, & même sa boisson, avec le nez, il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier, & lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en foure l'extrémité jusqu'à la racine de la langue *, apparemment pour rabaisser l'épiglotte & pour empêcher la liqueur qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avoit employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit & entre dans le gosier avec précipitation; la langue, la bouche ni les lèvres ne lui

ses défenses à faire des trous dans les deux faces d'un pilier de pierre qui sortoit du mur de sa loge, & ces trous lui servoient pour s'appuyer quand il dormoit, ses défenses étant fichées dans ces trous. *Idem, page 102.*

* Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *partie III, page 109.*

ſervent pas comme aux autres animaux à ſucer ou laper ſa boiſſon.

De-là paroît réſulter une conſéquence ſingulière, c'eſt que le petit éléphant doit teter avec le nez & porter enſuite à ſon goſier le lait qu'il a pompé; cependant les Anciens ont écrit qu'il tetoit avec la gueule & non avec la trompe *; mais il y a toute apparence qu'ils n'avoient pas été témoins du fait & qu'ils ne l'ont fondé que ſur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. Mais ſi le jeune éléphant avoit une fois pris l'uſage ou l'habitude de pomper avec la bouche en ſuçant la mamelle de ſa mère, pourquoi la perdroit-il pour tout le reſte de ſa vie? pourquoi ne ſe ſert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorſqu'il eſt à portée? pourquoi feroit-il toujours une action double, tandis qu'une ſimple ſuffiroit? pourquoi ne lui voit-on

* *Pullus editus ore ſugit, non promuſcide, & ſtatim cùm natus eſt cernit & ambulat.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. VI, cap. XXVII. — *Anniculo quidem vitulo æqualem pullum edit elephantus, qui ſtatim, ut natus eſt, ore ſugit.* Ælian. de nat. Anim. lib. IV, cap. III.

jamais rien prendre avec ſa gueule que ce qu'on jette dedans lorſqu'elle eſt ouverte! &c.* Il paroît donc très-vraiſemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe; cette préſomption eſt non-ſeulement prouvée par les faits ſubſéquens, mais elle eſt encore fondée ſur une meilleure analogie que celle qui a décidé les Anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux au moment de leur naiſſance ne peuvent être avertis de la préſence de l'aliment dont ils ont beſoin, par aucun autre ſens que par celui de l'odorat. L'oreille eſt certainement très-inutile à cet effet, l'œil l'eſt également & très-évidemment, puiſque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorſqu'ils commencent à teter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement & également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat ſeul doit l'avertir, c'eſt non-ſeulement une eſpèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne & détermine

* Voyez les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, *partie III, pages 109 & 110.*

l'autre ; l'éléphant eſt donc averti, comme tous les autres animaux ; par cet avant-goût de la préſence de l'aliment ; & comme le ſiége de l'odorat ſe trouve ici réuni avec la puiſſance de ſuccion à l'extrémité de ſa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait & le porte enſuite à ſa bouche pour ſatisfaire ſon appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant ſituées ſur la poitrine comme aux femmes, & n'ayant que de petits mamelons très-diſproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel auſſi le cou ne peut plier, il faudroit que la mère ſe renverſât ſur le dos ou ſur le côté, pour qu'il pût ſaiſir la mamelle avec la bouche, & il auroit encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cauſe de la diſproportion énorme, qui réſulte de la grandeur de la gueule & de la petiteſſe du mamelon ; le rebord de la trompe que l'éléphant contracte, autant qu'il lui plaît, ſe trouve au contraire proportionné au mamelon, & le petit éléphant peut aiſément par ſon moyen teter ſa mère, ſoit debout ou couchée ſur le côté ; ainſi tout s'accorde

pour infirmer le témoignage des Anciens sur ce fait qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié ; car aucun d'entr'eux ni même aucun des modernes que je connoisse, ne dit avoir vu teter l'éléphant, & je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les Anciens se sont trompés en nous disant que les éléphans s'accouplent à la manière des autres animaux ; que la femelle[a] abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle : la position des parties paroît rendre impossible cette situation d'accouplement ; l'éléphante n'a pas comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre & voisine de l'anus, cet orifice en est à deux pieds & demi ou trois pieds de distance, il est situé presqu'au milieu du ventre[b] ;

[a] *Subsidit fœmina, clunibusque submissis, insistit pedibus ac innititur ; mas superveniens comprimit, atque ita munere venereo fungitur.* Aristot. hist. Anim. lib. V, cap. II.

[b] Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, *partie III, page 132.*

d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps non plus qu'à celle de ce long intervalle, qui dans la situation supposée, seroit en pure perte. Les Naturalistes & les Voyageurs s'accordent à dire [a] que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval; il ne lui seroit donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre & se renverse sur le dos. De Feynes [b] & Tavernier [c] l'ont dit positivement, mais

[a] *Elephantus genitale equo simile habet sed parvum nec pro corporis magnitudine. Testes idem non foris conspicuos sed intus circa renes conditos habet.* Aristot. hist. anim. lib. II, cap. I. . . . L'Afrique d'Ogilby, *pages 13 & 14.*

[b] Quand ces animaux veulent s'accoupler ensemble, ils le font, sans comparaison, de même que l'homme & la femme : puis si-tôt qu'ils ont eu la jouissance l'un de l'autre, l'éléphant met sa trompe par-dessous l'éléphante & la relève en même temps. *Voyage par terre à la Chine, du Sr de Feynes, Paris, 1630, pages 90 & 91.*

[c] Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci est particu-

j'avoue que j'aurois fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordoit pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement *. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, & c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté & lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle

lièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorsqu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feuillages & d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une manière de chevet & élevé de quatre ou cinq pieds de terre, ou, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle se couche sur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ses cris. *Voyage de Tavernier, tome III, page 240.*

* J'avois écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy, sur l'éléphant; ce fait, que la position des parties m'avoit indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant (dit M. de Bussy) s'accouple d'une façon sin- « gulière; la femelle se couche sur le dos, & le « mâle s'appuyant sur ses jambes antérieures & flé- « chissant en arrière les postérieures, ne touche à « la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le coït ».

provoque le mâle par une ſituation indécente qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle ſe croit ſans témoins *; la pudeur n'eſt-elle donc qu'une vertu phyſique, qui ſe trouve auſſi dans les bêtes? elle eſt au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général & le bel apanage de tout ſexe feminin.

Ainſi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange, ni ne boit comme les autres animaux. Le ſon de ſa voix eſt auſſi très-ſingulier; ſi l'on en croit les Anciens, elle ſe diviſe, pour ainſi dire en deux modes très-différens & fort inégaux, il paſſe du ſon par le nez, ainſi que par la bouche, ce ſon prend des inflexions dans cette longue trompette,

* *Pudore nunquam niſi in abdito coeunt.* Plin. Hiſt. nat. lib. VIII, cap. V. — Les éléphans s'accouplent très-rarement...... Et quand ils s'accouplent, c'eſt avec tant de ſecret & dans des lieux ſi ſolitaires, que perſonne ne peut ſe vanter de les avoir vus dans ce moment. Ils ne produiſent jamais quand ils ſont domeſtiques. *Voyage aux Indes orientales du P. Vincent-Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne, imprimé en italien, à Veniſe, en 1683, chap. XI, pages 396 & ſuiv.* traduit par M. le Marquis de Montmirail.

il est rauque & filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche * est entre-coupée de pauses courtes & de soupirs durs. Ce fait avancé par Aristote, & ensuite répété par les Naturalistes & même par quelques Voyageurs, est vrai-semblablement faux ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant comme en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée : quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, & cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la

* *Elephantus citra nares ore ipso vocem elidit spirabundam quemadmodum cùm homo simul & spiritum reddit & loquitur, at per nares simile tubarum raucitati sonat.* Aristot. Hist. anim. lib. IV, cap. IX.... *Citra nares ore ipso sternutamento similem edit sonum. Per nares autem tubarum raucitati.* Plin. Hist. nat. lib. VIII.

conformation des pieds & par la texture de la peau ; il n'eſt pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes, ſa peau eſt tout-à-fait raſe, il en ſort ſeulement quelques ſoies dans les gerçures, & ces ſoies ſont très-clair-ſemées ſur le corps, mais aſſez nombreuſes aux cils des paupières, au derrière de la tête *, dans les trous des oreilles & au-dedans des cuiſſes & des jambes. L'épiderme dur & calleux a deux eſpèces de rides, les unes en creux & les autres en relief, il paroît déchiré par gerçures & reſſemble aſſez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme & dans les animaux, l'épiderme eſt par-tout adhérent à la peau ; dans l'éléphant, il eſt ſeulement attaché par quelques points comme le ſont deux étoffes piquées l'une ſur l'autre : cet épiderme eſt naturellement ſec & fort ſujet à s'épaiſſir, il acquiert ſouvent trois ou quatre lignes d'épaiſſeur par le deſſechement ſucceſſif des différentes couches qui ſe regénèrent les unes ſous les autres ; c'eſt cet épaiſſiſſement de

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, *partie III, pages 113 & ſuiv.*

l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet; cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, & pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile & d'entretenir par des bains fréquens la souplesse de la peau; elle est très-sensible par-tout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures & dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie, la piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvemens naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper, il fronce sa peau par-tout où elle peut se contracter & les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser, & lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe & en couvre tous les endroits sensibles; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois

par jour & se poudrer à propos, c'est-à-dire, en sortant du bain [a]. L'usage de l'eau est presqu'aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air & de la terre; lorsqu'ils sont libres ils quittent rarement le bord des rivières, ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, & ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel & à leur tempérament, on les lave avec soin & on leur donne tout le temps nécessaire & toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes [b]; on

[a] On nous a dit que l'éléphant de Versailles se rouloit toujours sur la poussière quand il s'étoit baigné, ce qu'il faisoit le plus souvent qu'il pouvoit, & nous avons remarqué qu'il se jetoit de la poussière aux endroits où il ne s'en étoit pas attaché quand il se vautroit, & qu'il avoit accoutumé de chasser les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenoit avec sa trompe ou avec de la poussière qu'il jetoit adroitement sur les endroits où il se sentoit piqué, n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la poussière qui tombe. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie III, pages 117 & 118.*

[b] Sur les huit ou neuf heures avant midi, nous fumes au bord de la rivière pour voir comme on

nétoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, & ensuite on leur met des essences, de l'huile & des couleurs.

La conformation des pieds & des jambes est encore singulière & différente dans l'eléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux; les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière, cependant

lave les éléphans du Roi & des grands Seigneurs; l'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre & se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver; le maître vient ensuite avec une espèce de pierre de ponce & frottant la peau de l'éléphant, la nétoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu, car dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement, & après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière & demeure quelque temps debout sur le bord de la rivière pour se sécher: puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune & lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière; le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. *Voyage de Tavernier, Rouen, 1713, tome III, pages 264 & 265.*

celles-ci sont un peu plus longues [a], elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presqu'entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, & les os du pied si élevés & si longs qu'ils paroissent faire une grande partie de la jambe ; dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte & pose à terre, il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe & non pas près du ventre : ce pied si court & si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau & dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant, car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, & ordinairement aussi cinq ongles [b], mais quelquefois il ne s'en trouve que

[a] Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *partie III, page 102.*

[b] M.rs de l'Académie Royale des Sciences, nous avoient recommandé d'examiner si tous les éléphans avoient des ongles aux pieds, nous n'en avons pas vu un seul qui n'en eût cinq à chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts ; mais leurs doigts

quatre *, ou même trois, & dans ce cas, ils ne correſpondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reſte, cette variété, qui n'a été obſervée que ſur de jeunes éléphans tranſportés en Europe, paroît être purement accidentelle & dépend vraiſemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de ſon accroiſſement. La plante du pied eſt revêtue d'une ſemelle de cuir dur comme la corne & qui déborde tout autour; c'eſt de cette même ſubſtance dont ſont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant ſont très-longues, il s'en ſert comme d'un évantail, il les fait remuer & claquer comme il lui plaît; ſa queue n'eſt pas plus longue que l'oreille, & n'a ordinairement que deux pieds & demi ou trois pieds de

ſont ſi courts qu'à peine ſortent-ils de la maſſe du pied. *Premier voyage du P. Tachard, page 273.*

* Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant, mettent cinq ongles à chaque pied, mais il n'y en avoit que trois dans notre ſujet; le petit Indien dont il a été parlé en avoit quatre, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; la vérité eſt pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie III, page 103.*

longueur : elle eſt aſſez menue, pointue & garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luiſans & ſolides ; ce poil ou cette corne eſt de la groſſeur & de la force d'un gros fil-de-fer, & un homme ne peut le caſſer en le tirant avec les mains, quoiqu'il ſoit élaſtique & pliant; au reſte cette houppe de poil eſt un ornement très-recherché des Négreſſes, qui y attachent apparemment quelque ſuperſtition * ; une queue d'éléphant ſe vend quelquefois deux ou trois eſclaves, & les Nègres haſardent ſouvent leur vie pour tâcher de la couper & de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui eſt à l'extrémité, la

* Merolla obſerve qu'un grand nombre de payens dans ces contrées, ſur-tout les Saggas, ont une ſorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conſervent en ſon honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé ſur l'opinion qu'ils ont de ſa force. Ils entreprennent des chaſſes exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un ſeul coup ; l'animal doit être vivant, ſans quoi la ſuperſtition ne lui attribueroit aucune vertu. *Hiſtoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevoſt, tome V, page 79.*

queue

queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures & plus grosses que celles du sanglier, il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe & aux paupières où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied; ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe & l'éléphant.

Le climat, la nourriture & la condition influent beaucoup sur l'accroissement & la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes & réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la Nature; les plus grands éléphans des Indes & des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur, les plus petits qui se trouvent au Sénégal & dans les autres parties de l'Afrique occidentale n'ont que dix ou onze pieds, & tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la Ménagerie de Versailles, qui venoit de Congo *, n'avoit que sept

* Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *partie III, pages 101 & 102.*

pieds & demi de hauteur à l'âge de dix-ſept ans, en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en ſorte qu'à quatre ans lorſqu'il fut envoyé, il n'avoit que ſix pieds & demi de hauteur, & comme l'accroiſſement va toujours de moins en moins, on ne peut pas ſuppoſer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui eſt le terme ordinaire de l'accroiſſement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur; ainſi la condition ou l'état de domeſticité réduit au moins d'un tiers l'accroiſſement de l'animal, non-ſeulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimenſions. La longueur du corps meſurée depuis l'œil juſqu'à l'origine de la queue eſt à peu près égale à ſa hauteur priſe au niveau du garrot. Un éléphant des Indes de quatorze pieds de hauteur, eſt donc plus de ſept fois plus gros & plus peſant que ne l'étoit l'éléphant de Verſailles. En comparant l'accroiſſement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'eſt-à-dire la moitié de ſa hauteur à deux ans, & prenant ſon accroiſſement

entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de ſa hauteur à trois ans; & de même ſi l'on veut juger de l'énormité de la maſſe de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant ſuppoſé de deux pieds & demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, & auquel on ne ſuppoſeroit que trois pieds d'épaiſſeur & de largeur moyenne, ſeroit cinquante fois auſſi gros [a], & que par conſéquent un éléphant doit peſer autant que cinquante hommes. « J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques « éléphans, qui avoient quatorze & « quinze pieds de hauteur [b], avec la lon- « gueur & la groſſeur proportionnées. « Le mâle eſt toujours plus grand que « la femelle. Le prix de ces animaux «

[a] Peirère, dans la vie de Gaſſendi, dit qu'il fit peſer un éléphant, & qu'il le trouva peſer trois mille cinq cents livres. Cet éléphant étoit apparemment très-petit, car celui dont nous venons de ſupputer les dimenſions que nous avons peut-être trop réduites, pèſeroit au moins huit milliers.

[b] *Nota.* Ces pieds ſont probablement des pieds Romains.

» augmente à proportion de la grandeur, » qui se mesure depuis l'œil jusqu'à » l'extrémité du dos, & quand cette » dimension atteint un certain terme, » le prix s'accroît comme celui des » pierres précieuses [a]. Les éléphans de » Guinée, dit Bosman, ont dix, douze » ou treize pieds de haut [b], ils sont in- » comparablement plus petits que ceux » des Indes orientales, puisque ceux qui » ont écrit l'histoire de ces pays-là » donnent à ceux-ci plus de coudées » de haut que ceux-là n'en ont de » pieds [c]. J'ai vu des éléphans de treize » pieds de haut, dit Edward Terri [d], & » j'ai trouvé bien des gens qui m'ont » dit en avoir vu de quinze pieds de haut [e] »; de ces témoignages & de plusieurs autres qu'on pourroit encore

[a] Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie, &c. *chap. XI, page 396.*

[b] *Nota.* Ce sont probablement des pieds du Rhin.

[c] Voyage en Guinée de Guillaume Bosman, *page 244.*

[d] Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, *page 15.*

[e] *Nota.* Ce sont peut-être des pieds Anglois.

raſſembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphans, eſt de dix à onze pieds, que ceux de treize & de quatorze pieds de hauteur ſont très-rares, & que les plus petits ont au moins neuf pieds lorſqu'ils ont pris tout leur accroiſſement dans l'état de liberté. Ces maſſes énormes de matière ne laiſſent pas, comme nous l'avons dit, de ſe mouvoir avec beaucoup de vîteſſe; elles ſont ſoutenues par quatre membres qui reſſemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes maſſives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, & de cinq ou ſix pieds de hauteur; ces jambes ſont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme, ainſi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le ſurpaſſeroit à la courſe. Au reſte, le pas ordinaire de l'éléphant n'eſt pas plus vîte que celui du cheval *, mais quand on le pouſſe il prend une eſpèce d'amble qui, pour la vîteſſe, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude &

* Notes de M. de Buſſy, qui nous ont été communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

même avec assez de liberté tous les mouvemens directs, mais il manque absolument de facilité pour les mouvemens obliques ou rétrogrades; c'est ordinairement dans les chemins étroits & creux où il a peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent & lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête; il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides, il est obligé de plier les jambes de derrière *, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, & que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes & de ses pieds paroisse indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine & du ventre est très-grande, que le volume des poumons & des intestins est énorme, & que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès-lors moins de résistance à vaincre,

* Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

& peut par conſéquent nager plus vîte en faiſant moins d'efforts & moins de mouvement des jambes que les autres. Auſſi s'en ſert-on très-utilement pour le paſſage des rivières : outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occaſions *, on lui met encore ſur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de perſonnes qui s'attachent à ſes oreilles & à ſa queue pour paſſer l'eau ; lorſqu'il eſt ainſi chargé, il nage entre deux eaux & on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour reſpirer.

Quoique l'éléphant ne ſe nourriſſe ordinairement que d'herbes & de bois tendre, & qu'il lui faille un prodigieux volume de cette eſpèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques néceſſaires à la nutrition d'un auſſi vaſte corps, il n'a cependant pas pluſieurs eſtomacs comme la plupart des animaux qui ſe nourriſſent de même ; il n'a qu'un eſtomac, il ne

* Notes de M. de Buſſy, communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

rumine pas, il eſt plutôt conformé comme le cheval, que comme le bœuf ou les autres animaux ruminans; la panſe qui lui manque eſt ſuppléée par la groſſeur & l'étendue des inteſtins & ſur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre ſur quinze ou vingt de longueur, l'eſtomac eſt en tout bien plus petit que le colon*, n'ayant que trois pieds & demi ou quatre pieds de longueur ſur un pied ou un pied & demi dans ſa plus grande largeur; pour remplir d'auſſi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainſi dire, continuellement, ſur-tout lorſqu'il n'a pas de nourritures plus ſubſtantielles que l'herbe, auſſi les éléphans ſauvages ſont preſque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou caſſer du jeune bois; & les domeſtiques auxquels on donne une grande quantité de riz ne laiſſent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils ſe trouvent à portée

* Voyez la deſcription du ventricule & des inteſtins de l'éléphant dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux. *Partie III, pages 127, & ſuivantes.*

de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, & son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, & le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir [a]; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, &c. On lui fait faire les corvées les plus pénibles & les entreprises les plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, & en le lui promettant pour prix de ses travaux, il paroît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit & l'enivre; il craint toutes les mauvaises odeurs, & il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal, l'émeut & le fait fuir [b].

[a] Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

[b] L'éléphant qui étoit à la Ménagerie de Versailles, avoit une grande aversion, & même beaucoup de crainte des pourceaux, le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. *Élien a remarqué cette antipathie.*

Pour achever de donner une idée du naturel & de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le Marquis de Montmirail *, lequel non-seulement a bien voulu les demander & les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'Italien & de l'Allemand tout ce qui a rapport à l'Histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus; son goût pour les arts & les sciences, son zèle pour leur avancement sont fondés sur un discernement exquis & sur des connoissances très-étendues dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle; nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les bontés dont il nous honore & les lumières que nous lui devons; l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons d'occasions de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour

* M. le Marquis de Montmirail, Capitaine-colonel des Cent-suisses de la Garde ordinaire du corps du Roi, actuellement Président de l'Académie Royale des Sciences.

le transport de l'artillerie sur les mon- «
tagnes, & c'est-là où son intelligence «
se fait mieux sentir. Voici comme il «
s'y prend : pendant que les bœufs «
attelés à la pièce de canon font effort «
pour la traîner en haut, l'éléphant «
pousse la culasse avec son front, & «
à chaque effort qu'il fait, il soutient «
l'affût avec son genou qu'il place à «
la roue : il semble qu'il comprenne «
ce qu'on lui dit. Son conducteur «
veut-il lui faire faire quelque corvée «
pénible, il lui explique de quoi il «
est question, & lui détaille les raisons «
qui doivent l'engager à obéir; si «
l'éléphant marque de la répugnance «
à ce qu'il exige de lui, le *Cornac* «
(c'est ainsi qu'on appelle son conduc- «
teur) promet de lui donner de l'arac «
ou quelque chose qu'il aime : alors «
l'animal se prête à tout; mais il est «
dangereux de lui manquer de parole, «
plus d'un cornac en a été la victime. «
Il s'est passé à ce sujet dans le Dekan, «
un trait qui mérite d'être rapporté, «
& qui, tout incroyable qu'il paroît, «
est cependant exactement vrai. Un «

» éléphant venoit de se venger de son » cornac en le tuant, sa femme témoin » de ce spectacle, prit ses deux enfans » & les jeta aux pieds de l'animal encore » tout furieux, en lui disant, *puisque tu* » *as tué mon mari, ôtes-moi aussi la vie,* » *ainsi qu'à mes enfans.* L'éléphant s'ar- » rêta tout court, s'adoucit, & comme » s'il eût été touché de regret, prit avec » sa trompe le plus grand de ces deux » enfans, le mit sur son cou, l'adopta » pour son cornac & n'en voulut point » souffrir d'autres.

» Si l'éléphant est vindicatif, il n'est » pas moins reconnoissant. Un soldat de » Pondicheri, qui avoit coutume de » porter à un de ces animaux une » certaine mesure d'arac chaque fois » qu'il touchoit son prêt, ayant un » jour bu plus que de raison, & se » voyant poursuivi par la garde qui le » vouloit conduire en prison, se ré- » fugia sous l'éléphant & s'y endormit. » Ce fut en vain que la garde tenta de » l'arracher de cet asile; l'éléphant le » défendit avec sa trompe. Le lendemain » le soldat revenu de son yvresse, frémit

à ſon réveil de ſe trouver couché ſous « un animal d'une groſſeur ſi énorme. « L'éléphant qui ſans doute s'aperçut « de ſon effroi, le careſſa avec ſa trompe « pour le raſſurer & lui fit entendre qu'il « pouvoit s'en aller. «

L'éléphant tombe quelquefois dans « une eſpèce de folie qui lui ôte ſa doci- « lité & le rend même très-redoutable, « on eſt alors obligé de le tuer. On ſe « contente quelquefois de l'attacher avec « de groſſes chaînes de fer dans l'eſpé- « rance qu'il viendra à réſipiſcenſe. Mais « quand il eſt dans ſon état naturel, les « douleurs les plus aiguës ne peuvent « l'engager à faire du mal à qui ne lui « en a pas fait. Un éléphant, furieux « des bleſſures qu'il avoit reçues à la « bataille d'Hambour, couroit à travers « champs & pouſſoit des cris affreux; « un ſoldat qui, malgré les avertiſſemens « de ſes camarades, n'avoit pu fuir, « peut-être parce qu'il étoit bleſſé, ſe « trouva à ſa rencontre : l'éléphant « craignit de le fouler aux pieds, le « prit avec ſa trompe, le plaça dou- « cement de côté, & continua ſa route. »
Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de

ces notes que je viens de transcrire, elles ont été données à M. le Marquis de Montmirail, par M. de Buſſy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, & qui pendant ce long séjour y a servi très-utilement l'État & la Nation. Il avoit plusieurs éléphans à son service, il les montoit très-souvent, les voyoit tous les jours & étoit à portée d'en voir beaucoup d'autres & de les observer. Ainsi ces notes & toutes les autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Buſſy, me paroissent mériter une égale confiance. M.rs de l'Académie des Sciences, nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avoient appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la Ménagerie de Versailles, & ces faits me paroissent aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant sembloit connoître quand on se moquoit » de lui, & s'en souvenir pour s'en » venger quand il en trouvoit l'occa- » sion. A un homme qui l'avoit trompé, » faisant semblant de lui jeter quelque » chose dans la gueule, il lui donna un » coup de sa trompe qui le renversa & » lui rompit deux côtes; ensuite de quoi,

il le foula aux pieds & lui rompit une « jambe, & s'étant agenouillé, lui voulut « enfoncer ses défenses dans le ventre, « lesquelles n'entrèrent que dans la terre « aux deux côtés de la cuisse, qui ne fut « point blessée. Il écrasa un autre homme, « le froissant contre une muraille pour le « même sujet. Un peintre le vouloit des- « siner en une attitude extraordinaire, « qui étoit de tenir sa trompe levée & « la gueule ouverte; le valet du peintre, « pour le faire demeurer en cet état, lui « jetoit des fruits dans la gueule, & le « plus souvent faisoit semblant d'en jeter; « il en fut indigné, & comme s'il eût « connu que l'envie que le peintre avoit « de le dessiner étoit la cause de cette « importunité, au lieu de s'en prendre « au valet, il s'adressa au maître, & lui « jeta par sa trompe une quantité d'eau, « dont il gâta le papier sur lequel le « peintre dessinoit. «

Il se servoit ordinairement bien moins « de sa force que de son adresse, laquelle « étoit telle qu'il s'ôtoit avec beaucoup « de facilité une grosse double courroie, « dont il avoit la jambe attachée, la «

» défaiſant de la boucle & de l'ardillon ; » & comme on eut entortillé cette boucle » d'une petite corde renouée à beaucoup » de nœuds, il dénouoit tout ſans rien » rompre. Une nuit après s'être ainſi » dépêtré de ſa courroie, il rompit la » porte de ſa loge ſi adroitement, que » ſon gouverneur n'en fut point éveillé ; » de-là il paſſa dans pluſieurs cours de la » Ménagerie, briſant les portes fermées, » & abattant la maçonnerie quand elles » étoient trop petites pour le laiſſer » paſſer, & il alla ainſi dans la loge » des autres animaux, ce qui les épou- » vanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous » ſe cacher dans les lieux les plus reculés du parc ».

Enfin pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles & toutes les qualités acquiſes par un animal ſi ſupérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins ſuſpects. « L'élé- » phant même ſauvage (dit le P. Vincent » Marie) ne laiſſe pas d'avoir des vertus ; » il eſt généreux & tempérant, & quand

il eſt domeſtique on l'eſtime par ſa «
douceur & ſa fidélité envers ſon maître, «
ſon amitié pour celui qui le gouverne, «
&c. S'il eſt deſtiné à ſervir immédia- «
tement les Princes, il connoît ſa fortune «
& conſerve une gravité convenable à «
ſon emploi; ſi au contraire on le deſ- «
tine à des travaux moins honorables, «
il s'attriſte, ſe trouble & laiſſe voir «
clairement qu'il s'abaiſſe malgré lui. «
A la guerre, dans le premier choc, «
il eſt impétueux & fier, il eſt le même «
quand il eſt enveloppé par les chaſſeurs, «
mais il perd le courage lorſqu'il eſt «
vaincu.... Il combat avec ſes défenſes, «
& ne craint rien tant que de perdre ſa «
trompe, qui par ſa conſiſtance eſt «
facile à couper..... Au reſte, il eſt «
naturellement doux, il n'attaque per- «
ſonne à moins qu'on ne l'offenſe, il «
ſemble même ſe plaire en compagnie, «
& il aime ſur-tout les enfans, il les «
careſſe & paroît reconnoître en eux «
leur innocence. «

L'éléphant (dit François Pyrard*) «

* Voyage de François Pyrard. *Paris, 1619, tome II, page 366.*

» est l'animal qui a le plus de jugement
» & de connoissance, de sorte qu'on
» le diroit avoir quelque usage de raison,
» outre qu'il est infiniment profitable &
» de service à l'homme. S'il est ques-
» tion de monter dessus, il est tellement
» souple, obéissant & dressé pour se
» ranger à la commodité de l'homme &
» qualité de la personne qui s'en veut
» servir, que se pliant bas il aide lui-
» même à celui qui veut monter dessus
» & le soulage avec sa trompe.... Il est
» si obéissant qu'on lui fait faire tout
» ce que l'on veut, pourvu qu'on le
» prenne de douceur.... Il fait tout ce
» qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on lui
» montre, &c.

» En donnant aux éléphans (disent
» les voyageurs Hollandois *) tout ce
» qui peut leur plaire, on les rend
» aussi privés & aussi soumis que le sont
» les hommes. L'on peut dire qu'il ne
» leur manque que la parole.... Ils sont
» orgueilleux & ambitieux, mais ils se
» souviennent du bien qu'on leur a fait

* Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome I, page 413.*

& ont de la reconnoiſſance, juſque- «
là qu'ils ne manquent point de baiſſer «
la tête pour marque de reſpect en «
paſſant devant les maiſons où ils ont «
été bien traités.... Ils ſe laiſſent con- «
duire [a] & commander par un enfant, «
mais ils veulent être loués & chéris. «
On ne ſauroit ſe moquer d'eux, ni les «
injurier qu'ils ne l'entendent, & ceux «
qui le font doivent bien prendre garde «
à eux, car ils ſeront bien heureux s'ils «
s'empêchent d'être arroſés de l'eau des «
trompes de ces animaux ou d'être jetés «
par terre, le viſage contre la pouſſière. «

Les éléphans (dit le P. Philipe [b]) «
approchent beaucoup du jugement & «
du raiſonnement des hommes.... Si «
on compare les ſinges aux éléphans, «
ils ne ſembleront que des animaux très- «
lourds & très-brutaux, & en effet les «
éléphans ſont ſi honnêtes, qu'ils ne «
ſauroient ſouffrir qu'on les voie lorſ- «
qu'ils s'accouplent, & ſi de haſard «

[a] *Idem, tome VII, page 31.*

[b] Voyage d'Orient du P. Philippe de la Très-Sainte-Trinité, Carme-déchauſſé. *Lyon, 1669, pages 366 & 367.*

» quelqu'un les avoit vus en cette action,
» ils s'en vengeroient infailliblement,
» &c.... Ils ſaluent en fléchiſſant les
» genoux & en baiſſant la tête, & lorſque
» leur maître veut les monter ils lui pré-
» ſentent ſi adroitement le pied qu'il s'en
» peut ſervir comme d'un degré. Lorſ-
» qu'on a pris un éléphant ſauvage &
» qu'on lui a lié les pieds, le chaſſeur
» l'aborde, le ſalue, lui fait des excuſes
» de ce qu'il l'a lié, lui proteſte que ce
» n'eſt pas pour lui faire injure.... lui
» expoſe que la plupart du temps il avoit
» faute de nourriture dans ſon premier
» état, au lieu que deſormais il ſera par-
» faitement bien traité, qu'il lui en fait
» la promeſſe, le chaſſeur n'a pas plutôt
» achevé ce diſcours obligeant, que
» l'éléphant le ſuit comme feroit un très-
» doux agneau; il ne faut pas pourtant
» conclure de-là que l'éléphant ait l'in-
» telligence des langues; mais ſeulement
» qu'ayant une très-parfaite eſtimative, il
» connoît les divers mouvemens d'eſtime
» ou de mépris, d'amitié ou de haine &
» tous les autres dont les hommes ſont
» agités envers lui, & pour cette cauſe

il eſt plus aiſé à dompter, par les raiſons « que par les coups & par les verges.... « Il jette des pierres fort loin & fort droit « avec ſa trompe, & il s'en ſert pour « verſer de l'eau avec laquelle il ſe lave « le corps. «

De cinq éléphans (dit Tavernier *) « que les chaſſeurs avoient pris, trois « ſe ſauvèrent, quoiqu'ils euſſent des « chaînes & des cordes autour de leur « corps & même de leurs jambes. Ces « gens-là nous dirent une choſe ſurpre- « nante & qui eſt tout-à-fait admirable, « ſi on peut la croire ; c'eſt que ces « éléphans ayant été une fois attrapés « & étant ſortis du piége, ſi on les fait « entrer dans les bois, ils ſont dans la « défiance & arrachent avec leur trompe « une groſſe branche dont ils vont, ſon- « dant par-tout avant que d'aſſeoir leur « pied, s'il n'y a point de trous à leur « paſſage pour n'être pas attrapés une « ſeconde fois ; ce qui faiſoit déſeſpérer « aux chaſſeurs, qui nous contoient « cette hiſtoire, de pouvoir reprendre « aiſément les trois éléphans qui leur «

[b] Voyage de Tavernier, *tome III, page 238.*

» étoient échappés.... Nous vimes les
» deux autres éléphans qu'on avoit pris,
» chacun de ces éléphans sauvages étoit
» entre deux éléphans privés; & autour
» des sauvages il y avoit six hommes
» tenant des lances à feu, qui parloient
» à ces animaux, en leur présentant à
» manger, & disant, en leur langage,
» *prends cela & le mange.* C'étoient des
» petites bottes de foin, des morceaux
» de sucre noir & du riz cuit avec de
» l'eau & force grains de poivre. Quand
» l'éléphant sauvage ne vouloit pas faire
» ce qu'on lui commandoit, les hommes
» ordonnoient aux éléphans privés, de
» le battre, ce qu'ils faisoient aussi-tôt,
» l'un le frappant sur le front & sur la
» tête avec sa trompe, & lorsqu'il faisoit
» mine de se revancher contre celui-là,
» l'autre le frappoit de son côté, de
» sorte que le pauvre éléphant sauvage
» ne savoit plus où il en étoit, ce qui
» lui apprenoit à obéir.

» J'ai plusieurs fois observé (dit
» Edward Terri *) que l'éléphant fait

* Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, *page 15.*

plusieurs choses qui tiennent plus du « raisonnement humain, que du simple « instinct naturel qu'on lui attribue. Il « fait tout ce que son maître lui com- « mande, s'il veut qu'il fasse peur à « quelqu'un, il s'avance vers lui avec « la même fureur que s'il le vouloit « mettre en pièces, & lorsqu'il en est « tout proche, il s'arrête tout court « sans lui faire aucun mal. Si le maître « veut faire affront à un autre, il parle « à l'éléphant, qui prendra avec sa « trompe de l'eau du ruisseau & de la « boue, & la lui jettera au nez. Sa trompe « est faite d'un cartilage, elle pend entre « les dents, quelques-uns l'appellent *sa* « *main*, à cause qu'en plusieurs occasions « elle lui rend le même service que la « main fait aux hommes.... Le Mogol en « a qui servent de bourreaux aux crimi- « nels condamnés à mort. Si leur con- « ducteur leur commande de dépêcher « promptement ces misérables, ils les « mettent en pièces en un moment avec « leurs pieds, & au contraire s'il leur « commande de les faire languir, ils « leur rompent les os les uns après les «

» autres, & leur font ſouffrir un ſupplice auſſi cruel que celui de la roue ».

Nous pourrions citer encore pluſieurs autres faits auſſi curieux & auſſi intéreſſans que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bien-tôt excédé les limites que nous avons tâché de nous preſcrire dans cet ouvrage, nous ne ſerions pas même entrés dans un auſſi grand détail, ſi l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conſéquent qui méritoit le plus d'attention; nous n'avons rien dit de la production de ſon ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuiſé ce ſujet dans ſa deſcription des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'obſervations utiles & nouvelles, il a fait ſur la nature & la qualité de l'ivoire dans ſes différens états, & en même temps on ſera bien aiſe de ſavoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenſes & les os prodigieux qu'on attribuoit au Mammout. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard, j'avois pluſieurs fois conſidéré ces oſſemens énormes & je les avois comparés avec le

le ſquelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je ſavois être le ſquelette d'un éléphant preſque adulte; & comme avant d'avoir fait l'hiſtoire de ces animaux, je ne me perſuadois pas qu'il pût exiſter des éléphans ſix ou ſept fois plus gros que celui dont je voyois le ſquelette; que d'ailleurs les gros oſſemens n'avoient pas les mêmes proportions que les os correſpondans dans le ſquelette de l'éléphant, j'avois cru comme le vulgaire des Naturaliſtes, que ces grands oſſemens avoient appartenu à un animal beaucoup plus grand, & dont l'eſpèce s'étoit perdue ou avoit été détruite. Mais il eſt certain, comme on l'a vû dans cette hiſtoire, qu'il exiſte des éléphans qui ont juſqu'à quatorze pieds de hauteur, c'eſt-à-dire, des éléphans ſix ou ſept fois plus gros (car les maſſes ſont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le ſquelette, & qui n'avoit que ſept pieds & demi de hauteur; il eſt certain d'ailleurs, par les obſervations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, & que lorſque l'animal eſt

adulte ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir ; enfin il est encore certain, par le témoignage des Voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphans qui pèsent chacune plus de cent vingt livres * : Tout cela réuni,

* M. Eden rend témoignage qu'il mesura plusieurs défenses d'éléphant auxquelles il trouva neuf pieds de longueur, que d'autres avoient l'épaisseur de la cuisse d'un homme, & que quelques-unes pesoient quatre-vingt-dix livres ; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèsent jusqu'à cent vingt-cinq livres chacune..... Les voyageurs Anglois rapportèrent aussi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Eden vit chez M. le Chevalier Judde, elle étoit si grosse que les os seuls & le crâne, sans y comprendre les défenses, pesoient environ deux cents livres ; de sorte qu'au jugement de l'auteur elle en auroit dû peser cinq cents dans la totalité de ses parties. *Histoire générale des Voyages, tome I, page 223.* — Lopes prit plaisir à peser plusieurs dents d'éléphant, dont chacune étoit d'environ deux cents livres. *Idem, tome V, page 79.* — La grandeur des éléphans peut être connue par leurs dents qu'on a ramassées, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. *Voyage de Drack, page 104.* — Au royaume de Lowango, j'achetai deux dents d'éléphant, qui étoient de la même bête, qui pesoient chacune cent vingt-six livres. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 319.* — Les dents des éléphans, au cap de Bonne-espérance, sont très-grosses, elles

fait que nous ne doutons plus que ces défenses & ces ossemens ne soient en effet des défenses & des ossemens d'éléphant. M. Sloane l'avoit dit [a], mais ne l'avoit pas prouvé ; M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement [b] ; & il nous

présent de soixante à cent vingt livres. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, page 12.*

[a] Voyez l'Histoire de l'Académie des Sciences, *année 1727, page 1 jusqu'à la page 4.*

[b] La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là, sous terre dans la Sibérie, sont sur-tout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des Lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquoit jusqu'à présent à l'Histoire Naturelle de ces os. Pierre le Grand, s'est sur-tout rendu recommandable à ce sujet aux Naturalistes, & comme il cherchoit en tout à suivre la Nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entr'autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreroient quelque part des cornes de Mammout, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenans à cet animal, sans en excepter un seul, & de les envoyer à Péterſbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, & entr'autres à Jakutzk, où d'abord après la publication, un Sluſchewoi, appelé *Wasilei Otlasow*, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, Capitaine-lieutenant de la Garde & Woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammout, & il y fut dépêché

a donné sur cela des faits curieux, &

la même année 23 Avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la Chancellerie de Jakutzk, & lui représenta qu'il s'étoit transporté avec son fils, vers la mer, pour chercher des os de mammout, & que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu & de la mer, il avoit trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammout à laquelle tenoit une corne, & auprès de laquelle il y avoit une autre corne du même animal, qui l'avoit peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de-là, ils avoient tiré de la terre, une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur étoit inconnu; que cette tête ressembloit assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avoit les cornes au-dessus du nez, & que par rapport à un accident qui lui étoit arrivé à ses yeux, il avoit été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'Ordonnance de Sa Majesté, il supplioit de détacher son fils avec lui vers Vst-anskoje, Simowie & vers la mer, le Woywode lui accorda sa demande, & les fit partir sur le champ. Un troisième Sluschiwoi de Jakutzk, représenta à la Chancellerie en 1724, qu'il avoit fait un voyage sur la rivière de Jelon, & qu'il avoit eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammout fraîche, avec une corne & toutes ses parties, qu'il l'avoit tirée de terre & laissée dans un endroit où il sauroit la retrouver, qu'il prioit qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses, le Woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bien-tôt après en route, il retrouva la tête & toutes

que nous avons cru devoir rapporter

ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avoit plus que la moitié d'une corne qu'il apporta avec la tête à la Chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de maminout, qu'il avoit trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammout, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordoit cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul auroit suffi, & ils pouvoient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devoit les beaucoup encourager..... Un Cosaque de Jakutzk, appelé *Jwanselsku*, demanda à la Chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaseitch & de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os & du vrai crystal; il avoit déjà vécu dans lesdits lieux, & y avoit amassé des choses remarquables, & envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, & le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 d'Avril 1725.

Nasar-Koleschow, Commissaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk & de là à Irkurtzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avoit deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, & qui étoit munie de deux cornes & d'une dent de mammout; ce squelette est arrivé le 14 Octobre 1723 à Irkutzk, & j'en ai trouvé la relation dans la Chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi, que le même homme a fourni une corne de mammout après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes

ici ; mais M. Daubenton nous paroît

relations, regarde pour la plus grande partie une même espèce d'os ; savoir, 1.° tous ceux qui se trouvent dans le Cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammout, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant, ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers.* 2.° On voit par les relations ci-dessus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout à-fait différent d'un éléphant, & qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressembloient à une tête de bœuf, plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un élephant, & j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avoit été envoyée d'Anadirskoi-Ostrog, & qui, selon ce qu'on m'a dit, étoit parfaitement semblable à celle que Portn-jagin avoit trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin, j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska, on trouve non-seulement par ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphans, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches & des os de jambes, qui vrai-semblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux, auxquels on doit attribuer lesdites têtes, & que sans contredit on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes & de hanches de cette espèce, dont je ne saurois rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimoit aucuns que ceux

être le premier qui ait mis la chose hors de doute, par des mesures précises,

qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphans ; mais il semble que depuis l'Ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, & que comme les premiers avoient déjà occasionné la fable de l'animal mammout, on a rangé ces derniers dans la même classe : car quoiqu'on connoisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, & ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le Nord-est, & par conséquent aussi les environs de Mangasca & de Jakutzk, qui soient remplies de ces os d'éléphant, il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie & dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtitch, du Toms & de la Lena, mais encore par-ci par-là, en Russie & même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile, *ebur fossile*, & cela avec beaucoup de raison ; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne, vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, & l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies & changées en ivoire fossile ; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraiches pour la plupart. De-là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os & autres ensanglantés ; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, & d'après lui par

des comparaisons exactes & des raisons

Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avoit pas lieu d'en douter ; & comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os, a enfanté une autre fiction de l'animal mammout, dont on a conté que dans la Sibérie il vivoit sous terre, qu'il y mouroit quelquefois & étoit enterré sous les décombres, & tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendoit trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammout, cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, & environ trois brasses de long, il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue & le front très-large ; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir & croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, & de se rétrécir en un petit volume ; ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer, que de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammout vivant..... Les têtes & les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphans, ont été autrefois sans contredit des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, & je présume que les éléphans pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, & se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pu ; leur sort a été différent, les uns ont

* Mœurs & usages des Ostiaques, dans le *Recueil des voyages au Nord, page 382.*

fondées sur les grandes connoissances

été bien loin, les autres ont pû même après leur mort avoir été transportés fort loin par quelque inondation : ceux au contraire qui étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse ; d'autres encore sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude....... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter ; les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long & six pouces de diamètre (M. de Strahlenberg dit, jusqu'à neuf), & les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit, qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, & qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante & cent soixante-huit livres...... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre ou qui jaunissent par la suite des temps, & d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs ; & enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre & ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, & elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité, qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu-noir dans ces dents corrompues........ Il seroit à souhaiter, pour le bien de l'Histoire Naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'espérer. *Relation d'un voyage à Kamtschatka*,

qu'il s'est acquises dans la science de l'Anatomie comparée.

par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue Russe. La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, & ensuite, par M. le Marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original Allemand, imprimé à Gottingue en 1752.



DESCRIPTION DE L'ÉLÉPHANT.

QUOIQUE l'on ſache que l'Éléphant eſt le plus grand de tous les quadrupèdes, on ſeroit ſurpris en voyant pour la première fois un animal, qui a juſqu'à quatorze pieds de hauteur & plus de vingt-cinq pieds de longueur lorſqu'il tient ſa trompe étendue en avant. Quelle énorme différence de cette maſſe prodigieuſe au petit volume de la Souris ou des Muſaraignes! Auſſi l'éléphant *(planche I.)* * paroît ſurchargé de ſon propre poids : ſes jambes reſſemblent à quatre piliers mal dreſſés, qui ſoutiennent ſon corps informe, dont le dos eſt voûté, la croupe ravalée & les flancs preſqu'auſſi renflés que les côtés. La tête tient au corps preſque ſans apparence de cou ; elle eſt terminée en arrière par deux convexités, placées l'une à côté de l'autre entre de très-larges oreilles. Les

* Cette figure a été deſſinée d'après un modèle de l'éléphant dont l'empereur des Turcs fit préſent au roi de Naples, & qui a vécu long-temps dans la Capitale de ce royaume, où il eſt mort il y a quelques années. M. Sali, ſculpteur, de l'Académie royale de peinture & de ſculpture de Paris, modéla cet éléphant à Naples en 1745 ; M. Soufflot, Contrôleur général des bâtimens du Roi, à qui ce modèle appartient & qui a bien voulu nous le prêter, m'a aſſuré qu'il avoit été fait avec beaucoup de ſoin, & que l'on pouvoit compter ſur la juſteſſe de ſes proportions.

yeux sont excessivement petits & séparés par un espace relevé en bosse. Le museau est très-différent de celui de tout autre quadrupède; on n'y voit que l'origine d'une très-longue trompe, qui pend entre deux longues défenses; on n'aperçoit la bouche qu'en regardant derrière la trompe, qui tient lieu de lèvre supérieure, celle du dessous se termine en pointe. La queue de l'animal est courte & très-mince, sur-tout en comparaison de la trompe, qui ressemble à une grosse & longue queue placée en avant. Les pieds sont très-petits, ronds & difformes, on n'y distingue que des ongles; enfin l'éléphant en repos sur ses jambes, est un animal informe & colossal, qui semble être arrêté & affaissé par la pesanteur de sa masse; sa longue face où l'on ne voit que de petits yeux, sans nez, ni bouche, rend sa physionomie stupide; la trompe, qui cache la bouche, qui tient lieu de nez, & qui est accompagnée de deux longues défenses, fait une conformation étrange & unique pour le museau d'un quadrupède. A des apparences si défavorables, qui reconnoîtroit l'animal le plus adroit & le plus intelligent de tous les animaux!

L'Auteur de la Nature a mis, sous la physionomie stupide de l'éléphant, un instinct admirable; les parties de son corps ont tant de vigueur & de force, que la masse énorme qu'elles composent, se meut avec facilité &

même avec promptitude : ſouvent il marche très-vîte, & il s'agite avec furie ; ſes jambes qui paroiſſent ſi roides, ſe plient comme celles des autres animaux ; il ſe couche & il ſe relève avec toute l'aiſance que peut permettre la peſanteur de ſon corps. La trompe, cet organe particulier à l'éléphant, eſt le principal agent qu'il emploie pour ſes beſoins & pour ſa défenſe : la force dont les grands animaux ſont ſeuls capables, l'agilité & l'adreſſe qui ſont le partage des petits animaux, ſont réunis dans cette trompe, elle eſt plus forte que la patte du tigre & de l'ours, & auſſi adroite que la main du ſinge.

La trompe de l'éléphant eſt, à proprement parler, ſon nez, prolongé en forme de tuyau & terminé par les ouvertures des narines, qui ſont en effet au bout de la trompe. Le groin des cochons, de la taupe, des muſaraignes, du raton, du coati, &c. a quelque rapport avec cette trompe, en ce qu'il eſt alongé & mobile ; mais la trompe a de plus la propriété de faire les fonctions d'un bras long & nerveux, & d'une main très-adroite, auſſi-bien que les fonctions du nez. La trompe d'un éléphant de treize pieds & demi de hauteur, a environ huit pieds de longueur au dehors de la bouche *, cinq pieds & demi

* Les proportions de l'éléphant de Naples, ayant été gardées ſoigneuſement dans le modèle, dont il a déjà été fait mention, j'ai conclu des dimenſions de ce modèle celles d'un grand éléphant haut de treize pieds & demi.

de circonférence près de la bouche, & un pied & demi près de l'extrémité ; c'eſt un tuyau de figure conique, irrégulière, fort alongé, tronqué & évaſé par le bout : le côté ſupérieur de ce tuyau eſt convexe & cannelé ſur ſa largeur, & le côté inférieur eſt aplati & a deux rangs longitudinaux de petites éminences, qui reſſemblent aux pieds des vers à ſoie & de la plupart des autres chenilles *. La première portion de la trompe ſe trouve à l'endroit de la lèvre ſupérieure & de l'extrémité du nez des autres animaux, & en tient lieu, puiſque le côté intérieur ſert de lèvre, & que les narines ſont placées au dedans; car la trompe eſt creuſée dans toute ſa longueur, & ſa cavité eſt diviſée par une cloiſon longitudinale en deux canaux, qui ſe prolongent & s'étendent en haut ſur le devant de la mâchoire ſupérieure ; enſuite ils ſe courbent en dedans & deſcendent juſqu'au palais, où ils ſe terminent chacun par un orifice: ils ont auſſi chacun un autre orifice à l'extrémité de la trompe. On a vu dans ces canaux, à l'endroit où ils ſe courbent avant d'entrer dans les os de la tête, une lame cartilagineuſe mobile & diſpoſée de façon à faire ſoupçonner qu'elle ferme le canal, & qu'elle empêche que l'eau, dont l'élé-

* Voyez la deſcription anatomique de l'éléphant dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 108*. J'ai tiré de cet ouvrage les faits qui ont pu entrer dans mon plan de deſcription, n'ayant point vu d'éléphant.

phant remplit ſa trompe, n'entre dans les conduits du nez, où ſe trouvent les organes de l'odorat. L'éléphant peut mouvoir ſa trompe en tout ſens, l'alonger & la raccourcir ſans changer le diamètre des deux canaux du dedans; ainſi la reſpiration n'y eſt génée dans aucune ſituation de la trompe, & l'eau y reſte juſqu'à ce que l'animal l'en faſſe ſortir par une expiration; chaque canal eſt formé par une membrane liſſe & ferme, qui fait ſes parois intérieures, & la trompe eſt revêtue au dehors par une autre membrane: la ſubſtance qui eſt entre cette membrane extérieure & celles des canaux, eſt compoſée de muſcles longitudinaux, relativement à la direction de la trompe & d'autres muſcles tranſverſaux, qui ne ſont pas circulaires, mais qui s'étendent au contraire comme des rayons, depuis les membranes des canaux juſqu'à la membrane extérieure de la trompe: tous ces muſcles ſont en très-grand nombre & peuvent ſe contracter ou ſe dilater dans une portion de la trompe, ou ſur un de ſes côtés, ſans que les autres éprouvent le même mouvement. Dès-lors on peut concevoir comment la trompe ſe meut en tout ſens, s'alonge & ſe raccourcit ſans que le diamètre des canaux intérieurs varie beaucoup de longueur, puiſque les muſcles n'embraſſent pas ces canaux; leurs attaches ſont placées de façon qu'ils tirent en dehors les membranes des canaux intérieurs, & qu'ils ne tendent

qu'à dilater ou contracter, qu'à augmenter ou diminuer l'épaiſſeur de la ſubſtance, qui eſt entre les membranes des canaux & la membrane extérieure; par exemple, en contractant cette ſubſtance dans le côté droit de la trompe, & par conſéquent en la rendant plus épaiſſe, ils font courber la trompe de ce même côté, & durant ce mouvement la ſubſtance du côté gauche ſe dilate & s'amincit. Si la contraction ſe fait également dans tout le tour de la trompe, elle ſe raccourcit ſans ſe courber, &c. les muſcles étant très-nombreux, il s'en trouve aſſez pour opérer toutes ſortes d'inflexions dans la trompe avec une force & une vîteſſe extrême; les plus ſurprenantes ſe font à l'extrémité. Elle eſt terminée par une concavité, au fond de laquelle ſont les trous des narines, & dont le bord eſt ſaillant; la partie inférieure de ce bord a plus d'épaiſſeur que les parties latérales, & la partie ſupérieure eſt alongée en forme de doigt, qui a environ cinq pouces de longueur : ce prolongement, & tout le reſte des bords de l'extrémité de la trompe & la concavité qu'ils forment peuvent prendre différentes figures ſuivant les beſoins de l'animal. C'eſt par le moyen de cet organe, qu'il ſaiſit différentes choſes, comme avec un doigt, ou comme avec une main; il ramaſſe un grain de blé, le fétu le plus délié, &c. Il fait des opérations qui demandent une adreſſe & une préciſion dont

on ne croiroit pas qu'un ſi gros animal fût capable. Lorſqu'il veut enlever un corps uni & trop étendu pour être ſaiſi, il applique exactement les bords de l'extrémité de ſa trompe ſur ce corps, & en retirant ſon haleine, il pompe ſi bien l'air, qu'il parvient à enlever un corps très-peſant; en plongeant l'extrémité de cette trompe dans l'eau, il l'attire & en remplit toute la capacité des deux canaux de l'intérieur; enſuite, il retire ſa trompe & la garde pleine d'eau, quoiqu'il lui faſſe faire de grands mouvemens, & même quoiqu'il la contourne en ſpirale : il peut faire jaillir cette eau au loin; mais pour l'ordinaire, il la boit en portant le bout de ſa trompe dans ſa bouche, où il laiſſe couler l'eau.

La bouche eſt très-petite & preſqu'entièrement cachée derrière les déſenſes & la baſe de la trompe. L'animal replie ſa trompe pour porter à ſa bouche tous ſes alimens, tant ſolides que liquides, il cueille l'herbe, il ramaſſe le foin, toujours avec cette main & ce doigt, qui ſont au bout de la trompe, il en fait de petites bottes, qu'il porte juſqu'au fond de ſa bouche.

Les défenſes ſont de très-longues dents, elles ſortent au dehors de la bouche, elles ſont dirigées obliquement en bas, en avant & en dehors, & recourbées en haut. Le détail de leur deſcription ſe trouvera à l'article du ſquelette de l'éléphant.

L'ouverture des paupières de l'éléphant eſt très-petite, & le globe des yeux n'a pas le tiers de la groſſeur du globe de l'œil du bœuf, à proportion de la grandeur du corps de chacun de ces animaux.

Il y a de chaque côté de la tête de l'éléphant, entre l'œil & l'oreille, l'orifice d'un conduit gros comme le doigt, qui aboutit à une glande placée ſous la peau : on dit qu'il ſort de ces conduits une humeur huileuſe lorſque l'animal eſt en chaleur.

Les oreilles de l'éléphant ſont, à ce que l'on a prétendu, plus grandes à proportion que celles de tout autre animal ; mais il faut certainement en excepter la chauve-ſouris, que nous avons nommée *oreillar* [a], parce que ſes oreilles ſont ſi longues, qu'elles ont les trois quarts de la longueur du corps entier, & parce qu'elles ont auſſi beaucoup de largeur. Celles de l'éléphant varient de grandeur dans différens ſujets, car les oreilles du modèle de l'éléphant de Naples, ſont moins grandes que celles de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont M. Perrault a donné la deſcription [b] ; & les oreilles d'un petit éléphant Indien, dont le même auteur fait mention, étoient encore moins grandes que celles de l'éléphant de Naples [c]. Les

[a] Voyez le tome XVI de cet Ouvrage.

[b] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Anim. *partie III, page 107.*

[c] *Idem, ibidem.*

oreilles de l'éléphant ont quelque rapport, pour la figure, à celles des ſinges, elles ſont étendues en haut, en arrière & en bas, elles ſont minces ſans rebords; il y a une échancrure au bord de la partie poſtérieure de chaque oreille du modèle de l'éléphant de Naples.

La queue eſt terminée par un petit bouquet de très-gros crins, & deſcend juſqu'aux talons.

Les jambes de devant ſont plus longues que celles de derrière, cependant elles ne commencent à être dégagées du corps qu'au-deſſus du coude, qui paroît être marqué à l'extérieur par un gros tubercule placé au côté externe & poſtérieur de la partie ſupérieure de la jambe; le devant de cette partie eſt très-renflé & forme une ſorte de mollet qui indique la groſſeur & la force des muſcles; ce renflement ſe trouve, à proprement parler, au devant de la partie inférieure du bras & de la partie ſupérieure de l'avant-bras, l'endroit du poignet eſt le moins gros de toute la jambe de devant.

Les jambes de derrière ſont très-courtes, il n'y a que la jambe proprement dite, & peut-être le genou, qui ſoient dégagés du corps. Le devant de la partie inférieure de la cuiſſe, eſt très-renflé & s'étend en avant, de manière qu'elle forme au deſſous du flanc une naiſſance d'arc qui aboutit au ventre; il y a derrière la jambe, proprement dite,

au-dessus du pied un renflement qui paroît formé par le talon, & au devant un autre renflement plus petit : l'endroit le moins gros de la jambe de derrière est au-dessus de ces renflemens.

Les pieds de devant n'ont pas plus de longueur que ceux de derrière, mais ils sont un peu plus larges. J'ai observé les ongles d'un jeune éléphant empaillé, qui est au Cabinet du Roi ; j'ai trouvé ces ongles *(pl. II, A B C D E, fig. 1, où un pied de devant est vu par sa partie antérieure, & A B C D, fig. 2, où un pied de derrière est vu par-dessous)* bien formés ; leur substance est semblable à celle des ongles des animaux fissipèdes : ils ont plus de largeur que de longueur, ils sont convexes. On voit très-distinctement les couches successives qui se sont formées dans leur accroissement : leur bord inférieur *(fig. 2, E F G)* est mince & saillant, enfin ce sont de vrais ongles ; cependant M. Perrault, dans sa description anatomique de l'éléphant, ne les regarde que comme des prolongemens de la plante des pieds. « La corne qui garnissoit la plante » des pieds ainsi qu'une femelle, dit cet au- » teur, débordoit comme si elle étoit éca- » chée par la pesanteur de tout le corps, » & formoit quelques ongles mal formés * ». L'éléphant de la Ménagerie de Versailles,

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Anim, *partie III, page 103.*

dont il s'agissoit dans la description de M. Perrault, étant beaucoup plus avancé en âge que celui dont j'ai vu les ongles, devoit avoir la semelle de la plante des pieds plus épaisse & plus dure; mais étoit-elle de substance de corne, semblable à celle des ongles? Au moins il me paroît, par ce que j'ai vu sur notre jeune éléphant, que les ongles de cet animal ne sont pas des prolongemens formés par une extension forcée de la semelle *(HIK)* de la plante des pieds, qui vienne à déborder au dehors. Les ongles de ce jeune éléphant étoient séparés de la semelle du pied par un joint *(L)* fort apparent, ils étoient dirigés en bas, & même courbés en dedans par leur extrémité inférieure *(EFG)*; ils auroient dû au contraire être dirigés & courbés en haut, s'ils n'avoient été formés que par l'extension de la semelle, & dans ce cas la semelle auroit dû être plus dure ou au moins aussi dure sur la plante du pied que dans les prolongemens en forme d'ongles: au contraire, les ongles de notre jeune éléphant sont beaucoup plus durs que la semelle, & de substance de corne très-décidée, tandis que la semelle n'est que cartilagineuse. Je ne doute pas que les prolongemens qui se trouvoient à la partie postérieure des pieds de derrière de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, ne fussent des productions de la semelle, comme le dit M. Perrault; mais n'y avoit-il aucune différence entre les ongles

& ces prolongemens, qui ne ſont pas dans tous les individus, tandis qu'ils ont tous des ongles! La ſemelle du jeune éléphant commençoit à déborder dans quelques endroits *(M N)*, & il paroît qu'avec le temps elle auroit pu former de grands prolongemens. Le nombre des ongles de l'éléphant varie, car celui de la Ménagerie de Verſailles n'en avoit que trois à chaque pied; le petit éléphant Indien en avoit quatre, le modèle de l'éléphant de Naples & le jeune éléphant empaillé, en ont cinq aux pieds de devant *(pl. II, fig. 1, A B C D E)*, & ſeulement quatre aux pieds de derrière *(fig. 2, A B C D)*; les ongles du milieu ſont beaucoup plus grands que les ongles extérieurs; dans le jeune éléphant, ils ont tous à peu près la même forme; mais dans le modèle de celui de Naples, les ongles des pieds de devant ſont plus longs que ceux des pieds de derrière; ils ont des cannelures tranſverſales très-apparentes, ils ſont coupés quarrément par le bout, & dirigés obliquement à droite dans les deux pieds: ces mêmes ongles étoient au contraire dirigés à gauche dans l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles; les ongles de notre jeune éléphant ſont bien placés & bien dirigés relativement au pied. J'ai fait faire des coupes dans les plus grands, & j'ai trouvé ſous ſes ongles *(A, pl. II, fig. 3 & 4)* deux oſſelets *(B C)* joints l'un contre l'autre dans l'un de ces ongles

(*fig. 3*), & un peu ſéparés dans un autre (*fig. 4*); en enlevant la ſemelle ſous le plus grand ongle du pied de derrière, j'ai auſſi trouvé un oſſelet; il n'eſt reſté que ces os dans les pieds du jeune éléphant empaillé, ainſi je ne peux pas aſſurer que celui qui touche à l'ongle, ſoit la troiſième phalange du doigt; mais je n'en douterois pas ſi M. Perrault n'avoit dit que les ongles n'ont point de rapport aux doigts, & qu'il manque une phalange dans chaque doigt & dans le pouce. Au moins eſt-il certain que les ongles de notre jeune éléphant ont rapport aux oſſelets qui ſont derrière.

L'éléphant a peu de poil; celui de la Ménagerie de Verſailles n'en avoit que ſur la trompe, ſur les paupières & ſur la queue; c'étoit des crins ou des ſoies de ſanglier, éloignées les unes des autres; ces ſoies étoient noires, luiſantes, de même groſſeur dans toute leur longueur, car elles n'étoient pas pointues, leur extrémité paroiſſoit avoir été coupée: les plus longues avoient un pouce & demi, mais celles qui formoient une houppe au bout de la queue, étoient longues de trois ou quatre pouces. Les cils de la paupière inférieure avoient juſqu'à huit pouces, & ceux de la paupière ſupérieure ſeulement un pouce & demi. Il y a des éléphans qui ont des ſoies ſur tout le corps, mais très-rares & peu apparentes.

La peau a des rides creuſes, comme les

lignes qui sont sur la paume de la main de l'homme, & des rides saillantes formées par des callosités de l'épiderme, qui est gercé & couvert de crasse. En plusieurs endroits, les rides creuses sont plus ou moins éloignées les unes des autres, elles ont différentes directions ou s'entrecoupent en différens sens : l'éléphant de Versailles n'en avoit pas sur le front, ni sur les oreilles; dans les endroits où il ne se trouvoit point de callosités dans l'épiderme, il n'étoit pas plus épais que du gros papier, mais il avoit jusqu'à trois lignes d'épaisseur dans les endroits calleux.

Le jeune éléphant desséché *, qui est au Cabinet du Roi, a du poil sur toutes les parties du corps, principalement sur le dos. L'épiderme est enlevé dans quelques endroits, il a déjà l'épaisseur d'environ la sixième partie d'une ligne; sa face externe *(pl. III, fig. 1, où l'épiderme est représenté vu à la loupe)*, est grenue comme du chagrin; les rides creuses ou gerçures *(A A A)* sont déjà marquées; on voit aussi les trous *(B)* à travers lesquels passent les poils *(C)*. La face interne de l'épiderme *(figure 2, où il est représenté vu avec la même loupe qui a servi pour la figure 1 & pour les quatre autres figures de la planche III)*, a autant de petites cavités *(A A A)* qu'il y a de

* Voyez ci-après la Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Histoire Naturelle de l'éléphant.

convexités

convexités ſur l'externe ; les bords de ces cavités forment des figures à quatre, cinq ou ſix côtés ; on voit auſſi ſur la face interne les trous *(B B B)* à travers leſquels paſſent les poils, & des reliefs qui correſpondent aux rides creuſes de l'autre face. La peau *(fig. 3)* a de petites élévations *(AAA)* qui correſpondent aux cavités de la face interne de l'épiderme, & qui s'y engrènent ; on voit auſſi ſur la peau des trous *(B B B)* d'où ſortent les poils *(CCC)*. L'épiderme du jeune éléphant eſt de couleur griſe-cendrée ; celui de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles étoit de couleur griſe-brune dans le temps que l'animal fut diſſéqué, & à préſent il eſt encore à peu près de cette couleur, qui a été un peu noircie par le temps & le deſſéchement *. On diſtingue ſur la face externe *(fig. 4)* de l'épiderme de cet éléphant les différentes couches dont il eſt compoſé ; dans les endroits *(A B)* où toutes les couches ſont conſervées, les tubercules ont beaucoup plus de groſſeur que dans les endroits *(CD)* où les couches externes ont été enlevées. Comme tous les tubercules de la face externe ſont plus gros & plus élevés ſur l'éléphant

* M. Perrault, rapporte que l'épiderme du même éléphant de la Ménagerie de Verſailles, étoit devenu blanc après avoir été gardé & deſſéché par le temps. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des animaux, partie III, page 116.* Aujourd'hui que cet épiderme a été gardé bien plus long-temps, & qu'il eſt par conſéquent plus deſſéché, il a une couleur noirâtre.

de la Ménagerie de Verſailles que ſur le jeune, les cavités de la face interne *(fig. 5)* ſont auſſi plus larges & plus profondes, & les élévations de la peau *(fig. 6)* ſont plus hautes. Les bords des cavités de la face interne de l'épiderme forment des figures à pluſieurs côtés, dont les angles ne ſont pas auſſi bien exprimés que ſur l'épiderme du jeune éléphant; mais cependant ces cavités ne ſont pas rondes, comme le dit M. Perrault[a]. Je n'ai pas vu non plus qu'il y eût ſur la peau de l'éléphant de la Ménagerie des élévations rondes & différentes de celles qui ſont pointues, comme M. Perrault le fait remarquer[b], il m'a paru que ces élévations étoient de différentes grandeurs en différens endroits & diverſement inclinées, mais toutes à peu près de même figure : il eſt vrai que je n'ai eu que quelques lambeaux de la peau de cet éléphant[c]; ils ont trois, quatre & même juſqu'à ſept lignes d'épaiſſeur; la couleur de la face externe de la peau eſt jaunâtre ſous l'épiderme; celle du jeune éléphant a auſſi une couleur jaunâtre, mais plus pâle, & les tubercules *(fig. 6)* de la peau ſont ronds & non pas pointus, comme ceux de la peau de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles.

[a] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 115.*

[b] *Idem, pages 115 & 116.*

[c] Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet qui a rapport à l'éléphant.

Pour avoir les dimenſions rapportées dans la table ſuivante, qui ſont celles d'un éléphant de treize pieds & demi de hauteur, j'ai multiplié par le nombre douze, les nombres des dimenſions du modèle de l'éléphant de Naples, dont j'ai déjà fait mention; la hauteur du modèle eſt d'un pied un pouce ſix lignes, qui étant multipliés par douze, donnent treize pieds & demi. Ce modèle a été fait avec aſſez de préciſion, comme je l'ai déjà fait remarquer, pour que l'on puiſſe compter ſur la juſteſſe des dimenſions de ſes différentes parties, comme ſur celle de la figure entière, qui eſt repréſentée ſur la planche I.re de ce volume.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le front juſqu'à l'origine de la queue.	16.	6.	"
Hauteur du train de devant.	13.	6.	"
Hauteur du train de derrière.	12.	"	"
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure juſqu'à l'occiput.	7.	3.	"
Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux.	12.	10.	"
Contour de l'ouverture de la bouche.	4.	8.	"
Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle antérieur de l'œil.	4.	4.	"

	pieds.	pouc.	lign.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille	2.	6.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	4.	6.
Ouverture de l'œil	"	2.	"
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	3.	5.	"
La même distance en ligne droite	3.	"	"
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles	16.	"	"
Longueur des oreilles en arrière	2.	6.	"
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	4.	10.	"
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	4.	5.	"
Circonférence du cou	17.	"	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	24.	5.	"
La même circonférence à l'endroit le plus gros	25.	10.	"
La même circonférence devant les jambes de derrière	24.	2.	"
Longueur du tronçon de la queue	6.	"	"
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	2.	9.	"
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	4.	8.	"
Largeur de l'avant-bras au coude	3.	2.	"
Épaisseur au même endroit	2.	1.	"

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence du poignet.......	5.	1.	"
Circonférence du métacarpe......	5.	8.	"
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles...............	3.	"	"
Largeur du haut de la jambe......	4.	10.	"
Épaisseur.....................	2.	5.	"
Largeur à l'endroit du talon.....	2.	3.	"
Circonférence du métatarse......	5.	9.	"
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles..............	3.	6.	"
Largeur du pied de devant.......	2.	8.	"
Largeur du pied de derrière......	2.	2.	"
Longueur des plus grands ongles.	"	9.	"
Largeur......................	"	10.	"

N'ayant point disséqué d'éléphant, je supplée à la description des viscères, qui me manque, en prenant dans la description anatomique de l'éléphant, faite par M.rs de l'Académie royale des Sciences [a], les faits qui peuvent entrer dans le plan que j'ai suivi en décrivant les autres animaux, & qui doit être uniforme pour tous, par les raisons que j'en ai données en traitant de la description des animaux [b].

Cette description fut faite sur un éléphant

[a] Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 126 & suivantes.*

[b] Voyez le *tome VII* de cet Ouvrage, *I.re partie.*

mort à l'âge de dix-fept ans : il avoit fept pieds & demi de hauteur, depuis le deffus du dos jufqu'à terre, & huit pieds & demi de longueur, depuis le front jufqu'à l'origine de la queue; le bas du ventre n'étoit qu'à trois pieds & demi au-deffus de terre ; le corps avoit douze pieds & demi de circonférence, & la queue deux pieds & demi de longueur.

A l'ouverture de l'abdomen on ne vit point d'épiploon; auffi n'étoit-il pas placé fous les inteftins, mais au deffus, en fuppofant l'animal fur fes pieds, & il s'étendoit jufqu'à la moitié du ventre fur les inteftins. Le principal objet qui fe préfenta, lorfqu'on ouvrit le ventre, fut une portion du colon qui avoit trois pieds de longueur & deux pieds de diamètre, & qui couvroit prefque tous les autres inteftins.

M. Perrault n'a pas donné la fituation des inteftins grêles, ni du cœcum; il paroît feulement que la première portion du cœcum fe trouvoit dans le côté gauche, parce que cet auteur place l'origine du colon dans ce même côté. « Le colon, dit-il, qui commençoit vers le rein gauche après avoir » paffé vers le droit, montoit fous les fauffes » côtes, d'où fe recourbant fous lui-même, il » defcendoit vers l'hypogaftre dont il occupoit » une grande partie & couvroit prefque tous » les autres inteftins; enfuite s'étant rétréci, » il fe rélargiffoit; mais en perdant une

partie de sa grosseur il retournoit encore & «
montoit vers le côté gauche pour passer «
sous deux circonvolutions de l'ileon, d'où «
sortant il s'avançoit un peu vers le ven- «
tricule & se repliant autour de l'ileon qu'il «
embrassoit, il passoit outre, & formoit la «
partie qui descend droit à l'anus, appelée «
le *rectum* * ».

Les membranes des intestins grêles étoient très-épaisses, & le colon avoit une large bande tendineuse & longitudinale.

L'estomac avoit peu de diamètre, il en avoit moins que le colon, car son diamètre, n'étoit que de quatorze pouces dans la partie la plus large, il avoit trois pieds & demi de longueur; l'orifice supérieur étoit à peu près aussi éloigné du pylore que du fond du grand cul-de-sac, qui se terminoit en une pointe composée de tuniques beaucoup plus épaisses que celles du reste de l'estomac; il y avoit au fond du grand cul-de-sac plusieurs feuillets épais d'une ligne, larges d'un pouce & demi, & disposés irrégulièrement; le reste des parois intérieures étoit percé de plusieurs petits trous & par de plus grands, qui correspondoient à des grains glanduleux.

Le foie étoit partagé en deux lobes, dont le droit étoit un peu plus grand que le gauche, celui-ci ne s'étendoit guère au de-là du milieu de la région épigastrique, sa partie

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 128.*

convexe étoit attachée au diaphragme par un fort ligament large de quatre pouces ; ce viſcère étoit au dehors d'un vert fort brun, & au dedans il avoit une couleur cendrée; ſa ſubſtance étoit dure & sèche, il n'y avoit point de véſicule du fiel.

Le pancréas avoit un pied de longueur ſur trois pouces de largeur.

« L'uretère dans la partie cave du rein, » étoit partagé en pluſieurs petits canaux qui » s'élargiſſoient par le bout, faiſant chacun » comme un entonnoir qui embraſſoit chaque » mamelon du rein, ainſi qu'il ſe voit dans » l'homme. Les glandes rénales qui étoient » placées entre le rein & la veine-cave, » étoient longues & étroites, ayant ſix » pouces de long, & ſeulement demi-pouce » d'épaiſſeur; leur ſubſtance étoit fort ſolide, » ſans aucune cavité, leur couleur étoit d'un jaune pâle * ».

Chaque poumon n'avoit qu'un lobe, le gauche étoit le plus long & le plus épais; le cœur étoit rond, il avoit un pied en tout ſens.

La langue étoit pointue comme la mâchoire inférieure & recourbée en bas par le bout, elle avoit pluſieurs papilles molles & ſouples, beaucoup plus grandes vers la racine de la langue que vers le bout; l'épiglotte étoit petite & moins ferme que dans les autres animaux.

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 131.*

Le cerveau étoit très-petit, il avoit des anfractuosités & recouvroit le cervelet, qui étoit plus grand que dans tout autre animal ; cependant le cerveau & le cervelet pris ensemble n'avoient que huit pouces de longueur & six pouces de largeur, ils ne pesoient que neuf livres.

Il n'y avoit que deux mamelles, elles se trouvoient sur la poitrine, une de chaque côté : les mamelons étoient fort petits.

On a observé que les parties de la génération sont petites dans l'éléphant à proportion du corps ; que la verge ressemble à celle du cheval, qu'il n'a point de scrotum, &c. *.

M. Perrault rapporte dans sa description de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, que la vulve étoit placée presqu'au milieu du ventre à plus de deux pieds de distance de l'endroit où elle se trouve dans les autres animaux. Le clitoris s'étendoit le long de cet espace sous le vagin, il avoit deux pouces de diamètre ; quoique recouvert par la peau du ventre, il étoit si apparent qu'on l'avoit toujours regardé comme la verge d'un mâle, & l'animal avoit passé pour tel jusqu'au moment de sa dissection.

Le vagin s'étendoit en arrière depuis la vulve jusqu'au pubis, au contraire de la direction que cette partie a en avant dans les autres animaux ; elle formoit un coude à peu près dans le milieu de sa longueur à l'endroit

* *A. Moulinus, Hist. ant. Elephanti, 1682.*

du pubis, de ſorte que la ſeconde moitié ſe prolongeoit en avant; ſes parois intérieures étoient fort liſſes. Les bords de l'orifice de la matrice s'étendoient dans le vagin de la longueur de deux pouces; le col de la matrice étoit, pour ainſi dire, fermé par deux valvules ſigmoïdes, qui étoient diſpoſées de façon à empêcher, dit M. Perrault, que l'urine n'entrât dans la matrice, parce que l'urètre aboutiſſant au vagin près de l'orifice de la matrice, l'urine qui ſortoit de l'urètre, avoit plus de facilité à couler vers la matrice que vers la vulve, le coude du vagin étant un obſtacle à cette voie; le corps de la matrice étoit ôvale, il avoit un pied & demi de longueur ſur dix pouces de largeur; les orifices des cornes de la matrice étoient entourés par un appendice de la membrane interne qui avoit la forme d'une frange ou d'un pavillon, & qui pouvoit, pour ainſi dire, fermer les orifices des cornes de la matrice & empêcher, dit encore M. Perrault, que ce qui auroit paſſé des cornes de la matrice ne pût repaſſer de la matrice dans les cornes, elles étoient jointes l'une à l'autre près du corps de la matrice ſur la longueur d'un pied; les trompes n'avoient que deux pouces; le diamètre du pavillon étoit de quatre pouces; les teſticules avoient peu de volume.

Si les valvules de l'orifice de la matrice ſont diſpoſées de manière à empêcher qu'il n'entre rien dans la matrice, elles devroient,

ce me ſemble, arrêter la liqueur prolifique du mâle, comme l'urine de la femelle; il y a encore un article de la deſcription rapportée par M. Perrault, qui me paroît difficile à comprendre relativement à l'accouplement; c'eſt la direction de la première portion du vagin, qui s'étend de devant en arrière depuis la vulve juſqu'à la partie poſtérieure du pubis ſur la longueur de plus de deux pieds. Comment cette direction pourroit-elle changer dans l'accouplement! ou ſi elle ſubſiſte, comment la verge du mâle pourroit-elle prendre la même direction, en ſuppoſant, comme on le dit & comme il y a tout lieu de le croire, que le mâle & la femelle aient tous les deux le corps dirigé en avant!

Les dimenſions des viſcères rapportées dans la table ſuivante, ont été tirées de la deſcription anatomique de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, partie III, page 127 & ſuivantes.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cœcum......	38.	"	"
Circonférence...................	2.	1.	6.
Longueur du cœcum............	1.	6.	"
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5.	"	"
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.........	6.	"	"

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	5.	//	//
Circonférence du rectum près du colon.	2.	6.	//
Longueur du colon & du rectum pris ensemble.	20.	6.	//
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum. .	58.	6.	//
Longueur du foie.	2.	6.	//
Largeur.	3.	//	//
Longueur de la rate.	3.	//	//
Largeur.	//	7.	//
Épaisseur.	//	7.	//
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	//	3.	//
Longueur de la langue.	1.	6.	//
Longueur du vagin.	3.	6.	//
Longueur des cornes de la matrice.	2.	8.	//
Circonférence dans les endroits les plus gros.	//	4.	6.
Circonférence à l'extrémité de chaque corne.	//	//	9.
Longueur des testicules.	//	1.	6.
Largeur.	//	1.	6.
Épaisseur.	//	//	3.

J'ai fait la description suivante des os de l'éléphant, sur un squelette, qui est au Cabinet du Roi, & qui vient de l'éléphant de la

Ménagerie de Verſailles, dont la deſcription anatomique ſe trouve dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, *Partie III.*

La tête eſt la partie du ſquelette de l'éléphant *(pl. IV)* la plus remarquable par ſa conformation extraordinaire; la plupart des os ont des formes ſi étranges, que l'on ne peut guère les comparer à celles des os qui leur correſpondent dans aucun autre animal. Quoique l'on préſume bien en voyant l'éléphant en chair, que les os qui ſoutiennent ſes défenſes énormes & ſa longue trompe doivent être conformés d'une manière très-particulière, & qu'à cet égard la tête de l'éléphant doit être très-différente de celle des autres animaux; cependant en voyant cette tête décharnée, on n'aperçoit qu'avec ſurpriſe la ſituation irrégulière & l'exceſſive largeur de l'ouverture des narines, & le très-grand eſpace qu'occupe la mâchoire ſupérieure au-deſſous de cette ouverture; la face de cet animal ſemble être monſtrueuſe & l'occiput paroît nul, cette partie formant un plan au lieu d'une convexité, & y ayant de plus une cavité dans ſon milieu.

Suppoſons la tête de l'éléphant dans la ſituation où le corps de la mâchoire inférieure ſe trouve dans un plan horizontal *(pl. V)*. Le grand trou occipital eſt au-deſſous de la face poſtérieure *(AB)* de la tête. On ne peut pas employer dans cette

defcription les dénominations de l'occiput, du fommet de la tête & du front, parce que ces trois parties ne forment que deux faces qui font féparées l'une de l'autre par une arête tranfverfale *(C D)*; d'ailleurs on ne peut pas diftinguer exactement les efpaces qu'occupent l'os occipital, les pariétaux, le frontal, &c. parce que les futures ne font pas apparentes dans toute leur étendue; ce défaut des futures n'eft certainement pas un effet de la vieilleffe dans le fquelette qui fert de fujet pour cette defcription, puifqu'il a été tiré d'un éléphant qui n'avoit que dix-fept ans, & que d'ailleurs le joint des épiphyfes eft très-apparent dans les grands os, tels que ceux du bras, de l'avant-bras, de la cuiffe & de la jambe, &c. les articulations des os de la tête ne font pas des futures qui aient de longues dentelures; c'eft plutôt l'efpèce d'articulation que les anciens appelloient *harmonie,* dont les dentelures font très-légères.

Les os du crâne font exceffivement épais, principalement l'os du front, qui a jufqu'à fix pouces huit lignes d'épaiffeur; il y a dans ces os une fubftance très-fpongieufe compofée de plufieurs grandes cellules, terminée en dehors & en dedans par une table très-mince, qui n'eft épaiffe que d'environ deux tiers de ligne; les lames offeufes qui féparent les cellules les unes des autres font encore plus minces, car il s'en trouve beaucoup

qui n'ont pas un quart de ligne d'épaiſſeur ; la plupart des cellules ſont très-alongées, il y en a qui s'étendent depuis la table extérieure preſque juſqu'à la table intérieure ; elles ſont dirigées de dehors en dedans, elles ont toutes des figures irrégulières, & on voit que les cloiſons de pluſieurs de ces cellules ſont percées par des ouvertures de différens diamètres ; les os temporaux ſont à peu près auſſi épais que l'os du front ; la partie que l'on nomme *écailleuſe* dans l'homme & dans les animaux, parce qu'elle eſt mince au point d'être un peu tranſparente, a au moins trois pouces & demi d'épaiſſeur dans l'éléphant ; mais l'occipital, quoique fort épais dans ſes parties latérales ſe trouve très-mince dans ſon milieu où il forme un grand enfoncement à l'extérieur, il n'a qu'environ une ligne d'épaiſſeur dans cet endroit ; ſes deux tables ſont réunies & ne renferment aucun diploé. C'eſt-là, dit-on, que l'on enfonce un clou lorſque l'on veut faire mourir ſubitement un éléphant dont on ne peut arrêter autrement la fureur. La cavité du crâne eſt peu étendue en comparaiſon de la grandeur de la tête, car cette cavité n'a que dix pouces & demi de longueur, dix pouces de largeur & quatre pouces trois lignes de hauteur ; il falloit que les meninges fuſſent fort épaiſſes, puiſque M. Perrault rapporte que le cerveau & le cervelet de l'éléphant dont le ſquelette qui ſert de ſujet pour cette

deſcription a été tiré, n'avoient les deux pris enſemble que huit pouces de long ſur ſix de large, ou ces parties avoient perdu de leur volume avant que leurs dimenſions euſſent été priſes. Si la groſſeur du crâne de l'éléphant étoit proportionnée à celle du cerveau, comme dans la plupart des animaux, il auroit la tête exceſſivement petite, mais les cavernes des os du crâne la groſſiſſent au défaut du volume du cerveau. Nous avons un exemple de cette conformation dans le ſanglier, les cochons & le pecari ou tajacu, qui ont tous les os du crâne fort épais & très-ſpongieux.

La tête du ſquelette dont il s'agit, a deux pieds deux pouces & demi de hauteur verticale, priſe dans le milieu, ſur environ un pied huit pouces de largeur & un pied cinq pouces d'épaiſſeur; elle eſt un peu inclinée en arrière, & la face poſtérieure *(AB)* n'a qu'un pied huit pouces & demi de hauteur, tandis que la face antérieure *(EF)* eſt haute de deux pieds trois pouces & demi; de ſorte que la face ſupérieure eſt inclinée en bas de devant en arrière.

Les branches *(GH)* de la mâchoire inférieure ont plus de la moitié de la hauteur de la face poſtérieure *(AB)* de la tête, ainſi les articulations des apophyſes condyloïdes *(H)* avec les os temporaux *(I)* ſe trouvent placées plus haut que le milieu de la hauteur de cette face.

La partie ſupérieure *(C D)* de la face antérieure de la tête eſt occupée preſqu'en entier par l'os frontal, il forme une portion de chaque orbite des yeux *(K)* par ſon apophyſe orbitaire *(L)*; mais on ne voit pas l'articulation qui le ſépare des os de la mâchoire ſupérieure ou des os propres du nez; s'il y en a dans l'éléphant, ils doivent être à l'endroit *(M)* où ſe trouve une double tubéroſité. L'ouverture *(N N)* des narines qui eſt très-près de celle de la bouche & plus bas que les orbites des yeux dans tous les quadrupèdes *, eſt placée plus haut que le milieu de la hauteur de la face antérieure *(E F)* de la tête de l'éléphant. La mâchoire ſupérieure occupe toute la partie inférieure *(O F)* de cette face, s'étend de chaque côté & forme une partie des orbites des yeux juſqu'à l'os de la pommette *(P)*, qui eſt très-petit; l'orifice *(Q)* du conduit auditif ſe trouve au-deſſus de l'apophyſe zygomatique *(R)* de l'os temporal.

La partie antérieure *(O F)* de la mâchoire du deſſus eſt concave dans le milieu, ſaillante & arrondie ſur les côtés *(S S)*. Il y a auſſi dans le milieu de la face interne une concavité & ſur les côtés des ſaillies arrondies;

* On pourroit excepter l'animal amphibie, que l'on nomme *Vache marine* ou *Bête à la grande dent*, parce qu'il y a une diſtance conſidérable entre l'ouverture des narines & la bouche, & que le centre de cette ouverture des narines n'eſt de guère plus bas que le centre des orbites des yeux.

on voit au milieu de la concavité une jointure longitudinale, qui fait la connexion des os maxillaires, la racine de la trompe eſt appuyée ſur la face externe de la mâchoire & s'étend le long de ſa concavité juſqu'à l'ouverture des narines; les côtés *(S S)* de la mâchoire qui ſont ſaillans & arrondis en avant & en arrière, forment chacun dans leur intérieur une cavité qui ſert d'alvéole à chacune des défenſes *(T T)*.

Pluſieurs Auteurs prétendent que les défenſes de l'éléphant ſortent des os du crâne, des tempes ou du front, & même ils appuient leur opinion par des obſervations faites ſur des têtes d'éléphant décharnées; d'autres aſſurent que ces défenſes tiennent à la mâchoire ſupérieure : il ſembleroit que les os de l'éléphant ſeroient aſſez grands pour être diſtingués les uns des autres, & pour que l'on ne confondît pas la mâchoire avec le crâne, les os des tempes ou l'os frontal. Ces objets ſont en effet très-apparens, mais pour les diſtinguer nettement & les reconnoître chacun en particulier dans toute leur étendue, il faut non-ſeulement les obſerver avec attention; mais encore les comparer avec les os qui leur correſpondent dans d'autres animaux. Ceux de l'éléphant ne ſont pas tous terminés par des jointures apparentes, d'ailleurs la partie antérieure de la mâchoire du deſſus étant le point d'appui de la baſe de la trompe & formant les alvéoles des défenſes

a, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une ſi grande étendue & une forme ſi extraordinaire, que je ne ſuis pas ſurpris qu'elle ait été méconnoiſſable aux yeux de pluſieurs obſervateurs; cette partie de la tête de l'éléphant a de chaque côté deux os poſés l'un ſur l'autre, l'inférieur eſt évidemment une continuation du corps de la mâchoire, on voit la jointure antérieure qui le ſépare de l'os ſupérieur, & la jointure qui remonte entre ces deux os, juſqu'à l'os frontal; ces jointures paroiſſant être les limites antérieures de la mâchoire, on a peut-être cru que l'os ſupérieur ne lui appartenoit pas, & que c'étoit le prolongement d'un autre os; mais ſi l'on examine la partie antérieure de la mâchoire de la plupart des animaux; du chien, par exemple, de la fouine, du cochon, &c. On verra qu'elle eſt compoſée de deux os qui forment les parties inférieures & latérales des bords de l'ouverture des narines & les alvéoles des dents inciſives. Ces os s'étendent en forme de coin entre le corps de la mâchoire & les os du nez *. C'eſt à ces deux os que correſpondent les deux os ſupérieurs *(S S, pl. V)* de la partie antérieure de la mâchoire de l'éléphant; ils forment auſſi les parties inférieures *(O)* & latérales *(N N)* de l'ouverture de ſes narines, &

* M. Perrault déſigne le compoſé de ces deux os par le nom de troiſième os de la mâchoire. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Anim. part. III, page 148.*

les alvéoles des défenses qui sont à la place des dents incisives de la fouine, du chien, du cochon, &c. On ne voit pas sur le squelette de l'éléphant, qui fait le sujet de cette description, la jointure qui devroit séparer de l'os frontal les deux os dont il s'agit; mais il y a bien d'autres jointures qui ne sont pas apparentes sur ce squelette; d'ailleurs, comment pourroit-on supposer que les os fissent partie de l'os frontal, puisqu'ils sont au-dessous de l'ouverture des narines; il faudroit donc supposer aussi que cette ouverture fût au milieu du front, & que le front s'étendît jusqu'à la bouche, cette supposition est fausse & dénuée de toute vraisemblance; il a pourtant fallu l'admettre lorsqu'on a dit, après avoir vu les os de la tête de l'éléphant, que les défenses étoient des cornes qui venoient du front [a], & presque tous les Auteurs ont regardé ces défenses comme des cornes qui pouvoient aussi avoir leur origine dans le crâne ou dans les os temporaux; ce qui n'est pas possible, puisque la grande ouverture des narines est entre le fond des alvéoles des défenses & la base du crâne, & que les orbites des yeux se trouvent entre ces alvéoles & les os temporaux. Pourquoi donc M. Perrault dit-il, dans la description anatomique de l'éléphant [b], « que

[a] *Petrus Gilius in descriptione Elephanti*, pag. 12.

[b] Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 112.*

l'origine & la ſituation des défenſes de cet « animal ne laiſſent aucun doute qu'elles ne « ſoient de veritables cornes, l'os dont elles « ſortent étant diſtinct & ſéparé de celui « d'où les véritables dents ſortent; » ces véritables dents ſont ſans doute les molaires; mais ſi les dents inciſives du chien, de la fouine, du cochon, &c. ſont des dents auſſi véritables que les molaires, il eſt certain que l'origine & la ſituation des défenſes de l'éléphant n'empêchent pas qu'elles ne puiſſent être de vraies dents, puiſqu'elles ſortent des mêmes os, de l'aveu même de M. Perrault [a], & qu'elles tiennent à la même partie de la mâchoire que les dents inciſives du chien, de la fouine, du cochon & de pluſieurs autres animaux. M. Perrault ajoute [b], « que la ſubſtance des défenſes de l'éléphant a plus de rapport à « celle des cornes qu'à celle des dents, qui « ne s'amoliſſent pas au feu, comme fait « l'ivoire; » il eſt certain que ces défenſes n'ont point d'émail, & que leur ſubſtance eſt différente de celle des dents qui ſont compoſées d'os & d'émail; ſi ces ſubſtances étoient eſſentielles aux dents, les défenſes de l'éléphant ne ſeroient pas des dents, quoiqu'elles aient la même origine & la même ſituation que les dents inciſives du chien,

a Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 148.*

b *Idem, page 212.*

de la fouine, du cochon, &c. relativement à l'os de la mâchoire; mais elles ne sont pas dans la bouche comme les incisives des autres animaux, elles ne sortent pas au dehors par la bouche : M. Perrault *, rapporte que les défenses de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles perçoient la peau à cinq pouces au-dessus de la lèvre supérieure; cependant il me paroît que l'on peut conclure de tout ceci, que si les défenses de l'éléphant n'étoient pas de vraies dents, elles seroient encore moins de vraies cornes : quoi qu'il en soit, elles sont bien nommées du nom de *défenses*, puisque l'éléphant s'en sert comme d'armes défensives & offensives.

Les défenses de notre squelette sont recourbées en haut très-sensiblement sur toute leur longueur, car la défense gauche forme un arc d'un cercle qui auroit trois pieds sept pouces de diamètre; la défense droite a une courbure encore plus forte, mais elle n'est pas aussi régulière. La première portion des défenses, qui est engagée dans l'alvéole, a aussi une petite courbure en dehors, & l'extrémité de la défense est un peu courbée en dedans. La longueur de la défense droite prise sur la convexité de sa grande courbure est de trois pieds six pouces neuf lignes, & seulement de trois pieds le long de la concavité de cette courbure, elle a dix pouces de

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 112.*

circonférence à ſon extrémité poſtérieure, à quatre pouces de diſtance de cette extrémité, la circonférence eſt de dix pouces & demi, & cette groſſeur eſt la même juſqu'à l'endroit où la défenſe ſort de l'alvéole; au ſortir de l'alvéole, cette défenſe devient de plus en plus petite juſqu'à ſon extrémité antérieure, qui n'a qu'environ cinq pouces & demi de circonférence. La défenſe gauche eſt un peu moins grande que la droite, car elle n'a que trois pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, priſe ſur la convexité de ſa grande courbure; elle eſt auſſi à proportion moins groſſe, excepté à l'extrémité antérieure; mais la groſſeur de cette extrémité varie, parce que l'animal l'uſe plus ou moins & la déforme en la frottant contre des corps durs. La ſurface des défenſes ne reſte dans ſon entier que ſur la partie qui eſt ſous les gencives ou dans les alvéoles; auſſi on y voit de petites cannelures longitudinales, dont on n'aperçoit que de légers veſtiges ſur le reſte des défenſes. Leur partie poſtérieure a une cavité conique, profonde d'un pied & demi, mais cette profondeur varie dans différens individus *; les défenſes du ſquelette d'éléphant dont il s'agit ici, entrent dans leurs alvéoles de la longueur d'environ quatorze pouces; la défenſe droite pèſe quatorze livres cinq onces, & la gauche ſeulement treize

* Voyez la deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

livres huit onces deux gros; la partie renfermée dans l'alvéole étoit blanche, le reste avoit une couleur jaune ou jaunâtre.

On sait que la substance des défenses est employée à différens usages sous le nom d'*ivoire*. Il jaunit lorsqu'il est exposé à l'air, mais quand on scie une défense, on le trouve de différentes couleurs : dans quelques défenses il a une teinte d'olivâtre; dans la plupart il est blanchâtre ou blanc. Les ouvriers qui emploient l'ivoire, donnent le nom d'*ivoire verd* à celui qui a une teinte d'olivâtre, quoique dans cette couleur de l'ivoire le jaunâtre domine presqu'entièrement sur le verdâtre *; la dénomination d'ivoire verd, doit plutôt désigner son état que sa couleur ; car on ne trouve cet ivoire verd que dans les défenses qui ont été prises sur l'éléphant, ou qui n'en ont pas été séparées pendant un assez long temps pour que leur substance ait perdu, en se desséchant, sa teinte d'olivâtre pour prendre une couleur blanche. L'ivoire des défenses qui sont restées pendant long-temps séparées de l'éléphant & exposées à la chaleur, est blanc; les ouvriers qui l'emploient, disent que dans cet état il est *mate*, je ne sai s'ils veulent exprimer par ce mot le changement que l'impression de l'air cause à l'ivoire par le dessèchement : il y a lieu de croire que la

* Voyez la Description de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

couleur

couleur naturelle de l'ivoire qui eſt l'olivâtre, eſt changée en blanc par cette cauſe; l'ivoire blanc a plus de diſpoſition à devenir jaune que lorſqu'il eſt encore de couleur olivâtre. Dès qu'un morceau d'ivoire de cette couleur a été ſéparé du reſte de la défenſe, il ſe décolore à l'air & ſa couleur diſparoît d'autant plus vîte que l'air eſt plus chaud; durant la chaleur de l'été, on voit dès le premier jour une diminution dans cette couleur, & elle paſſe en peu de temps. L'action immédiate du ſoleil ou du feu la fait paſſer encore plus vîte; au contraire l'humidité la fait durer. Tous ces faits prouvent que l'ivoire blanc eſt plus ſec que l'olivâtre; auſſi les ouvriers chauffent-ils celui-ci pour le rendre blanc avant de livrer l'ouvrage auquel ils l'ont employé, parce que l'ivoire eſt d'autant plus beau qu'il eſt plus blanc; mais il eſt certain qu'il eſt d'autant plus éloigné de devenir jaune, qu'il eſt plus olivâtre, le blanc ſuccédant à cette couleur avant que le jaune paroiſſe; l'ivoire qui ſe trouve blanc dans la défenſe prend la couleur jaune bien plus tôt que celui que l'on a vu paſſer de la couleur olivâtre à la blanche. C'eſt en préſervant l'ivoire de l'action de l'air que l'on conſerve ſa couleur blanche; on l'enveloppe de coton & on le ſerre dans une boîte bien fermée: un moyen plus ſûr eſt de le mettre ſous un verre bien maſtiqué. C'eſt ainſi que l'on conſerve la blancheur

des figures *taillées* en ivoire *; mais fi le verre fe fêle, on voit l'ivoire jaunir vis-à-vis l'ouverture. La couleur jaune qu'il prend à l'air devient rouffâtre & même rouffe lorfqu'il y refte expofé pendant un très-long temps; ces couleurs ne pénètrent qu'à la profondeur d'environ une demi-ligne. En enlevant l'ivoire jaune, on trouve le blanc par-deffous, mais ce moyen eft le plus fouvent impraticable; pour y fuppléer, on fuit différens procédés, le plus commun eft d'expofer l'ivoire jaune à la rofée, principalement à celle du mois de Mai; lorfqu'on le met à l'air, il faut le préferver foigneufement des rayons du foleil, parce que leur chaleur immédiate le feroit fendre, mais s'il eft plongé dans l'eau, ce mauvais effet n'eft pas à craindre.

La couleur jaune que prend l'ivoire, eft un défaut qui a contribué à le faire paffer de mode, lorfque le luxe a introduit celle des bijoux d'or, des pierres fines, d'émaux, &c. indépendamment de la couleur jaune, il fe trouve encore dans l'ivoire d'autres qualités qui le rendent défectueux & qui en diminuent le prix. Les ouvriers rejettent l'ivoire dont les fibres font très-apparentes, & celui qui a des taches; ils défignent le premier par la dénomination d'*ivoire grenu*,

* Les ouvriers qui font des figures d'ivoire ne font pas appelés *fculpteurs*; on leur a confervé leur ancienne dénomination de *tailleurs d'ivoire*.

& ils donnent aux taches le nom de *fèves*. Mais les Naturalistes doivent regarder l'ivoire grenu comme le plus intéressant, parce que ce grain marque la direction des fibres dont il est composé.

Lorsqu'une défense d'éléphant est coupée transversalement, on voit au centre * ou à peu près au centre un point noir, qui est appelé le *cœur ;* mais si la défense a été coupée à l'endroit de sa cavité, il n'y a au centre qu'un trou rond ou ovale; on aperçoit des lignes courbes qui s'étendent en sens contraires, depuis le centre à la circonférence, & qui en se croisant forment de petits losanges: il y a ordinairement à la circonférence une bande étroite & circulaire. Les lignes courbes se ramifient à mesure qu'elles s'éloignent du centre, & le nombre de ces lignes est d'autant plus grand, qu'elles approchent plus de la circonférence, ainsi la grandeur des losanges est presque par-tout à peu près la même; leurs côtés ou au moins leurs angles ont une couleur plus vive que l'aire, sans doute parce que leur substance est plus compacte: la bande de la circonférence est quelquefois composée de fibres droites transversales, qui aboutiroient au centre, si elles étoient prolongées; c'est l'apparence de ces lignes & de ces points que l'on regarde comme le grain de

* On est souvent à portée de voir les coupes de l'ivoire, on reconnoîtra mieux la structure sur une dame-à-jouer, que sur une figure gravée.

l'ivoire: on l'aperçoit dans tous les ivoires, mais il eſt plus ou moins ſenſible dans différentes défenſes, & parmi les ivoires dont le grain eſt aſſez apparent pour qu'on leur donne le nom d'*ivoires grenus*, il y en a que l'on appelle *ivoire à gros grain*, pour le diſtinguer de l'ivoire dont le grain eſt fin. On voit de plus ſur la coupe tranſverſale des défenſes pluſieurs cercles & zones concentriques, comme ſur une calcédoine onice; ces zones ſont diſtinguées les unes des autres par différentes nuances de couleur de l'ivoire; elles ſont fort irrégulières tant pour leur courbure que pour leur largeur; il y a auſſi des lignes ou de petites bandes qui s'étendent dans la direction du centre à la circonférence du plan de la coupe tranſverſale de la défenſe; ces caractères ſont ſujets à beaucoup de variétés & d'irrégularités; rarement le cœur eſt au centre, les courbes des lignes concentriques ne ſont pas uniformes, les zones ont plus de largeur dans des endroits que dans d'autres, la bande de la circonférence manque en tout ou en partie, &c. lorſque l'ivoire deſſéché à un certain point ſe fend dans la direction des couches ou zones concentriques, & même dans la direction des lignes qui vont du centre à la circonférence, ces fentes pénètrent dans la longueur de la défenſe; celles qui ſont concentriques ſont voir qu'elle eſt compoſée de couches auſſi concentriques;

qui forment des cônes creux appliqués les uns ſur les autres, la pointe tournée du côté de celle de la défenſe; ainſi les zones qui paroiſſent ſur le plan de la coupe tranſverſale, ſont les plans des cônes tronqués par cette même coupe; la couche extérieure de la défenſe eſt nommée l'*écorce*, elle forme à la circonférence de la coupe tranſverſale la bande dont il a déjà été fait mention; mais la couche qui la forme manque ſouvent en entier, & alors au lieu d'écorce il n'y a qu'une couleur jaune, rouſſe ou noire à l'extérieur de la défenſe : lorſque l'écorce a de l'épaiſſeur, elle eſt plus dure & jaunit moins que les parties qui ſont plus près du centre *. Après avoir ſcié une défenſe en ſuivant ſa longueur, on voit ſur le plan de cette coupe longitudinale des zones ou des ondes qui ſont auſſi à peu près longitudinales, & qui forment des portions d'ovales, comme ſur les parois d'une planche de bois. Ces ondes longitudinales & les zones tranſverſales dont il a été fait mention diſparoiſſent peu à peu preſque entièrement, & ne ſont bien apparentes que dans le temps où l'ivoire verd paſſe de la couleur olivâtre à la blanche.

L'ivoire eſt donc compoſé de couches coniques, concentriques & additionnelles; la cavité qui ſe trouve dans la partie poſtérieure

* Pour faire des dents artificielles, on préfère l'ivoire tiré de l'écorce de la défenſe, parce qu'il eſt le plus dur & le moins ſujet à jaunir.

de toutes les défenses, est formée par les parois internes de leur première couche intérieure. M. Perrault rapporte que l'on a trouvé dans l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, cette cavité remplie d'une espèce de chair attachée au fond de l'alvéole, qui n'est qu'une lame osseuse mince comme du papier, & percée de plusieurs trous. « Cette chair, » ajoute M. Perrault, étoit endurcie en la » surface par le moyen de laquelle elle étoit » attachée le long de la cavité qui est dans » la défense, de manière qu'elle paroissoit » avoir quelque disposition à devenir osseuse. » Cette remarque pourroit donner quelque » vraisemblance à l'opinion de ceux qui » tiennent que les défenses tombent & re- » naissent à l'éléphant, comme le bois aux » cerfs, cet endurcissement pouvant être con- » sidéré comme le commencement de la géné- ration des défenses qui doivent renaître *. » Il me semble que si la chair de la défense devoit former une nouvelle défense, elle ne s'attacheroit pas à la défense qui devroit s'en séparer dans la suite, n'y ayant pas lieu de croire que les défenses de l'éléphant tombent comme le bois du cerf, il me paroît plus vraisemblable que la chair des défenses leur fournisse de nouvelles couches qui s'ossifient successivement & s'attachent à la défense à mesure qu'elle prend de l'accroissement, car

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 149.*

le germe d'une défenſe *(pl. VI, fig. 1)* eſt creux preſque juſqu'à ſa pointe *(A, la profondeur de la cavité eſt marquée par la ligne ponctuée B C D)*; & les couches concentriques additionnelles des défenſes ſont très-diſtinctes dans certains ivoires foſſiles *.

Je ne vois pas comment on pourroit trouver la cauſe de la direction des fibres courbes, qui ſe croiſent régulièrement en ſens contraires, & qui forment des loſanges ſur le plan de la coupe tranſverſale de la défenſe, & des ondes ſur la coupe longitudinale; il paroît que cette ſtructure a beaucoup de rapport à celle du tiſſu réticulaire des os: ce tiſſu eſt rempli de ſubſtance d'ivoire dans les défenſes, au lieu de moëlle comme dans les os. Le grain de l'ivoire eſt moins apparent ſur la coupe longitudinale de la défenſe que ſur la coupe tranſverſale, parce que les fibres ne s'y croiſent que dans quelques endroits, & ne ſe croiſent point du tout dans d'autres; auſſi les Peintres préfèrent la coupe longitudinale lorſqu'ils veulent peindre ſur l'ivoire. Les ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, parce que moins il y a de grain, plus on eſt tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne ſait pas aſſez le reconnoître à ſon poli & aux apparences les plus légères de ſa ſtructure. La ſubſtance ſolide & compacte des os eſt plus dure que

* Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

l'ivoire même dans son écorce; cependant l'os ne prend pas tant de poli, parce qu'il est plus sec & plus aigre.

La plupart des taches de l'ivoire, auxquelles les ouvriers donnent le nom de fèves, sont causées par un vice de la structure ou de la nature de l'ivoire, tel que la carie ou autre maladie : ces taches sont de différentes grandeurs & pénètrent plus ou moins profondément dans l'ivoire. Il y en a qui sont formées par des globules à demi-transparens & de couleur jaune, à peu près comme si ces endroits avoient éprouvé l'action de l'eau forte; d'autres endroits viciés ont à peu près la même couleur que le reste du morceau dont ils font partie, mais on y voit une structure très-irrégulière; ils ont des cavités dont les parois sont hérissées de tubercules & de petites pointes; ces parties défectueuses se trouvent quelquefois entourées par un ivoire très-sain; il se trouve aussi quelquefois des tubercules & même de grandes exostoses dans la cavité de la défense *.

Autant la partie antérieure de la mâchoire du dessus est grande dans l'éléphant, autant la partie antérieure de la mâchoire du dessous est petite; elle se termine en avant par une pointe qui a deux pouces de longueur dans le squelette qui fait le sujet de cette description; il y a dans la partie supérieure du devant de

* Voyez ci-après la Description de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

cette mâchoire une grande échancrure, qui rend cette partie de la moitié moins haute que les côtés à l'endroit des premières dents molaires; les branches ſont verticales & preſque auſſi longues que le corps; les apophyſes coronoïdes ont beaucoup moins de hauteur que les condyloïdes & ſont fort petites.

Les deux défenſes de l'éléphant occupent dans la mâchoire du deſſus, comme il a déjà été dit, la place des inciſives des animaux qui ont de ces dents; mais dans la mâchoire inférieure de l'éléphant, il n'y a ni inciſives ni rien qui en tienne lieu. Les canines manquent dans les deux mâchoires; les molaires *(pl. VI, fig. 2, A B C D)* ſortent au nombre de deux de chaque côté de chacune des mâchoires du ſquelette dont il s'agit ici; la première *(A C)* de ces deux dents molaires eſt beaucoup plus petite que la ſeconde *(B D)*. J'ai trouvé de plus dans ce ſquelette le germe *(E)* d'une troiſième dent molaire, placé de chaque côté de la mâchoire ſupérieure derrière la ſeconde dent, ſous une lame oſſeuſe *(F)*, qui a été enlevée du côté gauche *(E)* pour mettre le germe à découvert; il eſt ſéparé de la ſeconde dent *(D)* par une demi-cloiſon oſſeuſe *(G H)*, & d'ailleurs ſa ſituation ne permettroit pas qu'il pût remplacer la ſeconde dent, puiſqu'il eſt placé derrière & non pas au-deſſus; mais cette ſituation ne paroît guère convenable à une dent, car il eſt à côté de la partie poſté-

rieure *(I)* du vomer, & il s'étend en partie au-delà de l'ouverture des arrière-narines; il eſt certain qu'une dent ainſi placée ne pourroit pas ſervir à la maſtication, parce qu'elle ne ſeroit pas dans la bouche, mais dans le pharynx. Si ce germe devient une troiſième dent, comme il y a lieu de le croire, il faut que ſa ſituation change à meſure que l'animal grandit, & que la portion de la mâchoire qui étoit à l'endroit du pharynx à l'âge de dix-ſept ans, auquel l'éléphant dont il s'agit eſt mort, ſe trouve au fond de la bouche dans un âge plus avancé *. La ſituation & l'état de la ſeconde dent *(D K L)* annoncent ce changement, car elle s'étend dans le pharynx de la longueur de près de trois pouces; dans cette ſituation, ſa partie poſtérieure *(K L)* ne peut pas ſervir à la maſtication, auſſi n'a-t-elle jamais rien broyé; car la baſe de la dent eſt arrondie & n'a aucun veſtige de frottement, non-ſeulement ſous la partie poſtérieure *(L)*, qui eſt recouverte par l'os de la mâchoire *(qui a été enlevé pour mettre les racines de la dent à découvert dans la figure 2)*, mais même ſous la partie moyenne *(K)* de la dent, il n'y a que la partie antérieure *(D)* dont la

* J'ai remarqué dans des têtes de jeunes hippopotames, que la dernière dent étoit auſſi placée en partie dans le pharynx à côté de l'ouverture des arrière-narines, tandis que dans d'autres têtes d'hippopotames plus avancés en âge, cette même dent ſe trouvoit dans la bouche plus en avant que l'ouverture des arrière-narines.

baſe ſoit plate & polie par le frottement ſur environ un tiers de la longueur de cette dent. On ne peut pas douter que dans les éléphans avancés en âge la baſe de la ſeconde dent ne frotte d'un bout à l'autre contre les dents du deſſous ; ce fait eſt prouvé par l'état des dents [a] des grands éléphans, dont la baſe eſt uſée par la maſtication dans toute ſa longueur.

La première dent mâchelière de chaque côté de chacune des mâchoires de l'éléphant eſt moins grande que la ſeconde ; dans le ſquelette dont il s'agit, la baſe des premières dents du deſſus *(A C)* a quatre pouces huit lignes de longueur, priſe de devant en arrière, & deux pouces deux lignes de largeur ; la baſe des premières dents du deſſous a la même largeur, mais elle eſt d'un tiers moins longue. Si l'on ne jugeoit de la longueur de la baſe des ſecondes dents *(B D)* que par la partie *(D)* qui a été uſée par le frottement, on trouveroit cette baſe plus courte que celle des premières dents [b], mais en la ſuivant juſqu'au bout *(L)* de la dent qui eſt recouvert par l'os de la mâchoire, il ſe trouve que les ſecondes dents du deſſus *(DKL)* ont ſept pouces de longueur ſur deux pouces cinq lignes d'épaiſſeur, la longueur des ſecondes dents du deſſous eſt de

[a] Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

[b] Il eſt dit dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des animaux, *page 149,* au ſujet des dents de l'éléphant qui y eſt décrit, que la plus grande en longueur & en largeur étoit celle de devant.

ſix pouces & demi, elles ont deux pouces deux lignes d'épaiſſeur.

Les dents molaires de l'éléphant ſont compoſées de plaques verticales & tranſverſales relativement à la longueur de la dent, priſe de devant en arrière. Chaque plaque eſt compoſée de deux lames de ſubſtance d'émail; ces lames ſont à une petite diſtance l'une de l'autre, l'eſpace qui les ſépare eſt rempli par une ſubſtance oſſeuſe à en juger par ſa couleur & ſa dureté; cette ſubſtance ſe trouve entre les plaques comme entre les lames, & les entoure auſſi par dehors : elle forme à l'endroit de chacune des plaques une convexité ſur les faces intérieure & extérieure de la dent, & de petites racines ſur la face oppoſée à celle de la baſe; ces racines ſont rangées ſur les côtés de cette face, le milieu eſt en forme de gouttière traverſé par des convexités qui correſpondent aux plaques comme les convexités des faces externe & interne, & même de la baſe lorſqu'elle n'a pas été uſée par le frottement. La première dent du deſſus *(A C)* a dans le ſquelette qui fait le ſujet de cette deſcription, ſept plaques; la ſeconde dent *(B D)* neuf, la première dent du deſſous trois, & la ſeconde dent neuf, mais ce nombre varie dans différens individus : la première dent de la mâchoire ſupérieure du jeune éléphant dont il a été fait mention, a ſix plaques, & la première dent de la mâchoire inférieure ſept; au côté droit des mâchoires

du ſquelette de la Ménagerie de Verſailles, il n'y a encore que les deux premières plaques de la ſeconde dent du deſſus, & les trois premières plaques de la ſeconde dent du deſſous qui aient été uſées par le frottement de la baſe; au côté gauche il y a une plaque de plus, qui a été uſée dans chacune de ces dents. Le germe *(E)* de la troiſième dent du deſſus, eſt compoſé de ſix ou ſept plaques oſſeuſes, dont la plus grande *(pl. VI, fig. 3)* a un pouce & demi de hauteur, la plus petite n'a qu'un pouce de hauteur & de largeur. Chacune de ces plaques eſt ouverte par le haut *(AB)*, & vide au dedans *(juſqu'à la profondeur marquée par la ligne ponctuée CDE)*; les lames forment des plis verticaux *(FGH)* & ſont terminées en bas par des tubercules *(IKL)* de différentes groſſeurs; il y a derrière la ſeconde dent de chaque côté de la mâchoire du deſſous une grande cavité qui s'étend preſque juſqu'au haut de la branche de cette mâchoire; je n'y ai point trouvé de germe comme dans la mâchoire du deſſus. En ſuppoſant, comme il y a lieu de le croire, que ces germes deviennent des troiſièmes dents mâchelières, l'éléphant a douze dents, ſavoir, deux défenſes qui ſont à la place des inciſives des autres animaux, trois molaires en haut de chaque côté de la mâchoire du deſſus, & deux molaires de chaque côté de la mâchoire du deſſous.

Les vertèbres cervicales, principalement

les cinq dernières, ont peu d'épaiſſeur; auſſi le cou eſt très-court, comme je l'ai déjà fait remarquer. L'apophyſe épineuſe de la ſeconde vertèbre eſt fort épaiſſe & s'étend un peu en avant ſur la première vertèbre, les apophyſes épineuſes des troiſième & quatrième vertèbres ſont très-courtes; celles des deux vertèbres ſuivantes ont été caſſées, mais on voit par ce qui en reſte qu'elles étoient minces; celle de la ſeptième vertèbre n'a pas plus d'épaiſſeur, mais elle eſt longue. La plupart des apophyſes de ce ſquelette ont perdu leurs épiphyſes.

Il y a vingt vertèbres dorſales & vingt côtes de chaque côté. Toutes les apophyſes épineuſes des vertèbres dorſales ſont inclinées en arrière, mais les deux dernières le ſont moins que les autres; la troiſième eſt la plus longue, celles qui la précèdent & celles qui la ſuivent, ſont de plus en plus courtes à meſure qu'elles s'en éloignent. Il n'y a que ſept vraies côtes, ainſi les fauſſes côtes ſont au nombre de treize. Le ſternum eſt compoſé de trois os. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os du ſternum; l'articulation des ſecondes côtes eſt entre le premier & le ſecond os, celles des troiſièmes côtes entre le ſecond & le troiſième os; les quatrièmes, cinquièmes, ſixièmes & ſeptièmes côtes s'articulent avec la partie poſtérieure du troiſième os du ſternum. Les

quatre ou cinq premières côtes ſont beaucoup plus larges que les autres; les côtes du milieu ſont très-courbes.

Il n'y a que trois vertèbres lombaires; leurs apophyſes tranſverſes ſont petites. Le ſacrum eſt compoſé de trois fauſſes vertèbres, & la queue de trente-une.

Le côté poſtérieur de l'omoplate eſt fort court & l'angle poſtérieur très-ſaillant, auſſi la partie de l'omoplate qui eſt derrière l'épine, ſe trouve plus de trois fois auſſi large que celle qui eſt devant; & comme le côté poſtérieur a peu de longueur, la plus grande largeur de l'omoplate ſe trouve au-deſſous de ſa partie moyenne. L'épine eſt terminée au bas par une pointe. A quatre pouces au-deſſus de l'extrémité de cette pointe, il y a une apophyſe latérale, longue de trois pouces, & pointue, qui s'étend en dehors & ſe courbe en bas.

Les os des hanches reſſemblent plus à ceux de l'homme qu'à ceux des animaux, cependant leurs faces interne & externe ſont plus longues & plus étroites que dans l'homme, & au lieu de deux tubercules ſur le bord antérieur, il y a une très-groſſe apophyſe qui forme un angle fort aigu & très-ſaillant.

L'os du bras eſt aplati ſur les côtés dans ſa partie moyenne ſupérieure, & aplati au contraire en devant & en arrière dans ſa partie moyenne inférieure; il a une tubéroſité ſur le côté externe du devant de ſa partie moyenne ſupérieure, & une très-grande

apophyſe ſur le côté externe de ſa partie moyenne inférieure.

L'os du coude a trois faces longitudinales & irrégulières, deux en devant & une en arrière. L'olécrane eſt fort courte & très-groſſe.

L'os du rayon eſt courbe & incliné, de manière que ſon extrémité ſupérieure eſt au devant de l'os du coude, & l'extrémité inférieure au côté interne de ce même os; la forme du rayon eſt très-irrégulière.

L'os de la cuiſſe eſt long, droit & aplati en devant & en arrière dans ſes parties moyenne & ſupérieure; il y a une arête longitudinale ſur le côté externe de ſa partie moyenne inférieure : la partie inférieure de l'os a trois faces irrégulières, une en arrière & deux en avant. Le grand trochanter eſt fort gros.

Les os de la jambe ſont courts; il y a ſur le devant de la tête du tibia une cavité aſſez grande; la plus grande partie de ſes parois ſont très-inégales & hériſſées de pointes.

Il y a quatre os dans chaque rang du carpe : le premier & le ſecond os du premier rang ſont au-deſſous de l'os du rayon, & le troiſième & le quatrième au-deſſous de l'os du coude : le troiſième eſt le plus grand des quatre; le quatrième eſt oblong, & ne s'articule avec l'os du coude que par ſon extrémité ſupérieure. Les trois premiers os du ſecond rang du carpe ſont au-deſſus des trois

premiers os du métacarpe, & le quatrième os du second rang du carpe est au-dessus des deux derniers os du métacarpe.

Il n'y a que six os dans le tarse, savoir le calcaneum, l'astragal, le scaphoïde, le cuboïde, & deux os cunéiformes. Le premier os du métatarse s'articule avec la partie interne du scaphoïde; le premier os cunéiforme de l'éléphant correspond donc au second cunéiforme des animaux qui en ont trois, & se trouve au-dessus du second os u métatarse, & le second os cunéiforme de l'éléphant au-dessus du troisième os du métatarse, & en petite partie au-dessus du quatrième, quoique le cuboïde anticipe un peu sous le scaphoïde: ce cuboïde est plat & n'a guère plus d'épaisseur que le second os cunéiforme.

Il y a cinq os dans le métacarpe & dans le métatarse, ceux du métatarse sont les plus grands.

Le pouce de chacun des pieds n'a qu'une phalange, & les doigts qui sont au nombre de quatre dans chaque pied, n'en ont chacun que deux, dont la seconde est très-petite à proportion de la première; celle du pouce & la seconde des doigts ne paroissent pas avoir été articulées avec une seconde ou une troisième phalange. Aussi M. Perrault dit dans la description du squelette dont il s'agit *, que les doigts & le pouce n'ont

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 153.*

chacun que deux os : le premier os du pouce, ſuivant M. Perrault, eſt regardé ici comme le premier os du métacarpe *; ainſi il manque une phalange au pouce comme aux doigts.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la tête meſurée en ligne droite depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'aux condyles de l'os occipital......	2.	6.	8.
La plus grande largeur de la tête...	1.	8.	"
Longueur de la mâchoire inférieure depuis ſon extrémité antérieure juſqu'au contour de ſes branches.	1.	3.	8.
Hauteur des branches...........	1.	1.	"
Largeur de l'extrémité antérieure..	"	"	5.
Largeur à l'endroit du contour des branches...................	"	5.	"
Largeur des branches au-deſſous de la grande échancrure.........	"	7.	9.
Diſtance meſurée de dehors en dehors entre les contours des branches..	"	10.	3.
Diſtance entre les apophyſes condyloïdes......................	"	10.	6.
Épaiſſeur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du deſſus....	1.	1.	4.
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des défenſes................	1.	1.	2.

* Voyez le *tome VII, partie II* de cette Hiſtoire Naturelle, *page 506*.

	pieds.	pouc.	lign.
Diſtance entre les orbites & l'ouverture des narines	″	2.	8.
Longueur de cette ouverture	″	3.	9.
Largeur	″	10.	4.
Largeur des orbites	″	3.	5.
Longueur des ſecondes dents mâchelières du deſſous, qui ſont les plus grandes, au dehors de l'os	″	1.	6.
Largeur	″	5.	5.
Épaiſſeur	″	2.	2.
Longueur du cou	″	10.	9.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	″	3.	8.
Longueur d'un côté à l'autre	″	2.	10.
Longueur des apophyſes tranſverſes	″	1.	″
Longueur du corps de la ſeconde vertèbre	″	3.	3.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe	″	1.	9.
Largeur	″	3.	″
Épaiſſeur	″	2.	5.
Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre	″	4.	3.
Épaiſſeur	″	″	3 ½.
Circonférence du cou, priſe ſur la ſeptième vertèbre, qui eſt l'endroit le plus gros	2.	5.	2.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui eſt compoſée des vertèbres dorſales	3.	4.	″
Hauteur de l'apophyſe épineuſe de la première vertèbre	″	7.	″
Hauteur de celle de la troiſième, qui eſt la plus longue	″	10.	″
Hauteur de celle de la dix-ſeptième, qui eſt la plus courte	″	2.	8.
Largeur de celle de la ſeconde, qui eſt la plus large, à l'extrémité	″	2.	2.
Épaiſſeur de celle de la troiſième vertèbre qui eſt la plus épaiſſe à l'extrémité	″	2.	9.
Largeur de la onzième, qui eſt la plus étroite, au-deſſous de l'extrémité	″	″	5 $\frac{1}{4}$.
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui eſt la plus longue	″	2.	3.
Longueur des premières côtes	1.	4.	4.
Hauteur du triangle qu'elles forment	1.	2.	6.
Longueur à l'endroit le plus large	″	6.	4.
Longueur de la neuvième côte, qui eſt la plus longue	2.	8.	10.
Longueur de la dernière des fauſſes côtes, qui eſt la plus courte	1.	1.	″
Largeur de la côte la plus large	″	3.	1.
Largeur de la plus étroite	″	″	10.
Longueur du ſternum	1.	4.	4.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du premier os, qui eſt le plus grand	#	7.	10.
Largeur	#	3.	1.
Épaiſſeur	#	2.	4.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe de la dernière vertèbre lombaire, qui eſt la ſeule entière	#	1.	11.
Longueur de l'apophyſe tranſverſe de la ſeconde vertèbre lombaire, qui eſt la ſeule entière	#	#	9.
Longueur du corps de la troiſième vertèbre lombaire, qui eſt la plus longue	#	2.	#
Longueur de l'os ſacrum	#	6.	10.
Largeur de la partie antérieure	#	6.	5.
Largeur de la partie poſtérieure	#	2.	3.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe de la fauſſe vertèbre, qui eſt la plus longue	#	1.	7.
Longueur des premières fauſſes vertèbres de la queue qui ſont les plus longues	#	1.	11.
Largeur de la partie ſupérieure de l'os de la hanche	#	8.	8.
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde juſqu'à l'extrémité ſupérieure	1.	5.	9.
Largeur au-deſſus de la cavité cotyloïde	#	4.	6 ½.
Diamètre de cette cavité	#	4.	7.

	pieds.	pouc.	lign.
Largeur de la branche de l'ischion qui représente le corps de l'os...	//	1.	6 ½.
Épaisseur....................	//		⅔.
Largeur des vraies branches prises ensemble..................	//	2.	5 ½.
Longueur de la gouttière.........	//	10.	10.
Largeur dans le milieu..........	//	6.	11.
Profondeur de la gouttière.......	//	4.	8.
Distance entre les deux extrémités de l'échancrure, prise de dehors en dehors..................	//	9.	9.
Longueur des trous ovalaires.	//	4.	11.
Largeur..................	//	2.	11.
Largeur du bassin............	1.	//	6.
Hauteur....................	1.	2.	8.
Longueur de l'omoplate.......	2.	//	6.
Largeur dans le milieu..........	1.	2.	2.
Longueur du côté postérieur en ligne droite..................	//	11.	2.
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit................	//	5.	11.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé...................	//	4.	3.
Longueur de la cavité glénoïde....	//	5.	9.
Longueur de l'humérus........	2.	4.	5.
Circonférence à l'endroit le plus petit.	//	9.	7.
Diamètre de la tête...........	//	6.	//
Largeur de la partie supérieure....	//	6.	7.

	pieds.	pouc.	lign.
Épaiſſeur	//	8.	6.
Largeur de la partie inférieure	//	7.	//
Épaiſſeur	//	4.	3.
Longueur de l'os du coude	2.	2.	4.
Épaiſſeur à l'endroit le plus épais	//	7.	8.
Hauteur de l'olécrane	//	1.	//
Largeur à l'extrémité	//	5.	7.
Épaiſſeur à l'endroit le plus mince	//	1.	8.
Longueur de l'os du rayon	1.	10.	5.
Largeur de l'extrémité ſupérieure	//	3.	4.
Épaiſſeur	//	1.	8.
Largeur du milieu de l'os	//	1.	3.
Épaiſſeur	//	1.	9.
Largeur de l'extrémité inférieure	//	3.	6.
Épaiſſeur	//	3.	5.
Longueur du fémur	2.	10.	3.
Diamètre de la tête	//	4.	4.
Largeur du milieu de l'os	//	3.	2.
Largeur de l'extrémité inférieure	//	5.	7.
Épaiſſeur	//	6.	4.
Longueur des rotules	//	3.	6.
Largeur	//	2.	9.
Épaiſſeur	//	1.	10.
Longueur du tibia	1.	8.	//
Largeur de la tête	//	5.	7.
Épaiſſeur	//	3.	7.

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence du milieu de l'os...	//	7.	1.
Largeur de l'extrémité inférieure..	//	4.	6.
Épaiſſeur....................	//	3.	3.
Longueur du péroné............	1.	8.	5.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	//	2.	4.
Largeur de la partie ſupérieure...	//	1.	5 $\frac{1}{2}$.
Largeur de la partie inférieure....	//	2.	4.
Hauteur du carpe..............	//	3.	11.
Longueur du calcaneum.........	//	5.	3.
Largeur....................	//	3.	6.
Épaiſſeur à l'endroit le plus mince..	//	1.	5.
Hauteur du premier os cunéiforme & du ſcaphoïde, pris enſemble..	//	2.	//
Longueur du premier os du métacarpe....................	//	2.	10.
Largeur dans le milieu.........	//	1.	1.
Longueur du ſecond os..........	//	4.	6.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	6.
Longueur du troiſième os........	//	5.	8.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	10.
Longueur du quatrième os.......	//	5.	//
Largeur dans le milieu..........	//	1.	8.
Longueur du cinquième os.......	//	4.	//
Largeur dans le milieu..........	//	1.	10.
Longueur de la première phalange du premier doigt des pieds de devant......................	//	2.	4.

Largeur

	pieds.	pouc.	lign.
Largeur dans le milieu.	//	1.	3.
Longueur de la seconde phalange. . .	//	//	11.
Largeur dans le milieu.	//	1.	1.
Longueur de la première phalange du second doigt.	//	2.	5.
Largeur dans le milieu.	//	1.	5.
Longueur de la seconde phalange. . .	//	1.	1 $\frac{1}{2}$.
Largeur dans le milieu.	//	1.	8 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	//	2.	2.
Largeur dans le milieu.	//	1.	7.
Longueur de la seconde phalange. . .	//	1.	1.
Largeur dans le milieu.	//	1.	5 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la première phalange du quatrième doigt.	//	2.	2 $\frac{1}{2}$.
Largeur dans le milieu.	//	1.	3.
Longueur de la seconde phalange. .	//	1.	1.
Largeur dans le milieu.	//	//	10.
Longueur de la phalange du pouce. .	//	1.	3.
Largeur à la base.	//	//	8.
Longueur du premier os du métatarse.	//	1.	11.
Largeur dans le milieu.	//	//	10.
Longueur du second os.	//	2.	11.
Largeur dans le milieu.	//	1.	1.
Longueur du troisième os.	//	3.	9.
Largeur dans le milieu.	//	1.	4.
Longueur du quatrième os.	//	3.	5 $\frac{1}{2}$.

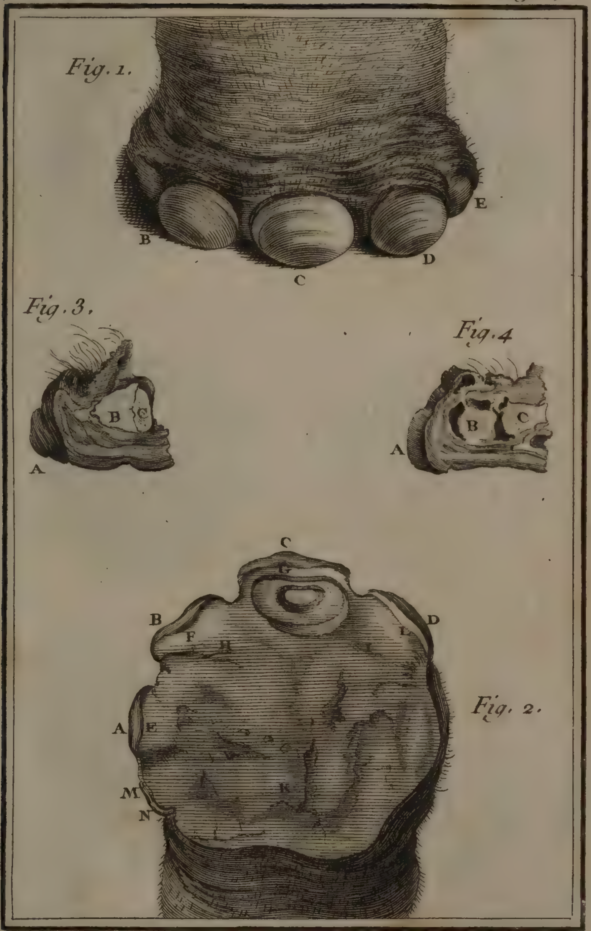
	pieds.	pouc.	lign.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	6.
Longueur du cinquième os.......	//	2.	4.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	6.
Longueur de la première phalange du premier doigt du pied de derrière.	//	1.	6.
Largeur dans le milieu..........	//	//	11.
Longueur de la seconde phalange...	//	//	9.
Largeur dans le milieu..........	//	//	$8\frac{1}{2}$.
Longueur de la première phalange du second doigt..........	//	1.	11.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	6.
Longueur de la seconde phalange..	//	1.	// $\frac{1}{2}$.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	$2\frac{1}{3}$.
Longueur de la première phalange du troisième doigt..........	//	1.	9.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	$7\frac{1}{2}$.
Longueur de la seconde phalange..	//	//	$8\frac{1}{2}$.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	4.
Longueur de la première phalange du quatrième doigt..........	//	2.	3.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	6.
Longueur de la seconde phalange..	//	1.	6.
Largeur dans le milieu..........	//	1.	// $\frac{1}{2}$.
Longueur de la phalange du pouce..	//	1.	7.
Largeur dans le milieu..........	//	//	7.



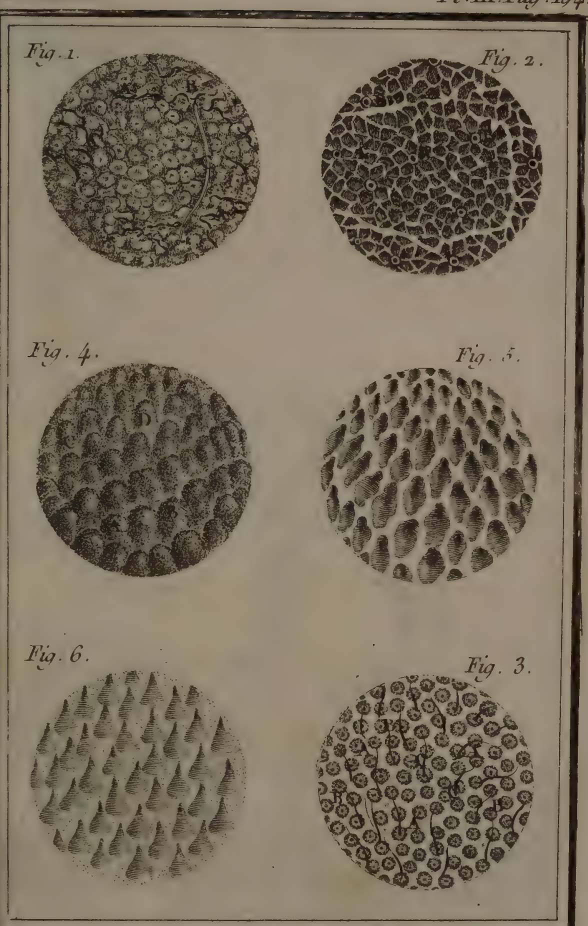


De Seve del *Herisset fils sculp.*

L'ELEPHANT.



De Seve del. M.lle Rousselet f.me Tardieu Sculp.

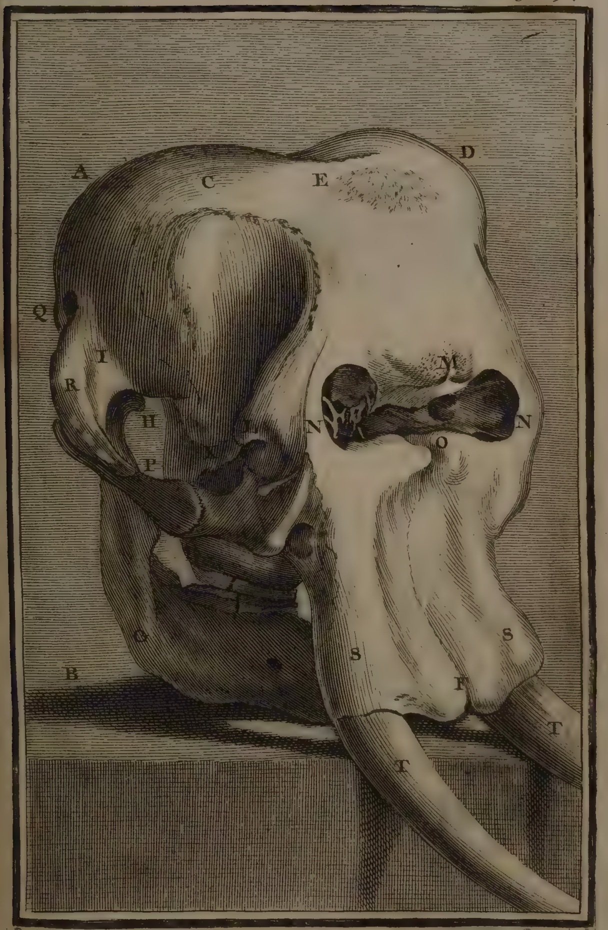


Baron sculp. Desève del.

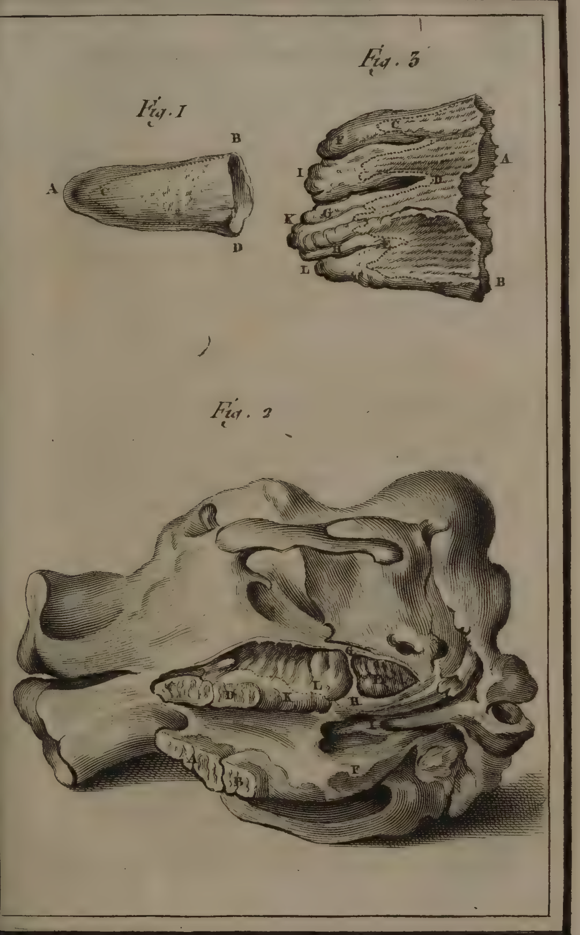


Bracé del . M.lle Rousselet F.me Tardieu Sculp





Deseve del. Baron fe.



De Seve del. Chevillet Sculp.



DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle
DE L'ÉLÉPHANT.

N.° DCDLXXXIII.

Un jeune éléphant empaillé.

CET éléphant étoit âgé d'environ ſix mois lorſqu'il eſt mort. Il avoit été enlevé à ſa mère par les Maures Braguenas, qui ſont à l'eſt du Niger près le Potdor, à ſoixante lieues du Sénégal : M Aubert, commis de la Compagnie des Indes, l'acheta de ces Maures à l'Eſcal-du-coq, lieu où l'on traite de la gomme Arabique, en leur donnant deux pièces de toile qui valoient chacune quatre bœufs ou vingt-cinq francs. Cet éléphant avoit commencé à marcher à l'âge de deux mois ; il étoit très-apprivoiſé, on le nourriſſoit avec du pain, de l'herbe fraîche & trois bouteilles de lait chaque jour. M. Goupil de Fontenay, ſous-directeur au comptoir de Galam, le fit charger en 1758 ſur l'*Aſtrée*, frégate de la Compagnie des Indes, pour l'envoyer au Roi ; mais cette frégate ayant été priſe par les Anglois, l'éléphant

fut porté à Londres, où il mourut six semaines après y être arrivé.

Ce jeune éléphant a été disposé & desséché de façon qu'il reste debout sur ses quatre pieds. La bouche est ouverte, pour faire voir les premières dents mâchelières qui sont au fond, mais on n'aperçoit que le germe des défenses. La trompe est recourbée en bas; elle a un pied neuf pouces de longueur, quatorze pouces de circonférence près de la bouche, & seulement trois pouces huit lignes près de l'extrémité, où l'on voit les ouvertures & la cloison des narines à cinq lignes de distance de la partie inférieure du bord de la trompe, à sept lignes des parties latérales de ce même bord, & à onze lignes de la partie supérieure, qui forme un prolongement en forme de doigt. Le contour de l'ouverture de la bouche est de neuf pouces & demi, les yeux sont à six pouces & demi de distance du bout de la lèvre inférieure, & à sept pouces & demi de l'orifice du conduit auditif externe. La distance entre les angles antérieurs des yeux est de dix pouces huit lignes en suivant la courbure du chanfrein, & de huit pouces en ligne droite. Les oreilles ont environ sept pouces & demi de longueur dans la partie qui est dirigée en arrière; elles se sont plissées, & par conséquent déformées en se desséchant. Le dos est à deux pieds sept pouces un quart au-dessus de terre, & le ventre à un pied

deux pouces & demi. La queue a un pied trois pouces de longueur, quatre pouces de circonférence près de ſon origine, & ſeulement deux pouces à l'extrémité. La circonférence des jambes eſt d'un pied trois ou quatre pouces à l'endroit le moins gros. Les pieds de devant ont cinq pouces & demi de longueur ſur cinq pouces de largeur ; les pieds de derrière n'ont que quatre pouces & demi de largeur, ſur une longueur égale à celle des pieds de devant. Mais toutes ces dimenſions priſes ſur un animal racorni par le deſſéchement ſont très-fautives : celles des ongles ſont plus exactes, parce qu'ils paroiſſent n'avoir ſouffert aucune altération. Il y a, comme il a déjà été dit dans la deſcription de l'éléphant, cinq ongles aux pieds de devant, trois aux pieds de derrière, & la naiſſance d'un quatrième ſur le côté externe du pied droit de derrière ; le troiſième & le quatrième ongle des pieds de devant, & l'ongle du milieu des pieds de derrière ont tous à peu près un pouce huit lignes de largeur & un pouce quatre lignes de longueur ; le ſecond ongle des pieds de devant & le troiſième des pieds de derrière ſont un peu moins grands ; & les autres ſont beaucoup plus petits ; la ſemelle de la plante des pieds n'a que deux lignes d'épaiſſeur dans les parties qui m'ont paru les plus épaiſſes, elle eſt gercée en différens ſens dans pluſieurs endroits.

L'épaiſſeur de l'épiderme varie beaucoup ;

ſur certaines parties, il n'eſt pas plus épais qu'une feuille de papier; ſur d'autres, par exemple ſur le milieu du dos de la croupe, il a au moins une demi-ligne : il eſt ridé en différens ſens & même gercé; les rides les plus creuſes ſont auſſi imprimées ſur la peau ſous l'épiderme; la plupart ſe croiſent, mais toutes leurs directions ſont irrégulières, & m'ont paru dépendre des contours & des mouvemens de la peau.

Il y a des poils ſur toutes les parties du corps de ce jeune éléphant, mais ſur la plupart ils ſont ſi rares, que l'on pourroit les compter; ils ſont plus épais autour de la bouche, ſur les oreilles, ſur le dos, ſur la croupe, &c. les plus longs n'ont guère plus d'un pouce; ils ſont fermes, en partie noirs & en partie roux, & il y en a de gris & même de blanchâtres aux coins de la bouche, ſous le cou, le ventre, &c. Les poils du bout de la queue ſont d'un beau noir luiſant, ils ont environ un demi-quart de ligne de diamètre, ils ſont très-durs; les plus longs n'ont guère qu'un pouce & demi : ils ſont implantés à l'extrémité & aux côtés du bout de la queue ſur la longueur de quatre pouces.

N.° DCDLXXXIV.

Des lambeaux de la peau d'un éléphant.

Ces morceaux de peau viennent de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont

la deſcription anatomique a été rapportée par M. Perrault *, ils ont été envoyés au Cabinet du Roi, par M. Morand, de l'Académie des Sciences; au mois de Mai 1762. Il y en a trois, ils ont une figure approchante de la triangulaire; le plus grand a cinq pieds de longueur & environ trois pieds huit pouces de largeur; le ſecond près de quatre pieds de longueur & deux pieds de largeur, & le troiſième deux pieds de longueur & un pied & demi de largeur; ils ſont contournés en différens ſens par l'effet du deſſéchement: ces dimenſions ont été priſes ſur leurs contours. On voit ſur cette peau quelques reſtes de l'épiderme qui a différentes épaiſſeurs, & les élévations de la peau qui ont différentes grandeurs, comme il a été dit dans la deſcription de l'éléphant, *page 145* de ce volume.

N.° DCDLXXXV.

Des morceaux de l'épiderme de l'éléphant.

Ces morceaux d'épiderme viennent du jeune éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXIII; & de la peau de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, mentionnée ſous le n.° précédent; ils ſont repréſentés vus au microſcope par leurs faces externe & interne dans la *planche III* de ce volume.

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, partie III.

N.° DCDLXXXVI.

Une portion du colon de l'éléphant.

Cette portion de colon vient de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont la deſcription anatomique ſe trouve dans les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, partie III* *. La portion du colon dont il s'agit ici eſt deſsèchée & courbée au point que les deux bouts ſe touchent; dans cet état elle a environ ſept pieds de longueur priſe ſur ſa grande courbure extérieure, & ſeulement deux pieds ſur la petite courbure intérieure : la circonférence de l'inteſtin eſt de quatre pieds & demi à l'endroit le plus gros : les membranes ſont à demi-tranſparentes; on ne voit point de cellules ſur leurs parois intérieures, mais ſeulement les traces des vaiſſeaux ſanguins.

N.° DCDLXXXVII.

Le ſquelette d'un éléphant.

Ce ſquelette eſt celui qui a ſervi de ſujet pour la deſcription & les dimenſions des os de l'éléphant; la trompe eſt repréſentée en cuir & attachée au ſquelette. On a fait une coupe dans la partie poſtérieure & ſupérieure du crâne, pour l'ouvrir & pour faire voir la grande épaiſſeur de ſes os & leurs cellules, qui ont été décrites dans ce Volume.

* La deſcription du colon eſt à la *page 127* & ſuivantes.

N.° DCDLXXXVIII.

Une portion des os de la tête d'un éléphant.

Cette pièce comprend l'os temporal droit presqu'en entier, & une portion de l'occipital & de l'os de la pomette : on voit les cavités qui sont dans l'épaisseur de l'occipital & du temporal. En comparant la grandeur de ces portions d'os avec la grandeur des mêmes portions d'os qui leur correspondent dans le squelette rapporté sous le n.° précédent, il paroît que l'éléphant dont viennent les portions d'os dont il s'agit ici, étoit d'environ trois pieds plus haut que celui dont le squelette a été tiré, & qu'il avoit par conséquent à peu près dix pieds de hauteur. Ces portions d'os ont été apportées de Sibérie par M. de l'Isle, de l'Académie royale des Sciences.

N.° DCDLXXXIX.

Autres portions des os de la tête d'un éléphant.

Ces portions d'os sont des fragmens de l'os temporal droit & de l'occipital, elles ont été apportées au Cabinet avec la pièce du n.° précédent, & il paroît qu'elles viennent d'un éléphant de même grandeur.

N.° DCDXC.

Le germe d'une défenſe d'un jeune éléphant.

Ce germe *(pl. VI, fig. 1.)* a été tiré de l'alvéole droite du jeune éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXIII; il étoit renfermé en entier dans l'alvéole. Il a deux pouces de longueur, & deux pouces huit lignes de circonférence à la baſe *(B D)*; il eſt de figure conique; ſon extrémité *(A)* eſt arrondie: on la voyoit entre les bords de l'alvéole, mais il a fallu les caſſer pour tirer ce germe; il eſt creux dans toute ſon étendue, la pointe n'eſt ſolide que dans l'épaiſſeur de deux lignes, les parois deviennent de plus en plus minces juſqu'aux bords de la cavité qui ne ſont pas plus épais qu'une feuille de papier *(La profondeur de la cavité eſt marquée dans la fig. 1, par une ligne ponctuée B C D)*.

N.° DCDXCI.

Une défenſe d'un jeune éléphant.

Cette défenſe n'a que onze pouces de long; elle eſt un peu courbée en haut dans toute ſa longueur; ſon extrémité eſt auſſi un peu courbée à gauche; la baſe a quatre pouces une ligne de circonférence; ſa cavité eſt profonde de cinq pouces: les cannelures de la ſurface extérieure ſont apparentes ſur la longueur de ſept à huit pouces. Cette défenſe

pèse huit onces un gros; elle a une couleur jaunâtre, roussâtre ou noirâtre dans différens endroits.

N.° DCDXCII.

Autre défense d'un jeune éléphant.

L'extrémité postérieure de cette défense a été sciée de manière qu'il ne reste que le fond de sa cavité, qui n'a plus que trois pouces de profondeur : l'autre extrémité a aussi été coupée; dans cet état, la défense a trois pieds trois pouces de longueur, prise sur sa grande convexité, huit pouces quatre lignes de circonférence à son extrémité postérieure, & cinq pouces cinq lignes à l'autre extrémité : elle pèse neuf livres douze onces. Son écorce est grise & noirâtre, elle paroît altérée, elle est même détachée dans quelques endroits. J'ai déjà fait remarquer dans la description de l'éléphant *, que les défenses du squelette que j'ai décrit avoient, indépendamment de leur grande courbure en haut, une petite courbure en dehors par leur extrémité postérieure, & une autre petite courbure en dedans par leur extrémité antérieure. Il me semble que l'on peut reconnoître par ces petites courbures, si une défense vient du côté droit ou du côté gauche de l'animal; & il me paroît que celle dont il s'agit ici, est une défense du côté droit.

* *Page 166 de ce Volume.*

N.° DCDXCIII.

Autre défenſe d'un jeune éléphant.

C'eſt auſſi une défenſe du côté droit, à peu près de même groſſeur que la précédente; ſon écorce a les mêmes couleurs, mais elle eſt encore plus altérée; les deux extrémités ont été caſſées; on y trouve la ſubſtance de l'ivoire tendre, fragile & terreuſe, car elle tient à la langue. Cette défenſe pèſe onze livres.

N.° DCDXCIV.

Autre défenſe d'un jeune éléphant.

Cette défenſe eſt encore du côté droit; elle a trois pieds quatre pouces de longueur, huit pouces & demi de circonférence à chaque bout, & près d'un pouce de plus à l'endroit le plus gros; les deux extrémités ont été caſſées ſur une longueur aſſez grande, pour qu'il ne reſte rien des parois de la cavité de l'extrémité poſtérieure, & pour que les deux bouts ſoient auſſi gros l'un que l'autre; on ne reconnoît l'extrémité poſtérieure que par ſes cannelures longitudinales. Le poids de la défenſe eſt de quinze livres cinq onces: ſon écorce eſt ſaine, quoique brune.

N.° DCDXCV.

Une défenſe d'éléphant.

La cavité de cette défenſe n'a pas huit

pouces de profondeur, mais c'eſt parce que l'extrémité poſtérieure a été coupée; la partie antérieure l'a auſſi été ſur une longueur beaucoup plus grande, car l'endroit de la coupe a près d'un pied de circonférence; celle de l'autre bout eſt d'un pied deux pouces & demi : cependant la longueur de ce qui reſte de la défenſe eſt de pres de cinq pieds. Elle pèſe quarante-quatre livres & quinze onces. Son écorce eſt jaunâtre & très-ſaine; on y voit de petites cannelures longitudinales qui s'étendent d'un bout à l'autre, & un ſillon ſur le côté externe.

N.° DCDXCVI.

Très-groſſe défenſe d'éléphant.

La partie antérieure a été coupée ſur une grande longueur, car l'endroit de la coupe a un pied quatre pouces de circonférence; cependant la longueur de ce qui reſte de la défenſe eſt de cinq pieds quatre pouces, la circonférence de l'extrémité poſtérieure eſt d'un pied cinq pouces huit lignes, mais à environ un pied & demi de diſtance de cette extrémité, la circonférence de la défenſe eſt d'un pied ſept pouces moins une ligne : la cavité n'a que onze pouces & demi de profondeur. Cette défenſe eſt du côté gauche; elle pèſe quatre-vingt-neuf livres quatre onces. En la comparant avec celles du ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, il

paroît que l'éléphant auquel elle appartenoit, avoit treize pieds sept pouces de hauteur, supposé que l'accroissement des défenses en grosseur, soit proportionné à celui de l'animal en hauteur. L'écorce de cette défense est brune & saine; il y a sur le côté externe un sillon longitudinal, moins profond que celui de la défense précédente. La coupe de l'extrémité antérieure a été polie; on y voit le grain de l'ivoire & on y distingue l'épaisseur de l'écorce, qui est de deux lignes: la couleur de l'ivoire est blanche, & quoiqu'un peu terne, elle n'empêcheroit pas que cet ivoire ne passât dans le commerce; cependant cette défense & les quatre précédentes ont été trouvées en Sibérie, & apportées au Cabinet par M. de l'Isle.

N.° DCDXCVII.

Autre défense d'éléphant.

L'extrémité antérieure de cette défense a été coupée, mais sur une très-petite longueur; car l'endroit de la coupe n'a que cinq pouces & demi de circonférence; celle de l'extrémité postérieure est d'un pied sept pouces & demi, quoique la défense n'ait que trois pieds un demi-pouce de longueur. Cette défense forme un cône très-sensible & diffère des autres en ce que son extrémité postérieure est beaucoup plus grosse, & que sa cavité est très-profonde à proportion de la longueur de

la défenſe, car elle a près de deux pieds de profondeur. L'écorce a été enlevée ſur la plus grande partie de la ſurface extérieure de cette défenſe, il paroît qu'elle a ſéjourné dans la terre. Elle pèſe vingt-quatre livres ſept onces; elle eſt du côté gauche.

N.° DCDXCVIII.

Autre défenſe d'éléphant.

Cette défenſe n'a que deux pieds deux pouces & demi de longueur, la circonférence de ſon extrémité poſtérieure eſt de treize pouces; ſa cavité n'a guère plus d'un demi-pied de profondeur; cependant il ne paroît pas que les bords de cette cavité aient été de beaucoup raccourcis, mais l'extrémité antérieure s'eſt détruite par la décompoſition de l'ivoire. Si la défenſe étoit entière, elle auroit environ trois pieds de longueur. On voit qu'il s'eſt détaché pluſieurs des couches coniques qui formoient l'extrémité antérieure; celles qui paroiſſent à découvert ſont terreuſes & de couleur griſe-blanchâtre, elles tiennent à la langue, elles ſont tendres & friables, ce qui prouve que leur ſubſtance a été altérée par un long ſéjour dans la terre; mais on y reconnoît la ſtructure & le grain de l'ivoire: cette défenſe a une petite courbure qui indique qu'elle vient du côté droit. Elle pèſe treize livres onze onces; ſon écorce

eſt détruite en pluſieurs endroits, ce qui en reſte a une couleur brune *.

N.° DCDXCIX.

Fragmens de défenſes d'éléphant.

L'ivoire de ces fragmens eſt entièrement dénaturé par un long ſéjour dans la terre & converti en une ſubſtance bolaire, qui adhère fortement à la langue, & qui a une couleur très-blanche & de petites herboriſations brunes ou noires. On diſtingue dans ces morceaux l'écorce de la défenſe, les couches coniques & additionnelles dont ils ſont compoſés, & la direction des fibres dont ils ſont formés. Ces fragmens ont été envoyés de Toulouſe au Cabinet par M. Marcaſſus, baron de Puimorin. On les a trouvés à deux pieds en terre dans l'enceinte de l'hôpital de Lorette, qui eſt aſſis ſur la croupe d'un côteau fort élevé, à un quart de lieue du château d'Alan appartenant à M. l'évêque de Cominges.

N.° M.

Autres fragmens de défenſes d'éléphant.

Ces fragmens ſont pétrifiés & très-durs; ils réſiſtent à l'impreſſion de l'eau-forte, ils ſont en partie de couleur blanche & en partie de couleur d'ocre jaune; le plus grand de ces morceaux a près d'un pied de longueur,

* Voyez l'article du N.° MXXXV.

& environ quatre pouces à l'endroit le plus large, & quatre à cinq lignes à l'endroit le plus épais; on y voit les courbures longitudinale & transversale d'une défense, mais on n'y reconnoît pas bien distinctement la structure de l'ivoire; ces morceaux ont été trouvés près du Jeik dans le désert des Calmouks, & apportés par M. de l'Isle, pour des fragmens de défenses d'éléphant.

N.° M I.

Ivoire fossile de Sibérie.

Ce morceau a peu de volume; on y voit distinctement la structure de l'ivoire: sa substance paroît peu altérée, mais elle s'attache à la langue.

N.° M I I.

Ivoire pétrifié qui se change en turquoise.

Cet ivoire est en petits morceaux de couleur blanche ou blanchâtre, il est dur, il tient à la langue, & son grain est très-peu apparent; on y voit des points, des veines, des herborisations de couleur noire ou noirâtre: lorsqu'on l'expose au feu, il prend une couleur bleue & se change en turquoise: cet ivoire pétrifié vient du bas Languedoc aux environs de la ville de Simore, à Baillabatz, à Laymont & du côté d'Auch, à Gimont & à Castres. M. de Reaumur a

donné la description de cette mine de turquoises dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1715*. On ne voit pas dans cette description que l'ivoire fasse partie de cette mine, mais je l'ai reconnu parmi les morceaux qui ont été envoyés à M. de Reaumur, & qui sont à présent au Cabinet du Roi : l'ivoire se trouve dans la mine avec des dents, des os, &c.

N.° M I I I.

Ivoire pétrifié & converti en turquoise.

On reconnoît encore très-distinctement la structure de l'ivoire sur ces morceaux pétrifiés, auxquels l'action du feu a donné une couleur bleue. Il y en a qui prennent cette couleur en moins de deux heures ; pour d'autres, il faut quatre ou cinq heures ; on les échauffe par degrés pour empêcher qu'ils ne s'éclatent : si on les laisse trop long-temps au feu, le bleu diparoît, il y succède quelquefois une vilaine teinte de verdâtre, & le plus souvent une couleur jaunâtre ou noirâtre. Les turquoises de Perse étant exposées au feu perdent aussi leur couleur bleue en moins d'un quart-d'heure. M. de Reaumur rapporte dans le Mémoire cité à l'article précédent, les procédés que l'on suit pour donner la couleur bleue à la mine de turquoise de Languedoc ; il croit que cette couleur vient des points, des veines & des petites

bandes de couleur noire-bleuâtre que l'on aperçoit dans la ſubſtance de cette mine, & que c'eſt-là le réſervoir d'un bleu aſſez foncé pour en fournir une teinte plus légère à la pierre entière. Les turquoiſes de Languedoc ne ſont pas fort inférieures à celles d'Orient, ſuivant l'opinion de M. de Reaumur; il fit tailler pluſieurs de ſes turquoiſes de Languedoc par un lapidaire, qui trouva de grandes différences dans leur dureté, leur poli & leur couleur; il en jugea quelques-unes dignes du nom de *turquoiſe de vieille roche.* Berguen prétend que le bleu de nos turquoiſes eſt plus durable que celui des turquoiſes de Perſe; il eſt certain que ces deux pierres ont des différences, car l'eau-forte & l'eau régale diſſolvent les turquoiſes de Languedoc, tandis que l'eau-forte n'agit pas ſur celles de Perſe; l'eau régale les réduit en une eſpèce de pâte blanchâtre.

N.° MIV.

Un morceau de défenſe d'éléphant pétrifié en caillou.

Ce morceau a cinq pouces neuf lignes de circonférence, & environ ſix pouces & demi de longueur, il a été ſcié en travers, les deux plans de cette coupe ont pris un auſſi beau poli que celui que reçoivent les agates & les autres pierres fines. Cet ivoire pétrifié a la dureté & le poids du caillou; ſon écorce

reffemble auffi à celle d'un caillou au fortir de la terre. On avoit toujours regardé ce morceau comme un tronçon de bois pétrifié; en effet, on y voyoit le cœur & quelques apparences de la texture du bois; mais j'ai reconnu très-parfaitement le grain de l'ivoire fur les plans de la coupe dont il a été fait mention; on y voit très-diftinctement les fibres courbes, qui font dirigées en fens contraires, & qui forment des lofanges en fe croifant; on aperçoit auffi cette ftructure aux deux bouts de ce fragment de défenfe, qui font caffés en différens fens.

N.° M V.

Une défenfe d'éléphant, travaillée en forme de trompe.

Cet inftrument a deux pieds fept pouces de longueur, quatre pouces de diamètre au gros bout, & feulement onze lignes au petit bout, au-deffous d'un rebord par lequel il eft terminé. L'embouchure eft placée à deux pouces de diftance de cette extrémité, elle a un pouce de longueur & fept lignes de largeur fur fes bords; les parois latérales ont fept lignes de hauteur & font inclinées de façon que le fond n'a pas deux lignes de largeur; les parois de l'extrémité inférieure de cette embouchure s'inclinent en bas & conduifent à une ouverture qui communique dans la cavité de la trompe; cette cavité fuit la cour-

ſure de la défenſe & s'étend juſqu'à ſon gros bout, qui eſt ouvert en entier. Pour orner cet inſtrument, on y a gravé quelques lignes tranſverſales & de petits cercles, qui ſont peints en noir.

N.° M V I.

Une portion de défenſe coupée en différens ſens.

C'eſt la partie antérieure d'une défenſe; elle a quinze à ſeize pouces de longueur, onze pouces de circonférence au gros bout, & ſeulement trois pouces au petit. Les deux bouts ont été coupés tranſverſalement; il y a de plus une coupe longitudinale, qui s'étend dans la partie la plus groſſe ſur la longueur de près de cinq pouces : les plans de ces différentes coupes ſont polis, on y voit la ſtructure de l'ivoire, & ſon grain eſt fort apparent dans la coupe tranſverſale : ce morceau eſt compoſé de trois pièces qui ont été ſéparées par les coupes, & qui ſont attachées par des charnières. Quoique cette portion de défenſe ait été trouvée en Sibérie, d'où elle a été apportée au Cabinet par M. de l'Iſle, l'ivoire en eſt ſain, de même qualité & de même couleur que celui de la défenſe rapportée ſous le n.° DCDXCVI.

N.° MVII.

Ivoire vert.

Ce morceau eſt l'extrémité d'une défenſe; le plan de la coupe n'a qu'un pouce ſept lignes dans ſon plus grand diamètre. Ce plan eſt de couleur blanche ou blanchâtre autour du cœur, & à la circonférence dans l'épaiſſeur d'environ une ligne; tout le reſte eſt de couleur olivâtre, dont la teinte jaunâtre domine preſqu'entièrement ſur le verdâtre. La couleur olivâtre de pluſieurs morceaux de cette défenſe s'eſt ſoutenue tant qu'ils ont été dans une cave fraîche, ou dans l'eau & même dans l'eſprit-de-vin; mais lorſqu'on les a expoſés à l'air chaud, ils ont perdu peu à peu leur couleur olivâtre, & ils ſont devenus en peu de jours de couleur blanchâtre & même blanche. Le morceau rapporté ſous le préſent numéro eſt conſervé dans l'eſprit-de-vin.

N.° MVIII.

Bel ivoire tiré d'une groſſe défenſe.

Cet ivoire forme une tranche épaiſſe de cinq à ſix lignes, ſa forme eſt celle d'un ovale dont le grand diamètre eſt de cinq pouces neuf lignes, & le petit de cinq pouces une ligne. Cette tranche a ſon écorce naturelle qui eſt noire, ſes deux plans ſont polis; on y voit tous les caractères de l'ivoire

dont il a été fait mention dans la defcription de l'éléphant, & même quelques taches blanches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves.* Si l'on compare la circonférence de cette tranche avec celle des défenfes du fquelette rapporté fous le numéro DCDLXXXVII, on en peut conclure que l'éléphant, qui avoit la défenfe dont elle a été tirée, étoit haut de plus de douze pieds, au cas que l'accroiffement des défenfes en groffeur foit proportionné à celui de l'animal en hauteur.

N.° MIX.

Ivoire dont le grain eft peu apparent, & dont l'accroiffement a été très-irrégulier.

Ce morceau eft en tranche à peu près ovale, épaiffe de trois lignes; le grand diamètre a trois pouces trois lignes, & le petit deux pouces cinq lignes. Le cœur n'eft pas à beaucoup près au milieu de cette lame, auffi plufieurs des couches extérieures ne forment que des portions d'ovales. Il y a lieu de croire que la défenfe avoit été entamée & ufée à l'endroit où les couches font interrompues. Les éléphans ufent leurs défenfes en les frottant contre des corps durs, & lorfqu'on recueille celles qui fe trouvent éparfes fur la terre, on les ufe auffi en les traînant le long des chemins, après les avoir attachées à une corde.

N.° M X.

Ivoire blanc.

Cet ivoire forme une tranche entourée de ſon écorce naturelle, qui eſt de couleur jaunâtre & tachée de noir ; cette tranche eſt de figure ovale & régulière, dont le grand diamètre a trois pouces ſept lignes de longueur, & le petit trois pouces une ligne ; ſon grain eſt apparent & ſa couleur d'un beau blanc : cette tranche & les deux autres rapportées ſous les numéros précédens, ont été coupées tranſverſalement dans les défenſes ; elles ſont polies chacune ſur leurs deux plans.

N.° M X I.

Ivoire à gros grain.

Ce morceau eſt une portion de tranche coupée tranſverſalement dans la défenſe ; ſon grain eſt ſi apparent, qu'il ſemble avoir de la ſaillie dans pluſieurs endroits.

N.° M X I I.

Une lame d'ivoire coupée ſur la longueur de la défenſe.

La longueur & la largeur de cette lame ſont d'environ cinq pouces : elle n'a qu'une ligne ou une ligne & demie d'épaiſſeur ; on voit à travers la demi-tranſparence de l'ivoire,

&

& ſur ſes deux plans qui ſont polis, les ondes que forment ſes fibres, & on aperçoit des lignes droites & longitudinales ſur le plan de la coupe de l'écorce qui termine les deux côtés de cette lame.

N.° M X I I I.

Ivoire taché de jaune.

C'eſt une lame coupée ſur la longueur de la défenſe; elle eſt parſemée de petites taches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves;* il y en a pluſieurs qui ne pénètrent pas à travers la lame, quoiqu'elle n'ait pas une ligne d'épaiſſeur.

N.° M X I V.

Ivoire carié.

Ce morceau forme une plaque ovale épaiſſe de cinq lignes, & longue de cinq pouces dans ſon plus grand diamètre, elle a été coupée tranſverſalement à l'endroit de la cavité de la défenſe, car il y a un trou dans cette tranche, qui n'eſt pas à beaucoup près dans le milieu, ce qui fait voir que l'accroiſſement de la défenſe a été fort irrégulier; il a auſſi été très-défectueux, car il y a un eſpace long de quatre pouces & large de près d'un pouce, où l'ivoire eſt de très-mauvaiſe qualité, & d'une ſtructure fort extraordinaire: cette partie de la plaque eſt entourée d'un

ivoire ſain & en eſt en partie ſéparée par une fente qui traverſe la tranche. Il y a auſſi dans la partie viciée des cavités dont les parois ſont hériſſées de petits tubercules & de pointes. Cette tranche eſt polie ſur les deux plans ; ſon écorce a des couleurs jaunâtres & brunes.

N.° M X V.

Exoſtoſe d'une défenſe d'éléphant.

Cette exoſtoſe a près de ſept pouces & demi de longueur, elle eſt très-déliée & pointue à l'extrémité ; elle n'a que huit lignes dans ſa plus grande largeur qui eſt près de ſa racine, & ſeulement quatre lignes d'épaiſſeur ; elle eſt hériſſée de pointes & de tubercules ; ſa couleur eſt rouſſâtre. On l'a trouvée dans la cavité d'une défenſe, & on l'a ſciée à quelque diſtance de ſa racine en coupant la défenſe : les deux morceaux ſont rapprochés. On voit dans la coupe que la couleur de la ſubſtance interne de cette exoſtoſe eſt jaunâtre ; on n'y aperçoit aucune apparence de la ſtructure de l'ivoire, mais ſeulement les traces de pluſieurs globules réunis, ce qui dénote l'extravaſion d'une liqueur.

N.° M X V I.

Autre exoſtoſe de l'ivoire.

Ce morceau eſt très-gros en comparaiſon

de celui qui eſt rapporté ſous le n.° précédent, car il a deux à trois pouces de largeur, & un pouce & demi dans ſa plus grande épaiſſeur; ſa longueur n'eſt que de trois pouces & demi. Sa ſubſtance eſt de même nature, a les mêmes couleurs & les mêmes apparences que l'autre exoſtoſe: elle eſt preſque couverte de tubercules de différentes grandeurs; il paroît qu'elle a été compoſée de tubercules réunis, car on voit leur coupe à l'endroit où ce morceau a été ſcié.

N.° MXVII.

Un morceau d'ivoire renfermant une balle de fuſil.

Ce morceau eſt terminé d'un côté par l'écorce de la défenſe, & de l'autre par les parois de ſa cavité. Il a quatre pouces & demi de longueur, deux pouces d'épaiſſeur à l'un des bouts entre l'écorce de la défenſe & les parois de ſa cavité, & deux pouces une ligne & demie à l'autre bout. En ſciant ce morceau au bout le plus épais, on partagea en deux une balle de fer qui a cinq à ſix lignes de diamètre, & dont l'une des moitiés eſt incruſtée dans la coupe du morceau dont il s'agit, à cinq lignes de diſtance des parois extérieures de la défenſe. On a fendu le morceau d'ivoire derrière la balle; on voit par le moyen de cette coupe, que la balle s'eſt rouillée; on voit auſſi que la ſubſtance

de l'ivoire a été ébranlée & comprimée jusqu'à sept lignes au-dessous de la balle, & qu'elle a formé un tubercule qui n'est pas conforme à la structure naturelle de l'ivoire, & qui n'a été causé que par l'effort de la balle, car il y a un joint autour de ce tubercule. Le morceau d'ivoire étant plus épais au bout où est la balle qu'à l'autre; il est certain que la balle étoit du côté du gros bout de la défense & le tubercule du côté de sa pointe, c'est-à-dire, de son extrémité antérieure. L'éléphant a donc été tiré par-derrière, & la balle est entrée dans la défense par la partie qui se trouvoit entre le morceau que je décris & la mâchoire de l'animal : l'autre moitié de la balle est restée dans cette partie, où devoient être aussi les marques de son entrée. L'effet que la balle a produit dans l'ivoire prouve que sa substance est moins cassante que celle des os; qu'après avoir été ébranlée, comprimée & affaissée au-dessous de la balle, elle a reçu de nouveaux sucs; qu'elle a pris la forme d'un tubercule en formant un calus, & que par conséquent l'éléphant a vécu du temps après avoir reçu le coup de fusil. Cette balle a été trouvée dans ce morceau d'ivoire au laboratoire du Roi; Sa Majesté le jugea digne d'avoir place dans son Cabinet d'Histoire Naturelle, & ordonna qu'il y fût remis.

N.° M X V I I I.

Le germe d'une arrière-dent de la mâchoire du deſſus d'un éléphant.

Ce germe vient du côté droit de la mâchoire ſupérieure du ſquelette d'éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII ; ſa deſcription a fait partie de celle de l'éléphant.

N.° M X I X.

La première dent molaire de la mâchoire ſupérieure d'un jeune éléphant.

N.° M X X.

La première dent molaire de la mâchoire inférieure d'un jeune éléphant.

Cette dent & celle qui eſt ſous le numéro précédent, viennent du côté gauche des mâchoires d'un jeune éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXIII ; elles ont environ deux pouces de longueur, priſe de devant en arrière, un pouce de largeur, & deux pouces de hauteur ; il a été fait mention dans la deſcription de l'éléphant, du nombre des plaques dont elles ſont compoſées.

N.° M X X I.

Une dent molaire d'éléphant.

Cette dent eſt, à ce qu'il paroît, la

première du côté droit de la mâchoire du dessus; elle est à peu près de la même grandeur que celle qui y correspond dans le squelette rapporté sous le n.° DCDLXXXVII.

N.° MXXII.

Autre dent molaire d'éléphant.

La longueur de cette dent est de huit pouces huit lignes, elle a trois pouces trois lignes de largeur, & quatre pouces & demi de hauteur depuis la base jusqu'au bout des racines, à l'endroit de la dent le plus haut, qui est sa partie postérieure. Il paroît que cette dent étoit la seconde du côté droit de la mâchoire du dessus; la base a été usée par le frottement de la mastication presque jusque sous sa partie postérieure. En comparant cette dent avec celle qui lui correspond dans le squelette rapporté sous le n.° DCDLXXXVII, il y a lieu de croire qu'elle vient d'un éléphant de neuf pieds trois pouces de hauteur: elle est d'une couleur brune, qui indique qu'elle a séjourné dans la terre; les parties qui ne sont pas d'émail y ont été altérées; elles sont friables & reçoivent l'impression de l'eau forte. Cette dent est composée de quatorze plaques; elle pèse six livres.

N.° MXXIII.

Autre dent d'éléphant.

Cette dent paroît être la seconde du côté

gauche de la mâchoire du dessus, elle est plus longue & plus haute que la précédente, car elle a neuf pouces dix lignes de longueur, six pouces huit lignes de hauteur, & seulement trois pouces deux lignes de largeur. Sa grande hauteur est dans le milieu, parce que la base n'a été usée que sur la moitié de sa longueur par le frottement de la mastication, comme la dent qui lui correspond dans le squelette, rapporté sous le n.° DCDLXXXVII. La différence de longueur qui est entre ces deux dents, fait présumer que la plus grande vient d'un éléphant haut de dix pieds six pouces; la base de cette dent n'étant usée que sur la moitié de sa longueur, il y a lieu de croire que cet éléphant étoit moins avancé dans son accroissement que celui qui avoit la dent du numéro précédent, puisque cette dent a la base usée, presque dans toute sa longueur; mais dans ce cas l'éléphant le moins âgé auroit été d'un pied trois pouces plus haut que le plus âgé; ce qui paroîtroit contradictoire, si l'on ne savoit que dans les différens climats les éléphans prennent plus ou moins d'accroissement. La dent dont il s'agit ici, est à peu près dans le même état que celle du numéro précédent : elle est composée au moins de vingt-deux plaques, dont quelques-unes se sont séparées & ont été cassées. Quoiqu'il manque quelques parties de ces plaques, la dent pèse huit livres & demie.

N.° MXXIV.

Fragmens d'une dent d'éléphant.

Il y a parmi ces fragmens cinq plaques presqu'entières, elles ont jusqu'à trois pouces dix lignes de largeur, & huit pouces une ligne de longueur; en comparant la largeur de ces plaques avec l'épaisseur de la plus large des dents du squelette, rapporté sous le n.° DCDLXXXVII, on peut conclure que ces fragmens de dent viennent d'un éléphant haut de onze pieds onze pouces, ils sont encore plus altérés, par leur séjour dans la terre, que la dent du numéro précédent; on y voit de très-jolies herborisations de couleur noire, & quelques apparences d'ocre. Ces fragmens & les deux dents des numéros précédens ont été apportés de Sibérie par M. de l'Isle.

N.° MXXV.

Portion d'une dent d'éléphant.

Cette portion de dent a deux pouces & demi d'épaisseur, quoiqu'il paroisse qu'elle ait séjourné dans la terre, ses différentes substances sont peu altérées.

N.° MXXVI.

Autre portion de dent d'éléphant.

N.° MXXVII.

Autre portion de dent d'éléphant.

Il paroît que cette pièce vient de la ſeconde dent molaire du côté gauche de la mâchoire du deſſus, & que la pièce rapportée ſous le numéro précédent, vient de la ſeconde dent du côté droit de la même mâchoire ; elles ont chacune trois pouces une ligne de largeur. On les a trouvées toutes les deux à Gierard en Brie, à une lieue de Creci, dans une mine de ſable à dix pieds de profondeur ; elles ont une couleur griſe, leurs ſubſtances ſont fort altérées, elles tiennent à la langue & cèdent à l'impreſſion de l'eau-forte : l'émail eſt plus ſain à l'intérieur de la dent qu'à l'extérieur.

N.° MXXVIII.

Une dent d'éléphant.

Cette dent paroît être la ſeconde du côté gauche de la mâchoire du deſſous ; elle a huit pouces de longueur, deux pouces neuf lignes d'épaiſſeur & cinq pouces quatre lignes de hauteur ; elle pèſe quatre livres treize onces deux gros. Sa ſuperficie a été altérée dans la terre : mais la ſubſtance intérieure paroît dans l'état naturel ; elle eſt compoſée de douze ou treize plaques ; il y en a dix qui ſont uſées à la baſe de la dent par le frottement de la maſtication.

N.° M X X I X.

Autre dent d'éléphant.

Cette dent eſt petite &, à ce qu'il paroît, une des dents de devant. L'émail y eſt bien conſervé, l'autre ſubſtance eſt détruite ou altérée.

N.° M X X X.

Une très-petite portion d'une dent d'éléphant.

Ce morceau n'eſt qu'un très-petit fragment d'une dent pétrifiée; il eſt très-dur : on l'a trouvé près de la mer d'Oural.

N.° M X X X I.

Le germe d'une dent d'éléphant.

Ce germe eſt compoſé de neuf plaques, dont les plus grandes ont cinq pouces neuf lignes de longueur & trois pouces quatre lignes de largeur ; ces plaques ſont très-dures, mais les intervalles qui les ſéparent ſont remplis de terre : ce morceau a été envoyé par M. de Champel, Procureur général de Metz.

N.° M X X X I I.

Une omoplate d'éléphant.

Cette omoplate n'eſt pas entière, mais en

comparant ce qui en reſte avec l'omoplate qui lui correſpond dans le ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, on ne peut douter en aucune façon que ce ne ſoit une vraie omoplate du côté gauche d'un éléphant. Cet os tronqué a encore deux pieds trois pouces de longueur, priſe depuis le fond de la cavité glénoïde juſqu'à l'autre extrémité qui n'eſt pas entière; la partie qui étoit au-devant de l'épine, & qui formoit le côté antérieur a été détruite, & il ne reſte pas la moitié de la partie qui étoit derrière l'épine, & qui formoit l'angle & le côté poſtérieur & une grande portion de la baſe : la pointe de l'épine & ſon apophyſe ne ſubſiſtent plus, mais le corps de l'épine, le col & la tête de l'omoplate ſont entiers. Cet os a été trouvé en terre à la profondeur de deux pieds dans une forêt fort ancienne qui eſt en Bourgogne à trois lieues au-delà de Challon-ſur-Saône du côté de Tournus. M. Geoffroi, de l'Académie royale des Sciences, à qui il étoit parvenu, le fit voir dans cette Compagnie & le remit au Cabinet du Roi. Il en a été fait mention dans l'Hiſtoire de l'Académie, *année 1743, page 49*. M. de Mairan a eſtimé que cet os dans ſon entier auroit deux pieds & demi de longueur, & en comparant cette longueur avec celle de l'omoplate de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, il en conclut que l'éléphant auquel l'omoplate foſſile dont il s'agit, a appartenu, avoit dix

pieds trois pouces de hauteur. La ſubſtance de cet os n'a pas ſouffert une grande altération dans la terre, elle y a pris une couleur brune; elle s'attache un peu à la langue.

N.° MXXXIII.

Un humérus d'éléphant.

Cet os a deux pieds ſept pouces dix lignes de longueur : les joints des épiphyſes y ſont bien marqués; il reſſemble parfaitement, pour la forme, à l'humérus du côté droit auquel il correſpond dans le ſquelette rapportée ſous le n.° DCDLXXXVII; & en comparant les grandeurs de ces deux os, on en peut conclure que l'éléphant dont celui-ci faiſoit partie, avoit huit pieds quatre pouces de hauteur. M. de l'Iſle a apporté cet os de la ville de Berezow ſur l'Irtiſch, dans les provinces ſeptentrionales de la Sibérie. Il a une couleur brune & il adhère un peu à la langue, mais ſa ſubſtance n'eſt pas plus altérée que celle de l'omoplate précédente.

N.° MXXXIV.

Un fémur d'éléphant.

Ce fémur a été apporté de Sibérie par M. de l'Iſle, avec l'humérus du numéro précédent; il a auſſi été trouvé en terre, mais il adhère moins à la langue, & il a une couleur griſe; il eſt fendu dans ſa longueur

& ſon épiphyſe ſupérieure a été détruite; le joint de celle de l'extrémité inférieure eſt apparent. Si cet os étoit entier, ſa longueur ſeroit de trois pieds cinq pouces; ſa largeur, priſe au-deſſus de l'arête du côté externe de ſa partie moyenne inférieure, eſt de cinq pouces huit lignes. En comparant ces dimenſions avec celles du fémur gauche du ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, on voit que celui dont il s'agit n'en diffère qu'en ce qu'il eſt à proportion plus large, mais cette différence vient de celle de l'âge, car on ſait que les os croiſſent un peu plus en groſſeur qu'en longueur à meſure que l'âge avance. J'ai fait voir dans un Mémoire lû à l'Académie royale des Sciences en 1762 *, que cette différence de proportions eſt très-marquée dans les os de l'éléphant, conſidérés dans différens âges; la même diſproportion peut auſſi venir du ſexe; les os des mâles ſont plus gros que ceux des femelles, au moins parmi les animaux quadrupèdes. Nous ſavons que le ſquelette cité plus haut a été tiré d'un éléphant femelle; mais on ne ſait pas de quel ſexe étoit l'éléphant auquel appartenoit le fémur trouvé en Sibérie. Ce fémur pèſe trente-huit livres ſix onces & demie, ſans épiphyſe, tandis que celui du ſquelette ne pèſe que dix onces trois quarts.

* Mémoire ſur des os & des dents remarquables par leur grandeur.

N.° MXXXV.

Autre fémur d'éléphant.

Cet os eſt un peu plus court que le fémur trouvé en Siberie & rapporté ſous le numéro précédent, car il n'a que trois pieds quatre pouces neuf lignes de longueur, mais ſa largeur eſt de ſix pouces huit lignes; ainſi il eſt à proportion beaucoup plus large que le fémur de Sibérie; cette diſproportion eſt ſi grande qu'elle a fait méconnoître cet os juſqu'à préſent, quoiqu'il reſſemble à tous autres égards, pour la figure extérieure & pour la ſtructure interne, au fémur du ſquelette d'éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII. La différence de largeur, qui paroiſſoit exceſſive, ſembloit être ſuffiſante pour attribuer cet os à un autre animal qui devoit être plus gros que l'éléphant; mais comme on n'en connoît point de plus gros, il falloit avoir recours au prétendu mammout: cet animal fabuleux a été imaginé dans le pays du Nord, où l'on trouve fréquemment des os, des dents & des défenſes d'éléphant. Il y a peu de gens qui aient vu des éléphans de la haute taille, & il ne ſuffit pas toujours d'en avoir vu pour prendre une idée juſte de la grandeur énorme de leurs défenſes, de leurs dents & de leurs autres parties; la maſſe entière de l'animal les fait paroître moins grandes qu'elles ne le paroîtroient ſi elles étoient ſéparées

du reſte du corps : ainſi lorſqu'on vient à les trouver éparſes dans des pays où il n'y a point d'éléphans, on eſt ſurpris de voir de ſi grands oſſemens. Au défaut des lumières de l'anatomie comparée, qui indiqueroit leurs caractères diſtinctifs & qui déſigneroit l'animal auquel ils appartiennent, on ſe livre au feu de l'imagination ; la grandeur de ces os devient prodigieuſe & ſemble ſurpaſſer celle de tous les animaux connus. On eſt tombé dans cette erreur au ſujet de la défenſe d'éléphant rapportée ſous le n.° DCDXCVI, comme pour le fémur dont il s'agit ici. En comparant cet os & le fémur de Sibérie avec des fémurs d'hommes adultes, j'ai reconnu que la différence de largeur n'eſt pas plus grande entre ces os d'éléphant qu'entre les os d'hommes. On pourroit auſſi trouver la cauſe de cette différence de largeur dans la différence du ſexe, ſi le fémur de Sibérie, qui eſt le moins large, venoit d'un éléphant femelle, & ſi le fémur dont il eſt ici queſtion & qui eſt le plus large, venoit, comme il y a tout lieu de le croire, d'un éléphant mâle *. Ce fémur pèſe cinquante-neuf livres; on nous a dit qu'il avoit été trouvé au Canada en 1739. Voici ce que nous ſavons du fait par une note qui nous a été donnée par M. Fabri. « M. le Baron de Longueuil ſortit de Canada avec un gros parti de «

* Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1762.*

» François & de Sauvages pour venir joindre » M. de Bienville fur le Miffiffipi, dans » un lieu indiqué pour s'affembler & mar- » cher contre les Sauvages Chikachas. M. » de Longueuil, au lieu de prendre la route » ordinaire du détroit, fit un portage de » cinq lieues au fortir du lac Érié, & » defcendit avec fes canots la rivière Oïo » jufqu'à fon embouchure dans le Miffiffipi, » à trente-cinq lieues au-deffous des Illinois. » Lorfqu'il étoit à peu-près à moitié che- » min dans la rivière Oïo, quelques Sau- » vages qui chaffoient autour du camp, » trouvèrent les offemens de trois gros ani- » maux fur le bord d'un marais. Ils rap- » portèrent au camp un os de la cuiffe & » des défenfes que l'on crut être d'éléphant, » & que M. de Longueuil apporta en France » en 1740. M. de Lignery, Lieutenant en » Canada, qui étoit avec M. de Longueuil, » a fait un journal de cette campagne, dans » lequel il a détaillé la découverte des offe- mens en queftion. » Nous n'avons pas vu ce détail, & la note que je viens de rapporter nous laiffe quelque doute, car il paroît que ces offemens étoient gifans fur la furface de la terre, & non pas enterrés, ce qui doit faire foupçonner qu'ils pourroient bien y avoir été apportés d'ailleurs : mais nous avons une de ces défenfes avec le fémur dont il s'agit ici. La defcription de cette défenfe eft fous le n.° DCDXCVIII ; fa nature n'eft pas

équivoque, on reconnoît très-diſtinctement dans ſa ſubſtance les couches coniques & concentriques des défenſes de l'éléphant, & la ſtructure & le grain de l'ivoire. La préſence de cette défenſe près du fémur feroit déjà préſumer qu'il vient d'un éléphant comme la défenſe, mais la reſſemblance qu'a cet os avec le fémur du ſquelette d'éléphant, fait une preuve. M. du Hamel, de l'Académie royale des Sciences, nous a dit que M. de Longueuil avoit auſſi apporté, en 1740, de très-groſſes dents molaires qui avoient été trouvées au Canada, peut-être même avec la défenſe & le fémur dont je viens de faire mention. Ces dents n'ont aucun des caractères de celles de l'éléphant, mais elles ont beaucoup de rapport avec celles de l'hippopotame, ainſi il y a lieu de croire qu'elles peuvent venir de cet animal; car on ne peut guère ſoupçonner que ces dents aient été tirées de la même tête avec la défenſe, ou qu'elles aient fait partie d'un même ſquelette avec le fémur dont il s'agit ici: en le ſuppoſant, il faudroit auſſi ſuppoſer un animal inconnu qui auroit des défenſes ſemblables à celles de l'éléphant, & des dents molaires reſſemblantes à celles de l'hippopotame *.

* Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1762.*

N.° MXXXVI.

Fragmens d'un fémur d'éléphant.

Il n'y a que l'extrémité inférieure de ce fémur qui foit entière; on voit par fa conformation qu'il vient du côté droit, & on reconnoît auffi par la groffeur de cette extrémité que ce fémur avoit à peu près la même grandeur que celui qui eft fous le n.° MXXXIV; les fragmens, dont il s'agit, ont été apportés de Sibérie par M. de l'Ifle; ils ont une couleur brune, leur fubftance fe caffe aifément & tient à la langue : cette couleur & ces qualités viennent du féjour que ces os ont fait dans la terre.

N.° MXXXVII.

Autres fragmens d'os d'éléphant.

Ces fragmens ne font pas affez grands pour faire reconnoître les différens os dont ils ont fait partie; on les a trouvés en Sibérie près du Jaik. M. de l'Ifle les a apportés au Cabinet du Roi : leur fubftance a été très-altérée par leur féjour dans la terre, elle adhère fortement à la langue, dans quelques endroits elle fe brife fous les doigts : ces portions d'os étant caffées en différens fens, on y voit la ftructure de leurs fubftances fpongieufe & compacte.

N.° MXXXVIII.

Bézoard d'éléphant.

Le poids & la grosseur de ce bézoard annoncent qu'il vient d'un grand animal : il pèse huit livres quinze onces six gros ; il est de forme ovoïde un peu aplatie dans trois endroits également éloignés les uns des autres & disposés de façon, que l'ovoïde a trois faces dont les plans sont parallèles à son grand diamètre, & trois côtes arrondies. Le grand diamètre a sept pouces quatre lignes & demie ; le petit diamètre est de cinq pouces neuf à onze lignes ; la surface de ce bézoard est en partie de couleur grise ou jaunâtre, & en partie de couleur roussâtre ou noirâtre ; elle est lisse & polie dans plusieurs endroits, principalement aux deux bouts de l'ovoïde ; mais dans d'autres endroits elle a des inégalités, où l'on voit que les couches extérieures ont été détruites ou interrompues.



LE RHINOCÉROS*.

APRÈS l'éléphant, le Rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes; il a au moins douze pieds

* Rhinocéros, *Rhinoceros*, en Grec & en Latin. *Nota.* Quoique le nom de cet animal soit absolument Grec, il n'étoit cependant pas connu des anciens Grecs; Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur Grec, & Pline le premier auteur Latin, qui en aient écrit; apparemment le Rhinocéros ne s'étoit pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avoit pénétré, & où il avoit cependant trouvé des Éléphans en grand nombre; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

Rhinocerote, en Italien; *Abada*, par les Portugais, selon Linscot, *Navig. in Orient*, pars II.ª Francfordii, 1599, pag. 44; *Abada*, dans les Indes & à Java, selon Bontius, *Ind. Orient.* pag. 50; *Abada*, à Bengale & à Patane, selon le P. Philippe, *Lyon, 1669, page 371*, & selon les voyageurs Hollandois, *Amst. 1702, tome I, page 417; Chiengtuenden*, en Perse, selon Pietro della Vallé, *vol. IV, page 245; Elkerkedon*, en Perse, selon Chardin, ce qui veut dire *porte-corne*, Amst. 1711, tome III, page 45; *Arou-harisi*, selon Thevenot, *Relation de divers Voyages. Paris, 1696, page 10 de la description des animaux & des plantes des Indes, &c.*

de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; six à sept pieds de hauteur, & la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur *. Il approche donc de

Rhinoceros. Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XX.

Rhinoceros. Natural History of the Rhinoceros, *by D.r* Parsons, *Phil. Trans. N.° 470, an. 1743, pag. 523*, où l'on voit aussi trois figures de cet animal, dont le mâle étoit à Londres en 1739, & la femelle en 1741.

Le *Rhinocéros.* Notes de M. de Mours, traduction françoise des Transactions philosophiques, *année 1743*, où l'on voit une très-bonne figure de cet animal, gravée par les soins de M. de Mours.

Rhinoceros, a ῥὶς & κέρας, Naricornis, Catelani; *Abada, Nocmba*, Javensibus; *Elkerkedom*, Persis; *Tuabba, Nabba*, Cap. Bonæ-spei; *Nozorozec, Zebati*, Polonis; .... *Gomala*, Indis; *Nasehorn*, Klein, *quad.* pag. 26 & seq. *Nota.* M. Klein a rassemblé avec précision plusieurs faits sur l'histoire & la description de cet animal, & a donné les figures d'une double corne, *planche 11.*

The *Rhinoceros.* Gleanings of natural History, *by George Edwards, London, 1758, pag. 24, pl. cotée au bas 221.* La figure est très-bonne & a été faite d'après l'animal vivant en 1752; c'est le même Rhinocéros femelle que nous avons vu & fait dessiner à Paris en 1749.

* J'ai par-devers moi le dessein d'un Rhinocéros, tiré par un Officier du Shaftsbury, vaisseau de la

l'éléphant pour le volume & par la maſſe,

Compagnie des Indes en 1737; ce deſſein ſe rapporte aſſez au mien. L'animal mourut ſur la route en venant des Indes ici; cet Officier avoit écrit au bas du deſſein ce qui ſuit: « Il avoit environ ſept » pieds de haut depuis la ſurface de la terre juſqu'au » dos, il étoit de la couleur d'un cochon, qui » commence à ſécher après s'être vautré dans la » fange; il a trois ſabots de corne à chaque pied; » les plis de la peau ſe renverſent en arrière les uns » ſur les autres: on trouve entre ces plis des in- » ſectes qui s'y nichent, des bêtes à mille pieds, » des ſcorpions, des petits ſerpents, &c. Il n'avoit » pas encore trois ans lorſqu'il a été deſſiné: le » pénis étendu s'élargit au bout en forme de fleur- de-lis. » J'ai donné d'après ce deſſein la figure du pénis dans un coin de ma planche; comme ce deſſein m'eſt venu par le moyen de M. Tyſon, médecin, je n'ai pas été à portée de conſulter l'auteur même ſur ces inſectes malfaiſans, qu'il dit ſe loger dans les plis de la peau du Rhinocéros, pour ſavoir s'il en avoit été témoin oculaire, ou s'il l'a dit ſimplement ſur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paroît bien extraordinaire; *Glanures d'Edwards*, pag. 25 & 26. *Nota.* Non-ſeulement ce dernier fait eſt douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paroît faux; nous avons vu un Rhinocéros, qui avoit au moins huit ans, & qui n'avoit que cinq pieds de hauteur. M. Parſons en a vu un de deux ans, qui n'étoit pas plus haut qu'une geniſſe, ce qu'on peut eſtimer quatre pieds ou environ: comment ſe pourroit-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avoit ſept pieds de hauteur!

& s'il paroît bien plus petit, c'eſt que ſes jambes ſont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles & par l'intelligence; n'ayant reçu de la Nature, que ce qu'elle accorde aſſez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute ſenſibilité dans la peau, manquant de mains & d'organes diſtincts pour le ſens du toucher; n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle conſiſtent tous ſes moyens d'adreſſe. Il n'eſt guère ſupérieur aux autres animaux, que par la force, la grandeur & l'arme offenſive qu'il porte ſur le nez, & qui n'appartient qu'à lui: cette arme eſt une corne très-dure, ſolide dans toute ſa longueur, & placée plus avantageuſement que les cornes des animaux ruminans; celles-ci ne muniſſent que les parties ſupérieures de la tête & du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du muſeau & préſerve d'inſulte le mufle, la bouche & la face; en ſorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il ſaiſit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne

peut coëffer ſans riſquer d'être éventré : car le corps & les membres ſont recouverts d'une enveloppe impénétrable, & cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chaſſeur ; ſa peau eſt un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais & plus dur que celui de l'éléphant ; il n'eſt pas ſenſible comme lui à la piqûre des mouches ; il ne peut auſſi ni froncer ni contracter ſa peau ; elle eſt ſeulement pliſſée par de groſſes rides au cou, aux épaules & à la croupe pour faciliter le mouvement de la tête & des jambes, qui ſont maſſives & terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant ; mais il a les yeux encore plus petits, & il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire ſupérieure avance ſur l'inférieure, & la lèvre du deſſus a du mouvement & peut s'alonger juſqu'à ſix ou ſept pouces de longueur ; elle eſt terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe & en faire des poignées

poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse & flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force & de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne & deux fortes dents incisives à chaque mâchoire, ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros ; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée quarrément en devant, & il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres ; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites, elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes à proportion du corps ;

ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies; l'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides & très-dures.

M. Parsons, célèbre Médecin de Londres, auquel la République des Lettres est redevable de plusieurs découvertes en Histoire naturelle, & auquel je dois moi-même de la reconnoissance pour les marques d'estime & d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1742, une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons, me paroît mériter plus d'attention & de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome, depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles; & qu'enfin Bontius, Chardin & Kolbe, l'aient dessiné aux Indes & en Afrique, il étoit cependant si mal représenté & si peu décrit, qu'il n'étoit connu que très-imparfaitement, & qu'à la vue de ceux

qui arrivèrent à Londres en 1739 & 1741, on reconnut aiſément les erreurs ou les caprices de ceux qui avoient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui eſt la première, eſt une des moins conformes à la Nature, cette figure a cependant été copiée par la plupart des Naturaliſtes, & quelques-uns même l'ont encore ſurchargée de draperies poſtiches & d'ornemens étrangers. Celle de Bontius, eſt plus ſimple & plus vraie; mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y eſt mal repréſentée. Au contraire, celle de Chardin préſente aſſez bien les plis de la peau & les pieds; mais au reſte, elle ne reſſemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'eſt pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros, vu à Londres en 1685, & qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit ſur les anciens pavés de Prœneſte, & ſur les médailles de Domitien ſont extrêmement imparfaites; mais au moins elles n'ont pas les ornemens imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parſons a pris la

peine de dessiner lui-même * cet animal

* *Nota.* Un de nos savans Physiciens (M. de Mours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure (dit-il) du » Rhinocéros, que M. Parsons a ajoutée à son » Mémoire, & qu'il a dessinée lui-même d'après » le naturel, est si différente de celle qui fut gravée » à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on » voyoit alors à la foire Saint-Germain, qu'on » auroit de la peine à y reconnoître le même » animal. Celui de M. Parsons est plus court & » les plis de la peau en sont en plus petit nombre, » moins marqués & quelques-uns placés un peu » différemment; la tête sur-tout ne ressemble » presqu'en rien à celle du rhinocéros de la foire » Saint-Germain. On ne sauroit cependant douter » de l'exactitude de M. Parsons, & il faut cher- » cher dans l'âge & le sexe de ces deux animaux la » raison des différences sensibles qu'on aperçoit dans » les figures que l'on a données de l'un & de l'autre. » Celle de M. Parsons a été dessinée d'après un » rhinocéros mâle, qui n'avoit que deux ans; celle » que j'ai cru devoir ajouter ici, l'a été d'après le » tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des » animaux, & qui a si fort excellé en ce genre; » il a peint de grandeur naturelle, & d'après le » vivant, le rhinocéros de la foire Saint-Germain, » qui étoit une femelle & qui avoit au moins huit » ans; je dis au moins huit ans, car il est dit dans » l'inscription qu'on voit au bas de l'Estampe de » Charpentier, qui a pour titre, *véritable portrait* » *d'un* RHINOCÉROS *vivant, que l'on voit à la* » *foire Saint-Germain à Paris*, que cet animal avoit » trois ans quand il fut pris en 1741 dans la

en trois vues différentes, par-devant, par-derrière & de profil; il a aussi dessiné les

province d'Assem, appartenant au Mogol; & « huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avoit qu'un « mois quand quelques Indiens l'attrapèrent avec « des cordes, après en avoir tué la mère à coups « de flèches; ainsi il avoit au moins huit ans, & « pouvoit en avoir dix ou onze. Cette différence « d'âge est une raison vrai-semblable des différences « sensibles que l'on trouvera entre la figure de M. » Parsons & celle de M. Oudry, dont le tableau, » fait par ordre du Roi, fut alors exposé au salon « de peinture. Je remarquerai seulement que M. « Oudry a donné à la défense de son rhinocéros « plus de longueur que n'en avoit la corne du rhino- « céros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu & « examiné avec beaucoup d'attention; & que cette « partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe « de Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe « qu'on a dessiné la corne de cette figure, qui pour « tout le reste a été dessinée & réduite d'après le « tableau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente « avoit été pesé, environ un an auparavant, à « Stouquart dans le duché de Vittemberg, & il « pesoit alors cinq mille livres. Il mangeoit, selon « le rapport du capitaine Douwmont Wan-der- « Meer, qui l'avoit conduit en Europe, soixante « livres de foin & vingt livres de pain par jour. Il « étoit très-privé & d'une agilité surprenante, vu « l'énormité de sa masse & son air extrêmement « lourd ». Ces remarques sont judicieuses & pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. de Mours. Voyez la figure dans sa traduction françoise des Transactions philosophiques, *année 1743.*

parties extérieures de la génération du mâle, & les cornes ſimples & doubles, auſſi-bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étoient conſervées dans des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avoit été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puiſqu'il n'avoit que deux ans, les frais de ſa nourriture & de ſon voyage montoient à près de mille livres ſterling; on le nourriſſoit avec du riz, du ſucre & du foin : on lui donnoit par jour ſept livres de riz, mêlé avec trois livres de ſucre, qu'on lui partageoit en trois portions : on lui donnoit auſſi beaucoup de foin & d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin; ſa boiſſon n'étoit que de l'eau dont il buvoit à la fois une grande quantité; il étoit d'un naturel tranquille & ſe laiſſoit toucher ſur toutes les parties de ſon corps; il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorſqu'il avoit faim, & dans l'un & l'autre cas, on ne pouvoit l'appaiſer qu'en lui donnant à manger. Lorſqu'il étoit en colère, il

ſautoit en avant & s'élevoit bruſquement à une grande hauteur, en pouſſant ſa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faiſoit avec une prodigieuſe vîteſſe, malgré ſon air lourd & ſa maſſe peſante. J'ai été ſouvent témoin, dit M. Parſons, de ces mouvemens que produiſoient l'impatience ou la colère, ſur-tout les matins avant qu'on ne lui apportât ſon riz & ſon ſucre; la vivacité & la promptitude des mouvemens de cet animal, m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il eſt tout-à-fait indomptable & qu'il atteindroit aiſément à la courſe un homme qui l'auroit offenſé.

Ce rhinocéros à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a pas encore porté; mais il avoit le corps fort long & fort épais; ſa tête étoit très-groſſe à proportion du corps: en la prenant depuis les oreilles juſqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave dont les deux extrémités, c'eſt-à-dire, le bout ſupérieur du muſeau & la partie près des oreilles ſont fort relevées; la corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur, elle étoit noire, liſſe

à son sommet, mais avec des rugosités à sa base & dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas & ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, & la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence & cet avantage, que le rhinocéros peut l'alonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, & saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau *. Ses yeux n'avoient nulle vivacité, ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, & sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus près de l'ouverture des narines

* *Nota*. Que la plupart des Voyageurs & tous les Naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros étoit extrêmement rude, & que les papilles en étoient si *poignantes*, qu'avec sa langue seule il écorchoit un homme & enlevoit la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve par-tout, me paroît très-douteux & même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, & qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

que dans aucun autre animal. Les oreilles ſont larges, minces à leur extrémité, & reſſerrées à leur origine par une eſpèce d'anneau ridé. Le cou eſt fort court, la peau forme ſur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules ſont fort groſſes & fort épaiſſes, la peau fait à leur jointure un autre pli qui deſcend ſous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais & reſſembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps & la croupe, ce pli deſcend au-deſſous des jambes de derrière ; & enfin, il y a encore un autre pli qui environne tranſverſalement la partie inférieure de la croupe à quelque diſtance de la queue ; le ventre étoit gros & pendoit preſqu'à terre, ſur-tout à la partie moyenne ; les jambes ſont rondes, épaiſſes, fortes, & toutes ſont courbées en arrière à la jointure ; cette jointure qui eſt recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal eſt couché, diſparoît lorſqu'il eſt debout. La queue eſt menue & courte relativement au volume du corps, celle

de ce rhinocéros n'avoit que ſeize ou dix-ſept pouces de longueur ; elle s'élargit un peu à ſon extrémité où elle eſt garnie de quelques poils courts, gros & durs. La verge eſt d'une forme aſſez extraordinaire, elle eſt contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, & la première choſe qui paroît au dehors dans le temps de l'érection, eſt un ſecond prépuce de couleur de chair, duquel enſuite il ſort un tuyau creux en forme d'entonnoir évaſé & découpé *, comme une fleur-de-lis, lequel tient lieu de gland & forme l'extrémité de la verge ; ce gland bizarre par ſa forme eſt d'une couleur de chair plus pâle que le ſecond prépuce ; dans la plus forte érection, la verge ne s'étendoit qu'à huit pouces hors du corps, on lui procuroit aiſément cet état d'extenſion en frottant l'animal ſur le ventre avec des bouchons de paille lorſqu'il étoit couché. La direction de ce membre n'étoit pas droite, mais courbe &

* Voyez la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 470, pl. III*, & dans les Glanures d'Edwards, *pl. cotée au bas 221*.

dirigée en arrière; auſſi piſſoit-il en arrière & à plein canal à peu près comme une vache, d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation; le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe; elle a les parties extérieures de la génération faites & placées comme celles de la vache, & elle reſſemble parfaitement au mâle pour la forme & la groſſeur du corps. La peau eſt épaiſſe & impénétrable, en la prenant avec la main dans les plis, on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaiſſeur: lorſqu'elle eſt tannée, dit le D.r Grew, elle eſt exceſſivement dure & plus épaiſſe que le cuir d'aucun autre animal terreſtre: elle eſt par-tout plus ou moins couverte d'incruſtations en forme de galles ou de tubéroſités, qui ſont aſſez petites ſur le ſommet du cou & du dos, & qui par degrés deviennent plus groſſes en deſcendant ſur les côtés; les plus larges de toutes ſont ſur les épaules & ſur la croupe, elles ſont encore aſſez groſſes ſur les cuiſſes & les jambes, & il y en a tout autour & tout le long des jambes

jusqu'aux pieds; mais entre les plis, la peau est pénétrable & même délicate & aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, & la peau du ventre est à peu près de même consistance & de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou galles dont nous venons de parler, à des écailles comme l'ont fait plusieurs auteurs, ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou & des membres; tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible & comme cuirassé. M. Parsons dit en passant, qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendoit; de sorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres

beſoins preſſans, il s'éveilloit à l'inſtant, levoit la tête & écoutoit avec la plus conſtante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût ceſſé.

Enfin, après avoir donné cette deſcription exacte du rhinocéros, M. Parſons examine s'il exiſte ou non des rhinocéros à double corne ſur le nez; & après avoir comparé les témoignages des anciens & des modernes, & les monumens de cette eſpèce qu'on trouve dans les collections d'Hiſtoire naturelle, il conclut avec vrai-ſemblance, que les rhinocéros d'Aſie n'ont communément qu'une corne, & que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il eſt très-certain qu'il exiſte des rhinocéros qui n'ont qu'une corne ſur le nez, & d'autres qui en ont deux *; mais

* Kolbe dit poſitivement, & comme s'il l'avoit vu, que la première corne du rhinocéros eſt placée ſur le nez, & la ſeconde ſur le front en droite ligne avec la première; que celle-ci qui eſt d'un gris-brun, ne paſſe jamais deux pieds de longueur; que la ſeconde eſt jaune, & qu'elle ne croît jamais au-deſſus de ſix pouces. *Deſcription du Cap de Bonne-Eſpérance, par Kolbe, tome III, pages 17 & 18.* Cependant nous venons de citer des doubles cornes

il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, & qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse & plus longue que ceux qui en ont deux; il y a des cornes simples de trois pieds & demi, & peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six & sept pouces de diamètre à la base, il y a aussi des cornes doubles *, qui ont jusqu'à deux pieds de longueur; communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre, cependant il s'en trouve de grises & même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme

dont la seconde différoit peu de la première qui avoit deux pieds, qui toutes deux étoient de la même couleur; & d'ailleurs il paroît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans Sloanne, n'étoient pas éloignées de trois pouces.

* Voyez les Transactions philosophiques, *n.° 470, planche 111, figures 6 & 8.*

de taſſe ſous leur baſe, par laquelle elles ſont attachées à la peau du nez; tout le reſte de la corne eſt ſolide & plus dur que la corne ordinaire: c'eſt avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque & bleſſe quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir & de corne ſous le ventre, où la peau eſt la plus ſenſible & la plus pénétrable: mais auſſi lorſqu'il manque ſon premier coup, l'éléphant le terraſſe & le tue.

La corne du rhinocéros eſt plus eſtimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cauſe de la matière dont cependant ils font pluſieurs ouvrages au tour & au ciſeau; mais à cauſe de ſa ſubſtance même à laquelle ils accordent pluſieurs qualités ſpécifiques & propriétés médicinales *; les blanches, comme

* *Sunt in regno Bengalen rhinocerotes Luſitanis* Abadas *dicti, cujus animalis corium, dentes, caro, ſanguis, ungulæ & cæteræ ejus partes toto genere reſiſtunt venenis; quâ de causâ in maximo pretio eſt apud Indos.* Johan. Hugon Lintſcotani navigatio in

les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment & qu'ils recherchent le plus. Dans

Orientem, Belgicè scripta, Latinè enunciata a Lonicero. *Francfordii, 1599, pars II.ª pag. 44.* — Aux parties de Bengala proche du Gange, les rhinocéros ou licornes, que l'on appelle vulgairement *Abades*, sont très-communes, & l'on en apporte à Goa quantité de cornes; elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles sont attachées au front, & allant peu à peu & finissant en pointe; elles servent d'armes défensives à ces animaux. Elles sont d'une couleur obscure, & les tasses qu'on en fait pour boire sont très-estimées, vû qu'elles ont naturellement la propriété de chasser dehors la malignité d'une liqueur qui seroit empoisonnée. *Voyage du P. Philippe, page 371.* — Toutes les parties du corps du rhinocéros sont médicinales; sa corne est sur-tout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons, & les Siamois en font un grand trafic avec les nations voisines; il y en a qui sont quelquefois vendues plus de cent écus; celles qui sont d'un gris-clair & mouchetées de blanc sont les plus estimées des Chinois. *Histoire naturelle de Siam, par Nic. Gervaise, Paris, 1688, page 34.* — Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur sang, leurs excrémens même & leur eau, tout en est estimé & recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 417.* — Sa corne sort d'entre ses deux naseaux, elle est fort épaisse par le bas, & vers le haut elle devient aiguë, elle est d'un vert-brun, & non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit; quand elle est plus

les préſens que le roi de Siam envoya à Louis XIV en 1686 [a], il y avoit ſix cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi, douze de différentes grandeurs, & une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces & demi de longueur.

Le rhinocéros ſans être ni féroce, ni carnaſſier, ni même extrêmement farouche eſt cependant intraitable [b]; il eſt

griſe ou qu'elle tire ſur le blanc, elle ſe vend plus cher; mais elle eſt toujours chère, car on l'eſtime auſſi beaucoup aux Indes. *Id. tom. VII, p. 277.*

[a] Parmi les préſens que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut ſix cornes de rhinocéros; elles ſont extrêmement eſtimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia en Angleterre, que les cornes, les dents, les ongles & le ſang des rhinocéros ſont des antidotes, & qu'ils ont le même uſage dans la Pharmacopée des Indes, que la Thériaque dans celle de l'Europe. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 484.*

[b] *Nota.* Chardin dit *(tome III, page 45)* que les Abyſſins apprivoiſent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail, comme on fait les éléphans. Ce fait me paroît très-douteux, aucun autre Voyageur n'en fait mention, & il eſt ſûr qu'à Bengale, à Siam & dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros eſt peut-être encore plus commun

à peu près en grand, ce que le cochon est en petit, brusque & brut, sans intelligence, sans sentiment & sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur, que rien ne peut calmer ; car celui qu'Émanuel roi de Portugal envoya au Pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit [a], & celui que nous avons vu à Paris ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue & à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides & marécageux, & ils ne quittent guère les bords des rivières ; on en trouve en Asie & en Afrique, à Bengale [b], à Siam [c],

qu'en Éthiopie & où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphans, il est regardé comme un animal indomptable & dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

[a] Transactions philosophiques, *n.° 470*.

[b] Voyage du P. Philippe, *page 371*. — Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome I, page 417*.

[c] Histoire naturelle de Siam, par Gervaise, *page 33*.

à Laos[a], au Mogol[b], à Sumatra[c], à Java en Abiſſinie[d], en Éthiopie[e], au pays des Anzicos[f], & juſqu'au cap de Bonne-eſpérance[g]; mais en général l'eſpèce en eſt moins nombreuſe & moins répandue que celle de l'éléphant; il ne produit de même qu'un ſeul petit à la fois, & à des diſtances de temps aſſez conſidérables. Dans le premier mois le jeune rhinocéros n'eſt guère plus gros qu'un chien de grande taille[h]. Il n'a

[a] Journal de l'abbé de Choiſy, *page 339.*

[b] Voyage de Tavernier, *t. III, p. 97.* — Voyage d'Edward Terri, *page 15.*

[c] Hiſtoire générale des voyages, par M. l'abbé Prevôt, *tome IX, page 339.*

[d] Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome VII, page 277.*

[e] Voyage de Chardin, *tome III, page 45.* — Relation de Thevenot, *page 10.*

[f] Hiſtoire générale des voyages, par M. l'abbé Prevôt, *tome V, page 91.*

[g] Voyage de François le Guat. Amſt. 1708, *tome II, page 145.* — Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, *t. III, p. 15 & ſuiv.*

[h] On en a vû un jeune qui n'étoit pas plus grand qu'un chien, il ſuivoit alors ſon maître par-tout & il ne buvoit que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois ſemaines. Les dents com-

point en naissant la corne sur le nez [a], quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus [b]; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce [c], & à six ans elle a neuf à dix pouces [d]; & comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur [e], il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge & peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avoit

mençoient à lui sortir. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 483.*

[a] On voyoit dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devoit leur pousser, parce que, comme ils étoient tout jeunes, ils n'en avoient pas encore; à cet âge-là néanmoins ils étoient aussi gros & aussi grands qu'un de nos bœufs; mais ils sont fort bas des jambes, particulièrement de celles de devant qui sont plus courtes que celles de derrière. *Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 245.*

[b] Voyez ci-après, dans la description du Cabinet, celle d'un fœtus de rhinocéros.

[c] Transactions philosophiques, *n.° 470.*

[d] Voyez *idem, ibid.*

[e] Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre comme l'homme soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, & surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille; sa chair est excellente au goût des Indiens & des Nègres [a]; Kolbe dit en avoir souvent mangé & avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur & le plus dur qu'il y ait au monde [b], & non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de

[a] On mange la chair du rhinocéros, & ces peuples la trouvent excellente; ils tirent même quelqu'utilité de son sang qu'ils ramassent avec soin, pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. *Hist. nat. de Siam, par Gervaise, page 35.*

[b] Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphans, mais plus rude & plus épaisse, je n'ai point vu d'animal qui en ait une semblable. . . . Cette peau est couverte par-tout, horsmis au cou & à la tête de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortues, &c. *Voyage de Chardin, tome III, page 45.*

ſon corps & même ſon ſang [a], ſon urine & ſes excrémens ſont eſtimés comme des antidotes contre le poiſon ou comme des remèdes à pluſieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même uſage dans la pharmacopée des Indes, que la Thériaque dans celle de l'Europe [b]. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus ſont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choſes bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion ?

Le rhinocéros ſe nourrit d'herbes groſſières, de chardons, d'arbriſſeaux épineux, & il préfère ces alimens agreſtes à la douce pâture des plus belles prairies [c];

[a] Voyage de Mandeſlo, *tome II, page 350.*

[b] Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome VII, page 484.*

[c] Cet animal ne ſe nourrit pas d'herbes, il lui préfère les buiſſons, le genêt & les chardons : mais entre toutes les plantes, il n'en eſt point qu'il aime autant qu'un arbuſte qui reſſemble beaucoup au genévrier, mais qui ne ſent pas auſſi bon, & dont les piquans ne ſont pas à beaucoup près auſſi pointus; les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbriſſeau du Rhinocéros ;* les campagnes couvertes de

il aime beaucoup les cannes de ſucre, & mange auſſi de toutes ſortes de grains; n'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous & même avec le tigre, qui ſouvent l'accompagne ſans oſer l'attaquer. Je ne ſai donc ſi les combats de l'éléphant & du rhinocéros ont un fondement réel: ils doivent au moins être rares, puiſqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, & que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune eſpèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité *,

bruyères en fourniſſent une grande quantité; on en voit auſſi beaucoup ſur les montagnes du Tigre & ſur la rivière du banc des Moules. Les habitans de ces lieux le coupent & l'amaſſent pour le brûler. *Deſcription du Cap de Bonne-eſpérance par Kolbe, tome III, page 17.*

* La relation Hollandoiſe qui a pour titre, l'*Ambaſſade de la Chine*, fait une deſcription de cet animal tout-à-fait fauſſe, ſur-tout en ce qu'elle porte que c'eſt un des principaux ennemis de l'éléphant; car ce rhinocéros-ci étoit dans une même écurie avec deux éléphans, & je les ai vus diverſes fois l'un auprès de l'autre dans la place Royale ſans ſe marquer la moindre antipathie. Un Ambaſſadeur d'Éthiopie avoit amené cet animal en préſent. *Voyage de Chardin, tome III, page 45.*

vivre tranquillement & sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros & de l'éléphant; il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome [a], & c'est probablement de-là que l'on a pris l'idée, que quand ils sont en liberté & dans leur état naturel, ils se battoient de même; mais encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle, c'est un effet sans cause, qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils sont plus solitaires, plus sauvages & peut-être plus difficiles à chasser & à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes [h], à moins qu'ils ne

[a] Les Romains ont pris plaisir à faire combattre le rhinocéros & l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. *Singular. de la France antarctique, par André Thevet, page 41.*

[h] Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, & ils ne se mettent en fureur que quand ils sont attaqués, mais alors ils sont de la dernière férocité; ils grognent comme des pourceaux, ils renversent les

ne ſoient provoqués ; mais alors ils prennent de la fureur & ſont très-redoutables ; l'acier de Damas, les ſabres du Japon n'entament pas leur peau * ; les javelots & les lances ne peuvent la percer, elle réſiſte même aux balles du mouſquet ; celles de plomb s'aplatiſſent ſur ce cuir,

les arbres & tout ce qui ſe préſente devant eux. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 278.*

* Sa peau eſt épaiſſe, dure & inégale...... impénétrable même aux ſabres du Japon ; on en fait des cottes-d'armes, des boucliers, &c. *Voyage de la Comp. des Indes de Hollande, tome VII, page 483.* — Le rhinocéros attaque aſſez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent, ou que l'homme n'ait un habit rouge ; dans ces deux cas il ſe met en fureur & renverſe tout ce qui s'oppoſe à lui. Lorſqu'il attaque un homme, il le ſaiſit par le milieu du corps & le fait voler par-deſſus ſa tête avec une telle force, qu'il eſt tué par la violence de ſa chûte.... Si on le voit venir, il n'eſt pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il ſoit ; il eſt fort vîte, il eſt vrai, mais il ne ſe tourne qu'avec beaucoup de peine : d'ailleurs il ne voit, comme je l'ai déjà dit, que devant lui, ainſi on n'a qu'à le laiſſer approcher à cinq ou dix pas de diſtance, & alors ſe mettre un peu à côté ; il ne vous voit plus & ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même ; il m'eſt arrivé plus d'une fois de le voir venir à moi avec toute ſa furie. *Deſcription du Cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 17.*

& les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier ; les ſeuls endroits abſolument pénétrables dans ce corps cuiraſſé, ſont le ventre, les yeux & le tour des oreilles *; auſſi les chaſſeurs au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, le ſuivent de loin par ſes traces, & attendent pour l'approcher les heures où il ſe repoſe & s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, & qui a été tiré hors du corps de la mère ; il eſt dit dans le Mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chaſſeurs s'étant aſſemblés pour attaquer ce rhino-

* On le tue difficilement, & on ne l'attaque jamais ſans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chaſſe ont pourtant trouvé les moyens de ſe garantir de ſa fureur ; car comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'obſervent quand il s'y retire, & ſe cachant dans les buiſſons au-deſſous du vent, ils attendent qu'il ſe ſoit couché, ſoit pour s'endormir ou pour ſe vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui eſt le ſeul endroit où il peut être bleſſé à mort. Ils ſe mettent au-deſſous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre qu'il découvre tout par l'odorat ; de ſorte que quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en ſert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui ſe préſente à la vue. *Hiſt. nat. de Siam, par Gervaiſe, page 35.*

céros, ils l'avoient d'abord ſuivi de loin pendant quelques jours, faiſant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant, pour reconnoître la poſition de l'animal; que par ce moyen ils le ſurprirent endormi, s'en approchèrent en ſilence & de ſi près, qu'ils lui lâchèrent tous enſemble leurs vingt-huit coups de fuſil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu par la deſcription de M. Parſons, que cet animal a l'oreille bonne & même très-attentive, on aſſure auſſi qu'il a l'odorat excellent; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon *, & qu'il

* Voyez la note précédente. — Le rhinocéros a les yeux fort petits & ne voit abſolument que devant lui : lorſqu'il marche & qu'il pourſuit ſa proie, il va toujours en droite ligne, forçant, renverſant, perçant tout ce qu'il rencontre; il n'y a ni buiſſons, ni arbres, ni ronces épaiſſes, ni groſſes pierres qui puiſſent l'obliger à ſe détourner; avec la corne qu'il a ſur le nez, il déracine les arbres, il enlève les pierres qui s'oppoſent à ſon paſſage, & les jette derrière lui fort haut à une grande diſtance & avec un fort grand bruit; en un mot, il abat tous les corps ſur leſquels elle peut avoir quelque priſe. Lorſqu'il ne rencontre rien & qu'il eſt en colère, baiſſant la tête, il fait des ſillons ſur la terre, & il en jette

ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique & enfoncée; le peu de brillant & de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille, elle ressemble en gros au grognement du cochon; & lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu & se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas; ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac & des boyaux très-amples, & qui suppléent à l'office de la panse; sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant, & il paroît par la continuité & l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

avec fureur une grande quantité par-dessus sa tête. Il grogne comme le cochon; son cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille, mais s'il marche après sa proie, on peut l'entendre à une grande distance. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, trois volumes in-12, Amsterd. 1741.*

DESCRIPTION DU RHINOCÉROS.

LE Rhinocéros *(planche VII)* eſt réputé le plus gros des quadrupèdes après l'éléphant; cependant il y a lieu de croire que l'hippopotame eſt au moins auſſi grand que le rhinocéros, & on ne peut pas douter que la vache-marine n'ait plus de longueur. Le rhinocéros a quelque rapport à l'éléphant par la maſſe informe de ſon gros corps, mais ſes jambes ſont beaucoup plus courtes, & il en diffère autant que des autres quadrupèdes, car il a pluſieurs caractères qui lui ſont particuliers. Celui qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription *(planche VII)*, étoit à Paris en 1749; il n'avoit pas la moitié de la hauteur d'un grand éléphant, car il n'étoit haut que de cinq pieds, comme on le verra par les dimenſions rapportées dans la table ſuivante. Il étoit femelle & n'avoit au plus qu'onze ans. Le bas de ſon ventre n'étoit qu'à un pied & demi au-deſſus de la terre; la longueur de ſon corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, avoit le double de ſa hauteur, tandis que dans l'éléphant la longueur & la hauteur ſont preſqu'égales.

Ce rhinocéros avoit la tête aplatie ſur les côtés, & élevée au ſommet en forme

de gibboſité, ſur laquelle les oreilles ſe trouvoient placées fort près l'une de l'autre [a]. La lèvre du deſſus étoit plus avancée que celle du deſſous & terminée par une pointe mobile qui s'alongeoit; ſe raccourciſſoit & prenoit différentes inflexions au gré de l'animal: la lèvre inférieure ſembloit être coupée quarrément en devant. Les ouvertures des narines étoient placées de chaque côté au-deſſus de la lèvre ſupérieure; elles formoient chacune une double ſinuoſité, comme une *S* renverſée, & s'étendoient en arrière juſqu'au deſſus des coins de la bouche, les yeux étoient très-petits, placés preſqu'auſſi loin des oreilles que du bout du muſeau. Les oreilles étoient droites, longues & pointues; leur baſe ſe trouvoit entourée par un pli de la peau. Il y avoit au milieu du chanfrein, à diſtance preſqu'égale des yeux & du bout du muſeau, une corne de figure conique, recourbée en arrière; elle n'avoit pas un pied de longueur, ſa baſe formoit un ovale d'un pied de circonférence, dont le grand diamètre ſuivoit la longueur de la tête [b].

Cet animal avoit le cou fort gros & très-

[a] M. Parſons a donné dans les Tranſactions philoſophiques, *année 1743*, la deſcription & la figure d'un rhinocéros mâle, qui diffère à pluſieurs égards de celui qui eſt repréſenté *planche VII*, principalement par la figure de la tête; car le rhinocéros de M. Parſons a le front beaucoup plus enfoncé & le nez plus élevé: mais il y a lieu de croire que ces différences ne viennent que de l'âge; car ce rhinocéros, n'ayant que deux ans, étoit beaucoup plus jeune que l'autre.

[b] Le rhinocéros de M. Parſons a les oreilles plus larges

court, le corps étoffé & renflé sur les côtés. La queue étoit courte, & n'avoit de crins qu'à l'extrémité *. Les jambes étoient grosses & courtes : il m'a paru que le poignet formoit dans les jambes de devant une éminence saillante en arrière, à peu près comme le talon dans les jambes de derrière : il y avoit trois ongles ou sabots à chaque pied, celui du milieu étoit plus gros que les deux autres.

La peau formoit de grosses rides très-saillantes, comme des bourrelets ou des plis. Plusieurs de ces plis s'étendoient autour du cou du rhinocéros qui a servi de sujet pour cette description; il y avoit deux plis qui environnoient le cou en entier comme des colliers; ils se réunissoient au-dessous & pendoient comme un fanon; deux autres plis traversoient la partie supérieure & postérieure du cou, & aboutissoient par chacune de leurs extrémités à un pli qui s'étendoit obliquement depuis le devant de l'épaule jusque vers le garrot. Il se trouvoit derrière le garrot un pli qui descendoit de chaque côté derrière l'épaule, le bras & la partie supérieure de l'avant-bras; il se courboit & se prolongeoit en avant sur cette partie de l'avant-bras. Il y avoit

que celui dont il s'agit ici, les yeux & la corne placés plus près du bout du museau, car la corne est au-dessus des narines. On peut croire que ces différences viennent de celles de l'âge ou du sexe.

* Voyez la description d'une queue de rhinocéros, sous le n.° *MLV.*

au-dessus de la croupe un autre pli qui descendoit de chaque côté sur le flanc jusqu'au devant du genou, & plus bas, en se courbant en avant sur le ventre. Un autre pli s'étendoit en travers sur le haut de la cuisse depuis le flanc jusqu'à l'origine de la queue; & enfin il y en avoit un autre qui étoit placé transversalement sur la partie inférieure de la jambe au-dessus du talon; ces plis avoient jusqu'à trois ou quatre pouces de hauteur. La peau du rhinocéros est fort épaisse & très-dure, mais elle cède aux mouvemens de l'animal à l'endroit des plis qu'elle forme; aussi la plupart se trouvent placés & disposés de façon à suivre les mouvemens de la tête & des jambes; la peau est douce, unie & de couleur rouge-pâle dans la profondeur des plis, & sous les parties antérieure & postérieure du ventre; le reste de la peau est rude, brune, parsemée de tubercules plats qui ressemblent à des croûtes & qui sont de différentes grandeurs; les plus grands sont sur les épaules, sur les côtés du corps, sur la croupe & sur les jambes*. M. de Jussieu m'a fait voir un morceau de peau de rhinocéros desséchée qui avoit jusqu'à cinq lignes d'épaisseur; le diamètre de ses tubercules étoit d'environ un demi-pouce *(pl. VIII, fig. 1)*. L'épiderme avoit peu-d'épaisseur, il étoit brun & il se séparoit aisément de la

* Voyez la description de ces tubercules dans celle de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros, à l'article d'un fœtus de cet animal.

peau. Les tubercules *(fig. 2)* sont déja très-apparens sur la peau du fœtus du rhinocéros.

La substance de la corne du rhinocéros est de même nature que les cornes du taureau, du bélier, du bouc, des gaselles, &c. Autant que j'ai pu juger de la grandeur de cette corne, par celles qui sont au Cabinet du Roi, il paroît qu'elle a jusqu'à quatre pieds de longueur & peut-être plus [a]. Sa forme approche de celle d'un cône plus ou moins alongé *(pl. VIII, fig. 3, 4 & 5)*; sa base est ronde ou ovale *(A B, fig. 3 & 4)*; le grand diamètre de celles qui sont ovales suit la longueur du chanfrein : il y a sous cette base une concavité *(C, fig. 4)*, dont la profondeur est au plus d'un pouce huit lignes. La corne se recourbe en arrière à quelque distance au-dessus de son extremité inférieure; cette courbure *(C, fig. 3; D, fig. 4; & A, fig. 5)* subsiste jusqu'à l'extrémité supérieure dans la plupart de ces cornes, mais la plus grande de celles qui sont au Cabinet du Roi *(fig. 5)* a l'extrémité supérieure *(B)* recourbée en avant [b]. Il y a sur plusieurs de ces cornes un sillon longitudinal *(D E, fig. 3; & C D, fig. 5)*. Elles sont toutes de couleur olivâtre cendrée ou noirâtre.

[a] Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

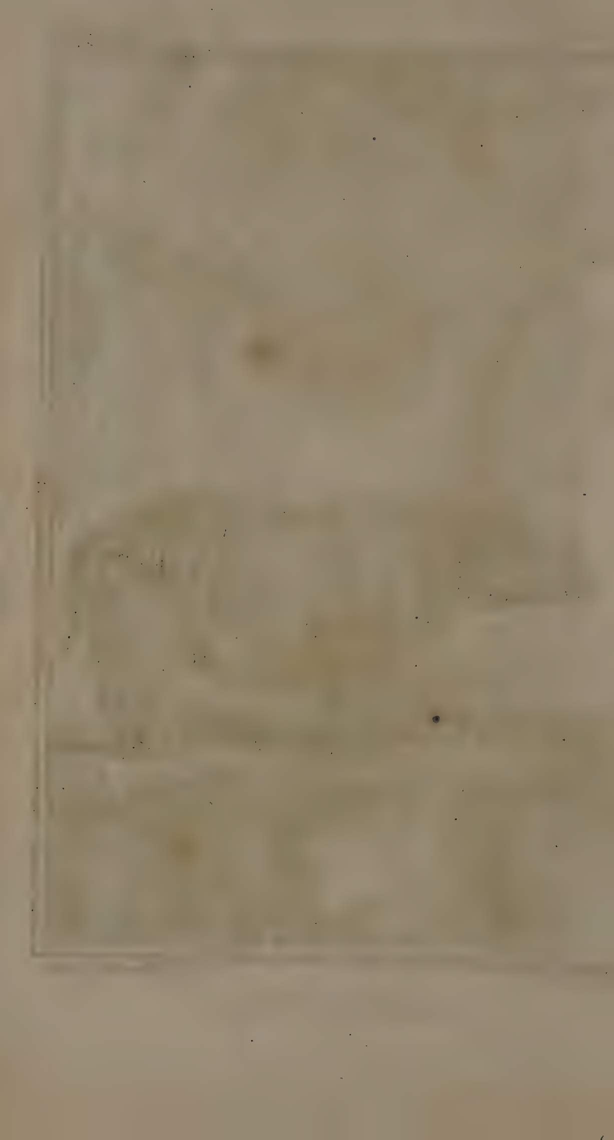
[b] M. Parsons a aussi donné la figure d'une corne de rhinocéros, longue de deux pieds huit pouces, qui est aussi recourbée en avant par son extrémité superieure.

La concavité de leur baſe eſt recouverte d'une ſorte d'écorce ; lorſqu'elle eſt enlevée, on aperçoit ſur les parois de la concavité de petits orifices qui ſont placés les uns contre les autres & qui ont de la profondeur. La corne étant coupée tranſverſalement, & le plan de cette coupe étant poli, on y voit à l'œil nu, mais plus diſtinctement à l'aide d'une loupe, de petits diſques *(fig. 6)* placés très-près les uns des autres ; on diſtingue, au milieu de chacun de ces diſques, un petit eſpace qui paroît creux, & qui ſemble correſpondre aux orifices de la baſe. Lorſque l'on a coupé la corne longitudinalement, on diſtingue ſur le plan de cette coupe, après l'avoir poli, des fibres longitudinales *(fig. 7)* très-apparentes. La corne étant uſée à l'extérieur, il reſte ſur quelques endroits de ſa ſurface des fibres roides, flexibles & ſerrées comme les ſoies d'une broſſe *(E F, fig. 4)* ; on aperçoit auſſi ces ſoies ſur le plan de la coupe tranſverſale près de la baſe ; de façon qu'il y a lieu de croire que la corne du rhinocéros eſt compoſée de ſoies réunies en faiſceau & adhérentes les unes aux autres très-fortement, mais pas aſſez intimement pour qu'elles ne puiſſent ſe ſéparer, puiſqu'on les voit ſur la ſurface extérieure de la corne auſſi diſtinctes que les ſoies d'une broſſe. Ayant découvert cette ſtructure de la corne du rhinocéros, j'ai tâché de voir celle des cornes du bœuf & des autres animaux qui



de Seve del *C.ne Haussard Sculp*

LE RHINOCEROS.





e Seve del. Mlle Rousselet, f.me Tardieu Sculp

ont des cornes à peu près de même ſubſtance; j'ai auſſi aperçu leur ſtructure; mais je l'ai trouvée différente de celle de la corne du rhinocéros.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	10.	"	"
Hauteur du train de devant	5.	"	"
Hauteur du train de derrière	5.	"	"
Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux	3.	8.	"
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles	4.	4.	"
Longueur des oreilles	1.	"	"
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas	"	6.	"
Circonférence du corps, priſe à l'endroit le plus gros	10.	6.	"
Longueur de la queue	2.	"	"
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	1.	"	"

Ce rhinocéros avoit vingt-huit dents, quatre en avant, une de chaque côté de la partie antérieure de chacune des mâchoires, & ſix molaires, auſſi de chaque côté des mâchoires; la première des molaires étoit fort éloignée de la dent de devant. Il y avoit deux mamelles ſur le ventre.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle
DU RHINOCÉROS.

N.° MXXXIX.

Un fœtus de rhinocéros.

CE fœtus a été tiré du ventre de la mère dans l'iſle de Java ; il paroît qu'il étoit près de ſon terme, car il a trois pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. La circonférence du corps n'eſt que de deux pieds neuf pouces. Je ne rapporterai que ces deux dimenſions, parce qu'il ne reſte de ce fœtus que la peau, qui a été fort mal bourrée. Il y a ſur le chanfrein un tubercule peu élevé, comme une ſorte de calloſité qui a deux pouces & quelques lignes de diamètre, & qui marque la naiſſance de la corne du rhinocéros. On voit ſur la peau de petits tubercules plats, qui ont quelque rapport aux pièces dont les têts des tatous ſont compoſés, car les tubercules du fœtus de rhinocéros ſont recouverts par une pellicule ; ils forment des figures dont les plus régulières ont ſix

faces : il y a une petite cavité au centre ; ces tubercules sont de différentes grandeurs, les plus grands *(pl. VIII, fig. 2)* se trouvent sur les jambes, ils ont jusqu'à quatre ou cinq lignes de diamètre : les plus petits sont sur les côtés de la tête & du corps & sur le cou ; il y en a de grandeur moyenne sous la mâchoire inférieure, sous le ventre, &c. & on voit des vestiges de ces tubercules plus ou moins apparens sur tout le reste du corps. Ce fœtus est mâle, la verge & le scrotum sont gros ; la verge est saillante hors du corps ; il y a deux mamelons placés à un pouce huit lignes l'un de l'autre & de la verge. Le dedans des oreilles est couvert d'un poil ferme, long de sept lignes, & de couleur mêlée de noir & de roux ; il reste sur le dos un poil plus court, frisé, épais & de couleur jaunâtre ; on voit aussi quelques poils sur le garrot, sur les épaules & sur la croupe, la plante des pieds est ronde, il y a trois ongles ou sabots au devant de chaque pied.

N.° MXL.

Une corne naissante de rhinocéros.

Cette corne tient à une portion de la peau du chanfrein, qui a trois lignes d'épaisseur dans quelques endroits. Cette peau est grenue comme du chagrin : l'épiderme a une couleur grise-brune, & la peau est de couleur blanchâtre. La corne a une figure conique, dont

la pointe au lieu d'être au-dessus du centre de la base comme dans un cône régulier, est au-dessus du côté postérieur de la base. La corne a deux pouces de hauteur & un pouce neuf lignes de diamètre à la base qui est ronde : cette corne est couverte de tubercules, on y distingue aussi ses fibres longitudinales; il y a sur la peau du chanfrein derrière la corne à un demi-pouce de distance de sa base, un disque qui est à peu près de même diamètre que la base de la corne, qui est marqué par des grains saillans & qui semble indiquer, en quelque façon, la naissance d'une seconde corne.

N.° MXLI.

Autre corne de rhinocéros.

La hauteur de cette corne *(pl. VIII, fig. 3)* est de six pouces & demi, la base a sept pouces de longueur & jusqu'à cinq pouces de largeur, la corne est pointue & un peu courbée en arrière, aplatie sur les côtés & de couleur noirâtre; elle a un sillon longitudinal & profond sur sa partie postérieure, la face inférieure de la base a une écorce jaunâtre qui est tombée dans quelques endroits où l'on voit des pores très-apparens.

N.° MXLII.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne a huit pouces de hauteur &

environ cinq pouces de diamètre à la bafe; les parties moyenne & fupérieure de la corne font aplaties fur les côtés, fans doute parce qu'elle a été ufée par le frottement, car on voit dans plufieurs endroits des fibres faillantes qui reffemblent aux foies d'une broffe, mais qui font courtes & très-dures. Il y a des gerçures longitudinales & des cavités dans plufieurs autres endroits de cette corne: elle a une couleur grife-jaunâtre.

N.° MXLIII.

Autre corne de rhinocéros.

La longueur de cette corne eft de neuf pouces, fa bafe a cinq pouces de longueur & trois pouces & demi de largeur. La corne eft noire & très-recourbée en arrière, fon écorce a été enlevée fur la bafe qui eft de couleur olivâtre & couverte d'afpérités, le deffous de la bafe eft très-concave & très-poreux.

N.° MXLIV.

Autre corne de rhinocéros.

Les côtés de cette corne ont été ufés comme ceux de la corne rapportée fous le n.° MXLII, & on voit près de la bafe les mêmes foies en forme de broffes; elle eft d'une couleur brune; elle a près d'un pied de hauteur; la longueur de fa bafe eft de cinq pouces, & la largeur de quatre pouces un quart.

N.° MXLV.

Autre corne de rhinocéros.

La longueur de cette corne eſt d'un pied quatre pouces deux lignes; ſa baſe n'a que cinq pouces de diamètre; la corne eſt recourbée en arrière, gercée & fendue en pluſieurs endroits, principalement vers la baſe.

N.° MXLVI.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne *(pl. VIII, fig. 4)* a un pied huit pouces de longueur; la baſe eſt à peu près ronde & a preſque un demi-pied de diamètre. La corne a une forte courbure en arrière; près de la baſe elle eſt hériſſée de fibres ſaillantes & ſerrées comme les ſoies d'une broſſe; ſa couleur eſt mêlée d'olivâtre & de brun.

N.° MXLVII.

Une très-grande corne de rhinocéros.

Quoique la baſe manque à cette corne *(fig. 5)*, parce qu'elle été ſciée à ſa partie inférieure, ce qui en reſte a encore trois pieds huit pouces & demi de long; cette corne eſt ſi reſſemblante à celle du rhinocéros par ſa ſubſtance, par ſa texture, par ſa couleur & même par ſa figure, que je ne

crois pas qu'on puiſſe l'attribuer à aucun autre animal. La coupe de la partie inférieure a quatre pouces de longueur & trois pouces neuf lignes dans ſa partie la plus large, qui eſt la partie poſtérieure dans les cornes dont la baſe n'eſt pas ronde, au moins dans celles que j'ai vues. La corne dont il s'agit ici, eſt un peu aplatie par-derrière, & il y a un large ſillon longitudinal ſur la partie moyenne inférieure de la face poſtérieure. La partie ſupérieure de la corne a une forte courbure en avant, & la partie inférieure eſt un peu courbée en arrière comme dans toutes les cornes de rhinocéros, elle a auſſi des gerçures longitudinales comme les cornes rapportées ſous les n.° MXLII & MXLV.

N.° MXLVIII.

Autre corne de rhinocéros.

N.° MXLIX.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne & celle qui eſt rapportée ſous le numéro précédent, n'ont qu'environ un demi-pied de longueur. Il me paroît qu'elles ont été travaillées & façonnées pour repréſenter dans la première, n.° MXLVIII, un petit cornichon qui eſt placé ſur la baſe à une petite diſtance de la branche principale, & ſur l'autre corne, n.° MXLIX, deux

cornichons très-petits qui sont sur la partie antérieure de la base contre la principale branche. Si ces cornes n'ont pas été apprêtées & sculptées, on doit les regarder comme des cornes bizarres dont l'accroissement a été irrégulier.

N.° M L.

Une corne de rhinocéros coupée transversalement.

Cette corne a été coupée à quelque distance au-dessus de sa base & au-dessous de sa pointe : on voit sur les plans de ces coupes qui ont été polis, les disques *(pl. VIII, fig. 6)* dont il a été fait mention dans la description du rhinocéros.

N.° M L I.

Une corne de rhinocéros coupée longitudinalement.

On aperçoit sur le plan de cette coupe qui a été poli *(pl. VIII, fig. 7)*, les fibres longitudinales qui forment des soies distinctes & apparentes près de la base.

N.° M L I I.

L'extrémité d'une corne de rhinocéros travaillée.

Cette pièce a trois pouces quatre lignes de longueur; sa base est longue de deux pouces

quatre lignes, & large d'un pouce neuf lignes; elle a été creusée jusqu'à la pointe de la corne pour en faire une sorte de vase.

N.° MLIII.

Un vase de corne de rhinocéros.

Ce vase a été pris dans la base d'une corne, il a deux pouces neuf lignes de hauteur, près de six pouces de longueur sur ses bords, & trois pouces & demi dans sa plus grande largeur. Les bords sont festonnés, & l'on a sculpté sur ses parois extérieures des feuillages & des fruits.

N.° MLIV.

Une petite boîte de corne de rhinocéros.

Cette boîte est ronde & n'a que quatorze lignes de diamètre & huit de hauteur. M. le Baron de Vanswieten, premier Médecin & Bibliothécaire de Leurs Majestés impériales, en fit présent à M. de la Condamine à Amsterdam en 1745, & lui dit que l'on croyoit à Goa que la matière de cette boîte étoit d'unicorne.

N.° MLV.

La queue d'un rhinocéros.

Le tronçon de cette queue a près d'un pied de longueur; on en a tiré les fausses vertèbres, il ne reste que la peau qui est noire, froncée & ridée. Les soies sortent des

deux côtés de ce tronçon qui eſt plat, & il n'y en a que ſur la longueur de quatre pouces & demi, depuis l'extrémité du tronçon à l'un des côtés, & ſeulement ſur la longueur de deux pouces à l'autre côté. Ils ſont noirs, les plus grands ont près de deux pieds de longueur, trois quarts de ligne de largeur, & une demi-ligne d'épaiſſeur : cette queue reſſemble parfaitement à celle qui a été décrite par le D.r Grew *, & dont M. Parſons a donné la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *année 1743.*

N.° M L V I.

Un béſoard de rhinocéros.

La forme de ce béſoard approche à peu près de celle d'une pyramide à trois faces équilatérales ; ſa hauteur eſt de deux pouces ſix lignes & demie ; ſes angles ſont arrondis ; ſa ſurface eſt polie & de couleur jaunâtre, mêlée de noirâtre : il pèſe douze onces trois gros & demi. Il eſt marqué ſur une note, qui a rapport à ce béſoard, qu'il a été trouvé dans le corps d'un rhinocéros que l'on envoyoit des Indes au roi de Perſe, & qui mourut en chemin l'an 1699.

* Dans le *Muſeum regalis Societatis*.

LE CHAMEAU *

ET LE

DROMADAIRE **.

CES deux noms *Dromadaire* & *Chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes, & subsistantes

* *Chameau*, en Grec, Καμήλος ; en Latin, *Camelus* ; en Italien, *Camelo* ; en Espagnol, *Camelo* ; en Allemand, *Kæmel* ; en Anglois, *Camel* ; en Hébreu, *Gamal* ; en Chaldéen, *Gamala* ; en ancien Arabe, *Gemal* ; en Arabe moderne, *Gimel*. On voit que le nom du *Chameau*, en Hébreu, en Chaldéen & en Arabe est à peu près le même, & que c'est de ces langues anciennes dont les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglois, les François, &c. ont dérivé sans grande altération le nom de cet animal dans toutes leurs langues.

Camelus Bactrianus. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. 1.

Camelus vel *Camelus Bactrianus.* Gesn. *Icon. quad. fig.* pag. 22.

Camelus Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 224, tab. 13.

de temps immémorial dans l'espèce du Chameau : le principal, & pour ainsi-dire, l'unique caractère sensible, par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, & que le dromadaire n'en a qu'une, il est aussi plus petit & moins fort que le chameau, mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, & les individus qui proviennent de cette race croisée, sont ceux qui ont le plus de vigueur & qu'on préfère à tous les

Camelus duobus in dorso tuberibus seu Bactrianus. Ray. *Syn. quad.* pag. 145.

** *Dromadaire*, en Grec, Δρομὰς, ou plutôt *Camelus dromas*, car *Dromas* n'est qu'un adjectif dérivé de *Dromos*, qui signifie *course* ou *vîtesse*, & *Camelus dromas*, veut dire, *Chameau coureur. Dromedarius*, en Latin moderne. *Maihary*, dans le Levant, selon Shaw.

Camelus Arabius. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. I.

Camelus Arabica, vel *Camelus dromas.* Gesn. *Icon. quad. fig.* pag. 23.

Dromas. Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 223, tab. 12.

Camelus unico in dorso gibbo, seu Dromedarius. Ray. *Synop. quad.* pag. 143.

Chameau. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux. *Partie I, page 69, fig. planche VII.*

autres *. Ces métis issus du dromadaire &

* Les Persans ont plusieurs espèces de Chameaux. Ils appellent ceux qui ont deux bosses *Bughur*, & ceux qui n'en ont qu'une *Schuttur.* De ces derniers, il y en a quatre sortes; savoir, ceux qu'ils appellent par excellence *Ner*, c'est-à-dire, *mâle*, qui s'engendrent d'un *Dromadaire* ou d'un *Chameau* à deux bosses & d'une femelle à une bosse que l'on appelle *Alaje;* & ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont-là les meilleurs & les plus estimés de tous les Chameaux, & il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, & sont comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères & mordent; de sorte que pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières, que les Perses nomment *agrah.* Les chameaux qui viennent de ceux-ci dégénèrent fort & sont lâches & paresseux, c'est pourquoi les Turcs les appellent *Jurda Kaidem*, & ne se vendent que trente ou quarante écus.

La troisième espèce est celle qu'ils appellent *Lohk*, mais ils ne sont pas si bons que les *Bughur*, aussi n'écument-ils point comme les *Ners*, quand ils sont en chaleur; mais quand ils sont en rut, ils poussent de dessous la gorge une vessie rouge qu'ils retirent avec l'haleine; dressent la tête & ronflent souvent. On les vend soixante écus, il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi forts que les autres, c'est pourquoi quand les Perses veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils disent que c'est un *Ner*, & pour signifier un lâche & un poltron, ils l'appelent *Lohk.*

du chameau, forment une race secondaire, qui se multiplie pareillement & qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote * a très-bien indiqué

Ils nomment la quatrième espèce *Schutthuri Baad*, & les Turcs *Jeldovesi*, c'est-à-dire, *Chameaux de vent*; ils sont plus petits, mais plus éveillés que les autres: car au lieu que les Chameaux ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot & galopent aussi bien que les chevaux. *Voyage d'Olearius, tome I, page 550.*

* *Camelus proprium inter cæteras quadrupedes habet in dorso, quod tuber appellant, sed ita ut Bactrianæ ab Arabiis differant; alteris enim bina, alteris singula tubera habentur.* Aristot. *Hist anim.* lib. II, cap. I. *Nota.* Théodore Gaza, dont j'ai toujours emprunté la traduction, lorsque j'ai cité dans cet ouvrage quelques passages d'Aristote, paroît avoir rendu celui-ci d'une manière ambiguë; *alteris enim bina, alteris singula tubera habentur*, signifie seulement que les uns ont deux, & que les autres n'ont qu'une bosse, tandis que le texte Grec indique précisément que ce sont les Chameaux d'Arabie, qui n'ont qu'une bosse, & que ceux de la Bactriane en ont deux. Aussi Pline, qui sur l'article du Chameau, comme sur beaucoup d'autres, n'a fait, pour ainsi dire, que copier

indiqué les deux races principales; la première, c'eſt-à-dire, celle à deux boſſes, ſous le nom de *Chameau de la Bactriane*[a], & la ſeconde, ſous celui de *Chameau d'Arabie;* on appelle les premiers *Chameaux Turcs*[b], & les autres *Chameaux*

copier Ariſtote, a mieux traduit ce paſſage que Gaza, en diſant, *Cameli Bactriani & Arabici differunt, quòd illi bina habent tubera in dorſo, hi ſingula.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XVIII.

[a] La Bactriane, province de l'Aſie, qui comprend aujourd'hui le Turqueſtan, le pays des Uſbecks, &c.

[b] Nous allions au mont Sinaï ſur des chameaux, parce qu'il n'y a point d'eau ſur cette route, & que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer ſans boire. . . . Mais ces chameaux d'Arabie qui ſont petits & différens de ceux du Caire qui vont en Sourie & en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours ſans boire. . . . On va du Caire à Jéruſalem, non pas ſur ces petits chameaux Arabes comme au mont Sinaï, qui eſt un chemin de montagnes, mais ſur de grands, que l'on appelle *Chameaux turcs.* Voyage de Pietro della Valle, *tome I, pages 360 & 408.* — L'eſpèce que nous appelons *Dromadaire*, s'appelle ici (en Barbarie) *Maihari;* elle n'eſt pas ſi commune en Barbarie qu'elle l'eſt au Levant. . . . . Cet animal diffère du chameau ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond & mieux fait, & en ce qu'il n'a qu'une petite boſſe ſur le dos. *Voyage de Shaw, tome I, pages 309 & 310.*

Arabes : cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote, seulement il paroît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique & de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est sans comparaison plus nombreux & plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan * & dans

* L'Académie ayant chargé les Missionnaires, envoyés à la Chine en qualité de Mathématiciens du Roi, de s'informer de quelques particularités qui regardent les chameaux. Voici la réponse que l'Ambassadeur de Perse fit aux questions que M. Constance lui fit faire de la part des Missionnaires. 1.° Qu'on voyoit en Perse des chameaux qui avoient deux bosses sur le dos, mais qu'ils étoient originaires du Turkestan & de la race de ceux que le Roi des Mores avoit fait venir de ce pays, qui est le seul endroit que l'on sache de toute l'Asie où il y en ait de cette espèce, & que ces chameaux étoient fort estimés en Perse, parce que leur double bosse les rendoit plus propres pour les voitures. 2.° Que ces bosses n'étoient pas formées par la courbure de l'épine du dos, qui n'étoit pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres, mais que c'étoit seulement des excreîssances d'une substance glanduleuse & semblable à celle de ces parties, où se forme & se conserve le lait dans les animaux : qu'au reste la bosse de devant peut avoir environ un demi-pied de haut, & l'autre un doigt de moins. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie 1.re page 80.*

quelques autres endroits du Levant [a], tandis que le dromadaire plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique [b], qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger [c]; & qu'on le retrouve en Égypte [d], en Perse, dans la Tartarie méridionale [e], &

[a] Les Chameaux des Tartares Calmouckes sont assez grands & assez forts, mais ils ont tous deux bosses. *Relation de la grande Tartarie*, Amsterdam, 1737, *page 267.*

[b] *Camelus animal blandum ac domesticum maximâ copiâ in Africâ invenitur, præsertim in desertis Libyæ, Numidiæ & Barbariæ.* Leon. Afric. *descript. Afric. vol. II,* pag. 748

[c] Les Maures ont des troupeaux nombreux de chameaux sur le bord du Niger. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 36.*

[d] *Audio verò in Ægypto longè plura quàm quater centum millia camelorum vivere.* Prosp. Alp. *Hist. nat. Ægypt.* pars I.[a] pag. 226.

[e] *Delectantur etiam Tartari Buratskoi re pecuariâ, maximè camelis, quorum ibi magna copia est, unde complures a Caravannis ad Sinam tendentibus redimuntur, ita ut optimus camelus duodecim vel ad summum quindecim rubelis haberi possit* Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura, &c. *edente G. G. L. ann. 1699*, pag. 166. — La Tartarie abonde en

dans les parties ſeptentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenſes, & le chameau eſt borné à un petit terrain; le premier habite des régions arides & chaudes; le ſecond, un pays moins ſec & plus tempéré, & l'eſpèce entière, tant des uns que des autres, paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie juſqu'à la Chine: elle ne ſubſiſte ni au-deſſus ni au-deſſous de cette zone; cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur eſt exceſſive: ſon eſpèce finit où commence celle de l'éléphant & elle ne peut ſubſiſter ni ſous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être orginaire d'Arabie *; car non-ſeulement

beſtiaux, & ſur-tout en chevaux & en chameaux. *Voyage hiſtor. de l'Europe, Paris, 1693, tome VII, page 204.*

* Le lieu natal des chameaux eſt l'Arabie; car encore que l'on en trouve ailleurs, non-ſeulement qu'on y a conduits, mais même qui y ſont nés, néanmoins il n'y a lieu de la terre où l'on en voie une ſi grande quantité qu'en Arabie. *Voyage du*

c'eſt le pays où il eſt en plus grand nombre, mais c'eſt auſſi celui auquel il eſt le plus conforme; l'Arabie eſt le pays du monde le plus aride, & où l'eau eſt la plus rare; le chameau eſt le plus ſobre des animaux & peut paſſer pluſieurs jours ſans boire *; le terrain eſt preſque par-tout ſec & ſablonneux; le chameau a les pieds faits pour marcher dans les ſables, & ne peut au contraire

P. Philippe, page 369. — Tanta apud Arabes eſt camelorum copia, ut eorum pauperrimus decem ad minus camelos habeat : multique ſunt quorum quiſque quatuor centum ac mille etiam numerare poſſit. Proſp. Alpin. *hiſt. Ægypti*, pag. 226.

* Les vaſtes ſolitudes de Solyme, où l'on ne trouve ni oiſeaux, ni bêtes ſauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron, & où l'on ne voit que des montagnes de ſable, des carrières & des oſſemens de chameaux, ſeroient bien difficiles à traverſer ſans le ſecours des chameaux. Ces animaux ſont ſix à ſept jours ſans boire & ſans manger, ce que je n'aurois jamais cru ſi je ne l'avois obſervé avec exactitude. *Relation du voyage de Poncet en Éthiopie. Lettres édifiantes, IVe recueil, page 259.* — En faiſant route d'Alep à Iſpahan par le grand déſert, nous marchames près de ſix journées ſans trouver de l'eau, leſquelles jointes aux trois précédentes, ſont les neuf jours dont j'ai parlé & que nos chameaux paſsèrent ſans boire. *Voyage de Tavernier, tome I, page 202.*

ſe ſoutenir dans les terrains humides & gliſſans *; l'herbe & les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque auſſi, & le chameau remplace cette bête de ſomme. On ne ſe trompe guère ſur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité; leur vraie patrie eſt la terre à laquelle ils reſſemblent, c'eſt-à-dire, à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée : ſur-tout lorſque cette même nature de l'animal ne ſe modifie point ailleurs & ne ſe prête pas

* Les chameaux ne peuvent marcher ſur des terres graſſes & dans les endroits gliſſans; ils ne ſont bons que pour les ſables. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.* — Il y a principalement deux ſortes de chameaux, les uns qui ſont propres pour les pays chauds, & les autres pour les pays froids; les chameaux des pays chauds, comme ſont ceux qui vont d'Ormus juſqu'à Iſpahan, ne peuvent marcher ſi la terre eſt mouillée & gliſſante, & ils s'ouvriroient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière, ce ſont de petits chameaux qui ne portent que ſix ou ſept cents livres.... Les chameaux des pays froids, comme ſont ceux de Tauris juſqu'à Conſtantinople, ſont de grands chameaux, qui portent d'ordinaire mille livres; ils ſe tirent de la boue, mais dans les terres graſſes & chemins gliſſans, il faut étendre des tapis, & quelquefois juſqu'à cent de ſuite, pour qu'ils paſſent deſſus. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.*

à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne [a], on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat, & dans les grandes Indes on n'en trouve guère au delà de Surate & d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister & produire aux Indes, en Espagne, en Amérique & même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, &c [b]; en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler & ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre & même espérer de les voir produire; mais leurs productions

[a] On voit plusieurs chameaux en Espagne que les Gouverneurs des places frontières d'Afrique y envoient, mais ils n'y vivent pas long-temps, parce que le pays est trop froid pour eux. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

[b] M. le marquis de Montmirail nous a fait savoir qu'on lui avoit assuré que S. M. le roi de Pologne Electeur de Saxe avoit eu aux environs de Dresde, des chameaux & des dromadaires qui y ont multiplié.

font chétives & rares, eux-mêmes sont foibles & languissans; ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, & au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que dans leur pays natal, ils font, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres[a]. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du Ciel, un animal sacré[b], sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, sur-tout celle des jeunes qui est très-bonne à leur goût; le poil des ces animaux, qui est fin & moelleux, & qui se renouvelle tous les ans par une mue complète[c], leur sert à faire les étoffes

[a] *Ex camelis Arabes divitias ac possessiones æstimant; & si quando de divitiis Principis aut Nobilis cujusdam sermo fiat, possidere aïunt tot camelorum, non aureorum, millia.* Leon. Afric. *Descript. Africæ, vol. II*, pag. 748.

[b] *Camelos, quibus Arabia maximè abundat, animalia sancta ii appellant, ex insigni commodo quod ex ipsis indigenæ accipiunt.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.[a] pag. 225.

[c] Le poil tombe tout à cet animal au printemps,

dont ils se vêtissent & se meublent; avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien *; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de

& si entièrement qu'il paroît tel qu'un cochon échaudé, & alors on le poisse par-tout pour le défendre de la piqûre des mouches. Le poil de chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques; on en fait des étoffes fort fines, & nous en faisons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le castor. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Au printemps tout le poil tombe aux chameaux en moins de trois jours; la peau lui demeure toute nue, & alors les mouches l'importunent fort; le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui goudronnant le corps. *Voyage de Tavernier*, tome I, page 162. — *Præter alia emolumenta quæ ex camelis capiunt, vestes quoque & tentoria ex iis habent; ex eorum enim pilis multa fiunt, maximè verò pannus; quo & principes oblectantur.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

* Les chameaux font la richesse des Arabes & toute leur force & leur sûreté; car ils emportent, au moyen de leurs chameaux, tous leurs effets dans les déserts où ils n'ont pas à craindre leurs ennemis ni aucune invasion. *L'Afrique d'Ogilby*, page 12. — *Qui porro camelos possident Arabes sterilitèr vivunt ac liberè, utpote cum quibus in desertis agere possint; ad quæ, propter ariditatem, nec reges, nec principes pervenire valent.* Leon. Afric. *Descript. Afric. vol. II*, pag. 759.

déſert entre eux & leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la ſuite d'une troupe d'Arabes; auſſi ne ſont-ils ſoumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on ſe figure un pays ſans verdure & ſans eau, un ſoleil brûlant, un ciel toujours ſec, des plaines ſablonneuſes, des montagnes encore plus arides, ſur leſquelles l'œil s'étend & le regard ſe perd ſans pouvoir s'arrêter ſur aucun objet vivant; une terre morte &, pour ainſi dire, écorchée par les vents, laquelle ne préſente que des oſſemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renverſés, un déſert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais reſpiré ſous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la Nature vivante : ſolitude abſolue, mille fois plus affreuſe que celle des forêts; car les arbres ſont encore des êtres pour l'homme qui ſe voit ſeul plus iſolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides & ſans bornes, il voit par-tout l'eſpace comme ſon tombeau : la lumière du jour plus triſte que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer ſa nudité, ſon impuiſ-

ſance, & pour lui préſenter l'horreur de ſa ſituation, en reculant à ſes yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immenſité qui le ſépare de la terre habitée : immenſité qu'il tenteroit en vain de parcourir ; car la faim, la ſoif & la chaleur brûlante preſſent tous les inſtans qui lui reſtent entre le déſeſpoir & la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a ſu franchir & même s'approprier ces lacunes de la Nature ; elles lui ſervent d'aſile, elles aſſurent ſon repos & le maintiennent dans ſon indépendance ; mais de quoi les hommes ſavent-ils uſer ſans abus ! ce même Arabe libre, indépendant, tranquille & même riche, au lieu de reſpecter ſes déſerts comme les remparts de ſa liberté, les ſouille par le crime ; il les traverſe pour aller chez des Nations voiſines, enlever des eſclaves & de l'or ; il s'en ſert pour exercer ſon brigandage, dont malheureuſement il jouit plus encore que de ſa liberté ; car ſes entrepriſes ſont preſque toujours heureuſes : malgré la défiance de ſes voiſins & la ſupériorité de leurs forces,

il échappe à leur poursuite & emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages ; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif & la chaleur, en même temps il instruit ses chameaux, il les élève & les exerce dans cette même vûe ; peu de jours après leur naissance *, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre & les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter & qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort ; au lieu de les laisser paître à toute heure & boire à leur soif ; il commence

* On couche sur le ventre, les quatre pieds pliés dessous, les jeunes chameaux qui viennent de naître & on les tient les quinze ou vingt premiers jours dans cette posture pour les accoutumer à s'y tenir ; ils ne se couchent jamais autrement : on ne leur donne aussi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de chose : à quoi on les élève si bien qu'ils sont des huit ou dix jours sans boire ; & pour le manger, cet animal est non-seulement celui qui mange le moins de tous à beaucoup près ; mais il y a lieu de s'étonner comment un si grand animal peut vivre de si peu de chose. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

par régler leurs repas, & peu à peu les éloigne à de grandes diſtances, en diminuant auſſi la quantité de la nourriture; lorſqu'ils ſont un peu forts il les exerce à la courſe, il les excite par l'exemple des chevaux & parvient à les rendre auſſi légers & plus robuſtes *; enfin dès qu'il eſt ſûr de la force, de la légèreté & de la ſobriété de ſes chameaux, il les charge de ce qui eſt néceſſaire à ſa ſubſiſtance & à la leur, il part avec eux, arrive ſans être attendu aux confins du déſert, arrête les premiers paſſans, pille les habitations écartées, charge ſes chameaux de ſon butin; & s'il eſt pourſuivi, s'il eſt forcé

* Le dromadaire eſt particulièrement remarquable par ſa grande vîteſſe; les Arabes diſent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le *Bekh* qui nous conduiſit au mont Sinaï, étoit monté ſur un de ces chameaux, & prenoit ſouvent plaiſir à nous divertir par la grande diligence de ſa monture; il quittoit notre caravane pour en reconnoître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle étoit éloignée, & revenoit à nous en moins d'un quart d'heure. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.*— On élève en Arabie une ſorte de chameaux pour ſervir à la courſe.... Ils vont au grand trot, & ſi vîte, qu'un cheval ne les peut ſuivre qu'au galop. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talens & les leurs; monté sur l'un des plus légers [a], il conduit la troupe, la fait marcher jour & nuit, presque sans s'arrêter, ni boire, ni manger; il fait aisément trois cents lieues en huit jours [b], & pendant tout ce temps de fatigue & de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos & une pelotte de pâte; souvent ils courent

[a] Les dromadaires sont si vites qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, & continuent de la sorte huit ou dix jours par les déserts, sans manger que fort peu. Tous les Seigneurs Arabes de la Numidie, & les Africains de la Lybie, s'en servent comme des chevaux de poste, quand l'occasion se présente de faire une longue traite, & les montent aussi dans le combat *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.* — Le vrai dromadaire est beaucoup plus léger & plus vîte que les autres; il peut faire cent milles en un jour & marcher ainsi sept ou huit jours de suite à travers les déserts avec très-peu de nourriture. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

[b] Les dromadaires sont plus petits, plus grêles & plus légers que les chameaux, & ne servent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, assez doux, & font facilement quarante lieues par jour, il n'y a seulement qu'à se bien tenir, & il y a des gens qui se font lier dessus de peur de tomber. *Relation de Thevenot, tome I, page 312.*

ainſi neuf ou dix jours ſans trouver de l'eau, ils ſe paſſent de boire[a], & lorſque par haſard il ſe trouve une mare à quelque diſtance de leur route, ils ſentent l'eau de plus d'une demi-lieue[b], la ſoif

[a] Le chameau peut ſe paſſer de boire pendant quatre ou cinq jours, une petite portion de fèves & d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine, lui ſuffiſent par jour pour ſa nourriture; c'eſt ce que j'ai ſouvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï : quoique chacun de nos chameaux portât ſept quintaux au moins, & que nous fiſſions des traites de dix & quelquefois de quinze heures par jour, à raiſon de deux milles & demi par heure. *Voyage de Shaw*, tom. V, pag. 311. — *Adeo ſitim cameli tolerant, ut poſſu abſque incommodo diebus quindecim abſtinere poſſint. Nociturus alioquin ſi camelarius triduo abſoluto aquam illis porrigat, quòd ſingulis quinis aut novenis diebus conſueto more potentur vel urgente neceſſitate quidenis.* Leon. Afric. *Deſcrip. Africæ, vol. II, pag. 749.* — Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux ſouffrent la ſoif; & la dernière fois que je paſſai les déſerts, d'où la caravane ne peut ſortir en moins de ſoixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours ſans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvames point d'eau en aucun lieu. *Voyage de Tavernier, tome I, page 162.*

[b] Nous arrivames à un pays de colines, au pied deſquelles ſe trouvoient de grandes mares; nos chameaux qui avoient paſſé neuf jours ſans boire,

qui les preſſe leur fait doubler le pas, & ils boivent en une ſeule fois pour tout le temps paſſé & pour autant de temps à venir; car ſouvent leurs voyages ſont de pluſieurs ſemaines, & leurs temps d'abſtinence durent auſſi long-tems que leurs voyages.

En Turquie, en Perſe, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, &c. le tranſport des marchandiſes ne ſe fait que par le moyen des chameaux *; c'eſt de toutes les voitures la plus prompte & la moins chère. Les marchands & autres paſſagers ſe réuniſſent en caravanes pour éviter les inſultes & les pirateries des Arabes; ces caravanes ſont ſouvent

ſentirent l'eau d'une demi-lieue loin, ils ſe mirent à aller leur grand trot, qui eſt leur manière de courir, & entrant en foule dans ces mares, ils en rendirent d'abord l'eau trouble & bourbeuſe, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 202.*

* C'eſt une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage & des marchandiſes qu'on tranſporte, par leur moyen, à très-peu de frais.... Les chameaux ont leurs pas réglés, ainſi que leurs journées.... Leur nourriture n'eſt point difficile, ils vivent de chardons, d'orties, &c..... ſouffrent la ſoif deux ou trois jours entiers. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.*

très-nombreuſes & toujours compoſées de plus de chameaux que d'hommes ; chacun de ces chameaux eſt chargé ſelon ſa force, il la ſent ſi bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte il la refuſe [a] & reſte conſtamment couché juſqu'à ce qu'on l'ait allégée; ordinairement les grands chameaux portent un millier [b], & même douze

[a] Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchiſſent les genoux ; que s'ils tardent à le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaiſſe le cou ; & alors comme contraints & gémiſſans à leur façon, ils fléchiſſent les genoux, mettent le ventre contre terre & demeurent dans cette poſture juſqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de ſe relever ; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes & aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils ſe ſentent mettre de trop peſans fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquens à ceux qui les ſurchargent, & jettent des cris lamentables ; leur charge ordinaire eſt le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

[b] Il y a des chameaux qui peuvent porter juſqu'à quinze cents peſant, il eſt vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorſque les Marchands approchent des Douanes, & qu'ils veulent fruſtrer les droits, en chargeant ſur deux chameaux, ce que trois portoient auparavant ; mais alors avec cette groſſe charge,

cents pesant[a], les plus petits six à sept cents; dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche; comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement & leurs journées; ils ne vont que le pas & font chaque jour dix à douze lieues; tous les soirs on leur ôte leur charge & on les laisse paître en liberté: si l'on est en pays verd, dans une bonne prairie, ils prennent[b] en moins d'une

on ne fait faire au chameau que deux ou trois lieues par jour. *Voyage de Tavernier, tome II, page 335.*

[a] Les Orientaux appellent le chameau *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, & qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux; car il y en a de deux sortes de septentrionaux & de méridionaux, comme les Persans les appellent, ceux-ci qui font les voyages du Sein-persique à Ispahan, sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cents; mais ils ne laissent pas de rapporter autant & plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir; on les mène, tout chargés qu'ils sont, paissans le long du chemin sans licol ni chevêtre. *Voyage de Chardin, tome II, page 27.*

[b] *Victum cameli parcissimum, exiguique sumptûs ferunt, & magnis laboribus robustissimè resistunt. . . . . . Nullum animal illius & molis citiùs comedit.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pag. 225.

heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, & pour ruminer pendant toute la nuit; mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, & cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces, l'absynte, le chardon [a], l'ortie, le genêt, la cassie [b], & les autres végétaux épineux; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter [c], ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir long-temps de boire n'est pas

[a] Après que les chameaux sont déchargés, on les laisse aller pour chercher quelques brossailles à brouter..... Quoiqu'il soit grand & qu'il travaille beaucoup, il mange fort peu & se contente de ce qu'il trouve. Il cherche particulièrement du chardon qu'il aime beaucoup. *Voyage de Tavernier, t. I, p. 162.*

[b] *Cameli pascentes spinam in Ægypto acutam, Arabicamque etiam vocatam Acaciam, in Arabiâ Petreâ, atque juncum odoratum in Arabiâ desertâ, ubivis absynthii species aliasque herbas & virgulta spinosa quæ in desertis reperiuntur.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.a pag. 226.

[c] Lorsqu'on charge le chameau, il s'abaisse sur le ventre, & il ne souffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter; il peut aussi passer plusieurs jours sans boire, pourvu qu'il trouve un peu d'herbe à paître. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

de pure habitude, c'eſt plutôt un effet de leur conformation; il y a dans le chameau, indépendamment des quatre eſtomacs qui ſe trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui lui ſert de réſervoir pour conſerver de l'eau *; ce cinquième eſtomac manque aux autres animaux & n'appartient qu'au chameau; il eſt d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité de liqueur, elle y ſéjourne ſans ſe corrompre & ſans que les autres alimens puiſſent s'y mêler; & lorſque l'animal eſt preſſé par la ſoif & qu'il a beſoin de délayer les nourritures sèches & de les macérer par la rumination, il fait remonter dans ſa panſe & juſqu'à l'œſophage une partie de cette eau par une ſimple contraction des muſcles. C'eſt donc en vertu de cette conformation très-ſingulière que le chameau peut ſe paſſer pluſieurs jours de boire, & qu'il prend en une ſeule fois une prodigieuſe quantité d'eau qui demeure ſaine & lim-

* Voyez dans le volume ſuivant la deſcription exacte que M. Daubenton a donnée de ce cinquième eſtomac, qu'il appelle le *réſervoir*.

pide dans ce réſervoir, parce que les liqueurs du corps ni les ſucs de la digeſtion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit ſur les difformités, ou plutôt ſur les non conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que ſa nature n'ait été conſidérablement altérée par la contrainte de l'eſclavage, & par la continuité des travaux. Le chameau eſt plus anciennement, plus complètement & plus laborieuſement eſclave qu'aucun des autres animaux domeſtiques; il l'eſt plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes ſe ſont le plus anciennement policés; il l'eſt plus complètement, parce que dans les autres eſpèces d'animaux domeſtiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, &c. on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes eſpèces qui ſont ſauvages, & que l'homme ne s'eſt pas ſoumis: au lieu que dans le chameau l'eſpèce entière eſt eſclave; on ne le trouve nulle part dans ſa condition primitive d'indépendance & de liberté; enfin

il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri, ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée & surchargée, même pendant le sommeil; car lorsqu'on est pressé on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, & sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées * & le corps appuyé sur l'estomac; aussi portent-ils tous les empreintes de la servitude, & les stigmates de la douleur; au bas de la poitrine sur le sternum, il y a une grosse & large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; & quoique ces

* La nuit, les chameaux dorment ainsi agenouillés, remâchant ce qu'ils ont mangé le jour. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, & qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte & de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus [a]; la poitrine & les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte; les callosités se perpétuent aussi-bien que les bosses par la génération; & comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge [b] à se coucher sur l'estomac, les

[a] Ayant fait l'ouverture des callosités des jambes pour observer leur substance, qui est moyenne entre la graisse & le ligament, nous trouvâmes au petit chameau, qu'en quelques-unes il y avoit un amas de pus assez épais. . . . . La callosité attachée au sternum avoit huit pouces de longueur, six de largeur & deux d'épaisseur, il s'y trouva aussi beaucoup de pus. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, partie I, pages 74 & 75.*

[b] Dès que le chameau est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre & on le couche dessus, après on lui couvre le dos d'un tapis qui pend jusqu'à terre, sur les bords duquel on met quantité de

jambes pliées sous le corps, & à porter dans cette situation le poids de leur corps & les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui portant inégalement sur certains endroits du dos auront fait élever la chair & boursoufler la graisse & la peau : car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement composées d'une substance grasse & charnue, de la même consistance à peu près que celle des tetines de vache *; ainsi les callosités & les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail & de la contrainte du corps; & ces difformités qui d'abord n'ont été qu'accidentelles & individuelles,

pierres, afin qu'il ne puisse se lever, & on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. *Voyage de Tavern. tome I, page 161.*

* La chair du chameau est fade, particulièrerement celle de la bosse, dont le goût est comme celui d'une tetine de vache fort grasse. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

sont

ſont devenues générales & permanentes dans l'eſpèce entière. L'on peut préſumer de même, que la poche qui contient l'eau, & qui n'eſt qu'un appendice de la panſe, a été produite par l'extenſion forcée de ce viſcère; l'animal après avoir ſouffert trop long-temps la ſoif, prenant à la fois autant & peut-être plus d'eau que l'eſtomac ne pouvoit en contenir, cette membrane ſe ſera étendue, dilatée & prêtée peu à peu à cette ſurabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même eſtomac dans les moutons s'étend & acquiert de la capacité proportionnellement au volume des alimens; qu'il reſte très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, & qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement, ou l'on détruiroit abſolument ces conjectures ſur les non-conformités du chameau, ſi l'on en trouvoit de ſauvages que l'on pût comparer avec les domeſtiques; mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'exiſtent nulle part dans leur état naturel, ou s'ils exiſtent, perſonne ne les a remarqués

ni décrits ; nous devons donc ſuppoſer que tout ce qu'ils ont de bon & de beau, ils le tiennent de la Nature, & que ce qu'ils ont de défectueux & de difforme, leur vient de l'empire de l'homme & des travaux de l'eſclavage. Ces pauvres animaux doivent ſouffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, ſur-tout lorſqu'on les ſurcharge ; cependant quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité ; au premier ſigne * ils plient les genoux & s'accroupiſſent juſqu'à terre pour ſe laiſſer

* Les chameaux ſont très-obéiſſans au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faiſant un ſeul ſigne ou leur diſant une parole, ils ſe baiſſent & mettent incontinent le ventre contre terre ; ils ſont de petite vie & de grand travail. *Coſmog. du Levant, par Thevet, page 74.* — C'eſt auſſi pour les accoutumer à ſe coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie dans leur jeuneſſe les jambes ſous le corps ; & ils ſont ſi prompts à obéir, que la choſe eſt digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent ſe ranger d'eux-mêmes en cercle & ſe coucher ſur les quatre pieds, de ſorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent & tombent doucement à terre de côté & d'autre du

charger dans cette ſituation [a], ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur; dès qu'ils ſont chargés ils ſe relèvent d'eux-mêmes ſans être aidés ni ſoutenus; celui qui les conduit, monté ſur l'un d'entre eux, les précède tous & leur fait prendre le même pas qu'à ſa monture; on n'a beſoin ni de fouet, ni d'éperon pour les exciter; mais lorſqu'ils commencent à être fatigués, on ſoutient leur courage, ou plutôt, on charme leur ennui par le chant ou par le ſon de quelque inſtrument [b];

chameau; quand il faut recharger, le même chameau vient ſe recoucher entre les ballots, leſquels étant attachés, il ſe relève doucement avec ſa charge, ce qui ſe fait en très-peu de temps, ſans peine & ſans bruit. *Voyage de Tavernier, tome I, page 160.*

[a] L'on fait baiſſer & mettre à genoux des quatre pieds le chameau pour le charger, puis on le fait lever avec ſa charge. *Voyage de la Boullaie-le-Gouz, page 255.* — Les chameaux s'agenouillent pour être chargés ou déchargés, puis ſe relèvent quand on veut. *Relation de Thevenot, tome I, page 312.*

[b] Le ſon harmonieux de la voix ou de quelqu'inſtrument réjouit les chameaux...... Les Arabes ſe ſervent de timbales, parce que les coups de fouet ne les ſont point avancer; mais la muſique &

leurs conducteurs se relaient à chanter, & lorsqu'ils veulent prolonger la route & doubler la journée *, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, & le chant ne finit que quand il faut

particulièrement la voix de l'homme, les anime & leur donne du courage. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.* — Lorsqu'on veut obliger le chameau à faire de plus grandes traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on se met à chanter pour lui donner courage, lorsqu'on voit qu'il s'arrête & qu'il ne veut pas passer outre; & alors il en fait plus qu'on ne veut, & va plus vîte qu'un cheval ne fait pour l'éperon. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 47.* — Le maître chamelier les conduit en chantant & en donnant de temps en temps un coup de sifflet; plus il chante & siffle fort, & plus les chameaux vont vîte, & ils s'arrêtent dès qu'il cesse de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour-à-tour, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 163.*

* Une chose fort remarquable sur les chameaux, c'est qu'on leur apprend à marcher & qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence & vont lentement ou vîte, suivant le ton de voix; & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres savent le ton qu'ils aiment mieux entendre. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

s'arrêter ; alors les chameaux s'accroupiſſent de nouveau & ſe laiſſent tomber avec leur charge ; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes & laiſſant couler les ballots des deux côtés ; ils reſtent ainſi accroupis, couchés ſur le ventre & s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude & de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Les calloſités, les tumeurs ſur la poitrine & ſur les jambes, les foulures & les plaies de la peau, la chûte entière du poil, la faim, la ſoif, la maigreur ne ſont pas leurs ſeules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand en les mutilant par la caſtration. On ne laiſſe qu'un mâle pour huit ou dix femelles *, & tous les chameaux de travail ſont ordinairement hongres; ils ſont moins forts, ſans doute, que les chameaux entiers, mais ils ſont plus traitables & ſervent en tout temps ;

* Les Africains & tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge, les hongrent, & n'en laiſſent qu'un entier pour dix femelles. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux [a] dans le temps du rut, qui dure quarante jours [b], & qui arrive tous les ans, en printemps [c]; on assure qu'alors ils écument continuellement, & qu'il leur

[a] Dans le temps du rut les chameaux sont méchans; ils écument & mordent ceux qui s'en approchent, c'est pourquoi on les moraille. *Relation de Thevenot, tome II, page 222.* — Quand les chameaux sont en chaleur, ceux qui en ont soin sont obligés de les emmuseler, & de bien prendre garde à eux, car ils sont alors méchans & furieux. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.*

[b] Les chameaux sont dangereux lorsqu'ils sont en amour; ce temps ne dure que quarante jours, & cela passé, ils reprennent leur douceur ordinaire. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.*

[c] Les chameaux mâles, qui sont fort doux & traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent: ils le font ordinairement de nuit, comme les chats; l'étui de leur verge s'alonge alors, ainsi qu'il arrive à tous les animaux qui se couchent beaucoup sur le ventre; en tout autre temps il est plus retiré en arrière, afin qu'ils puissent faire de l'eau plus aisément. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.* — Au mois de février, le chameau entre en amour & devient demi-enragé de cette passion, écumant incessamment de la gueule. *Voyage de la Boullaie-le-Gouz, page 256.*

ſort de la gueule une ou deux veſſies rouges [a] de la groſſeur d'une veſſie de cochon; dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent & mordent les animaux, les hommes & même leur maître auquel dans tout autre temps ils ſont très-ſoumis. L'accouplement ne ſe fait pas debout à la manière des autres quadrupèdes, mais la femelle s'accroupit & reçoit le mâle dans la même ſituation qu'elle prend pour repoſer [b], dormir &

[a] Quand le chameau eſt en chaleur, il demeure juſqu'à quarante jours ſans manger ni boire, & il eſt alors ſi furieux, que ſi l'on n'y prend garde, on court riſque d'être mordu : par-tout où ils mordent ils emportent la pièce; & il leur ſort de la bouche une écume blanche avec deux veſſies des deux côtés, groſſes & enflées comme une veſſie de pourceau. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.* — Les chameaux, lorſqu'ils ſont en amour, vivent quarante-deux jours ſans manger. *Relation de Thevenot*, tome II, page 222. — *Veneris furore diebus quadraginta permanent famis patientes.* Leon. Afric. *deſcript. Africæ*, vol. II, pag. 748. On obſerve qu'il eſt cinq ou ſix ſemaines en rut, & qu'alors il mange beaucoup moins que dans les autres temps. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

[b] Lorſque les chameaux s'accouplent, la femelle eſt aſſiſe ſur ſon ventre de même que lorſqu'on la veut charger; il y en a qui portent leurs petits

se laisser charger. Cette posture à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement; la femelle porte près d'un an*, & comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais & fait une bonne nourriture, même pour les hommes en le mêlant

treize mois durant. *Relation de Thevenot, tome II, page 223.* — Quand les chameaux s'accouplent, la femelle reçoit le mâle dans la même posture qu'elle est lorsqu'on la veut charger de quelque fardeau, c'est-à-dire, couchée sur le ventre. *Voyage de Jean Ovington, page 223.* — Une chose remarquable en ces animaux, c'est que quand ils s'accouplent, les femelles sont à terre couchées sur le ventre comme quand on les charge; elles portent leurs petits onze à douze mois durant. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Il est vrai que les femelles portent douze mois; mais ceux-là se trompent qui croient que le mâle en la couvrant lui tourne le derrière; cette erreur procède de ce que les chameaux en pissant passent la verge entre les jambes de derrière; mais en engendrant ils en usent autrement, la femelle se couche sur le ventre, & le mâle la couvre dans cette situation. *Voyage d'Olearius, tome I, page 553.*

* Les femelles portent presqu'une année entière, ou d'un printemps à l'autre. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.*

avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles, on les laisse paître & produire en liberté[a]; le profit que l'on tire de leur produit & de leur lait[b], surpasse peut-être celui qu'on tireroit de leur travail; cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles[c], comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler, & l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur & leur embonpoint; en général, plus les chameaux sont gras & plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paroissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car

[a] *Camelos fœminas intactas propter earum lac servant, eas omni labore solutas vagari permittentes per loca silvestria pascentes, &c.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

[b] Du lait que l'on tire des femelles (chameaux) l'on fait des fromages qui sont très-petits, & qui sont estimés très-chers & très-délicieux des Arabes. *Voyage du P. Philippe, page 370.*

[c] On châtre les mâles & quelquefois les femelles, qui n'en deviennent que plus fortes & plus grandes. *Wotton, page 82.*

dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, & où ils souffrent souvent la faim & la soif, ces bosses diminuent peu à peu & se réduisent au point que la place & l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos ; la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie & de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux & très-gras * & ramènent ces mêmes chameaux

* Quand les chameaux commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras ; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre & enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge. . . . Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne se soucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de pesant, & quand elles arrivent-là, elles vendent les chameaux maigres, &c. *L'Afrique de Marmol*, tome I, page 49. — *Camelos macilentos, dorsique vulneribus saucios vili pretio desertorum incolis saginandos divendunt.* Leon. Afric. *Descript. Africæ*, Vol. II, pag. 479.

ſi maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du déſert pour les engraiſſer de nouveau.

Les Anciens ont dit, que ces animaux ſont en état d'engendrer à l'âge de trois ans [a], cela me paroît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroiſſement [b]. Le membre génital du mâle [c], eſt, comme celui du taureau, très-long & très-mince; dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais dans l'état ordinaire le fourreau ſe retire en arrière, & l'urine eſt jetée entre les jambes de derrière [d]; en ſorte que les

[a] *Incipit & mas & fœmina coïre in trimatu.* Ariſtot. *hiſt. Anim.* lib. V, cap. XIV.

[b] En 1752, nous vîmes un chameau femelle de trois ans. . . . . il n'avoit encore que la moitié de ſa hauteur. *Hiſtoire naturelle des Animaux, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, tome IV, pages 126 & 130.*

[c] Encore que le chameau ſoit extrêmement grand, ſi eſt-ce que ſon membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'eſt pas plus gros que le petit doigt. *Voyage d'Olearius, tome I, page 554.*

[d] Les chameaux urinent en derrière, tellement que celui qui ſeroit derrière eux, s'il n'y prend garde,

mâles & les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tète sa mère pendant un an [a], & lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort & plus robuste, on le laisse en liberté téter ou paître pendant les premières années, & on ne commence à le charger & à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans [b]; il vit ordinairement quarante ou cinquante ans [c], cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement; c'est sans aucun fondement que quelques Auteurs ont avancé qu'il vivoit jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de

sera tout souillé & contaminé de leur urine. *Cosmographie du Levant, par Thevet, page 74.* — Le chameau fait son urine par-derrière, au contraire des autres animaux masculins. *Voyage de Villamont, page 688.*

[a] *Separant prolem a parente anniculam.* Aristot. *hist. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

[b] Les chameaux que les Africains nomment *Hégin,* sont les plus gros & les plus grands, mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

[c] *Camelus vivit diu, plus enim quàm quinquaginta annos.* Arist. *histor. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

vue toutes les qualités de cet animal & tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme : l'or & la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient; c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie, il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille pour ainsi dire, autant & dépense peut-être vingt fois moins; d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage & la multiplie autant qu'il lui plaît, au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, & dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres; le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne & le bœuf tous réunis ensemble; il porte seul autant que deux mulets, il mange aussi peu que l'âne, & se nourrit d'herbes aussi grossières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache*; la chair des jeunes

* *Parit in vere, & lac suum usque eò servat quo jam conceperit.* Arist. *hist. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

chameaux est bonne & saine [a], comme celle du veau ; leur poil est plus beau [b], plus recherché que la plus belle laine ; il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles : car le sel ammoniac se fait de leur urine ; & leur fiente desséchée & mise en poudre leur sert de litière [c], aussi-bien qu'aux che-

— *Fœmina post partum interposito anno coït.* Id. lib. V, cap. XIV.

[a] Les Africains & les Arabes remplissent des pots & des tinettes de chair de chameaux, qu'ils font frire avec la graisse, & ils la gardent ainsi toute l'année pour repas ordinaires. *L'Afrique de Marmol*, tome I, page 50. — *Præter alia animalia quorum carnem in cibo plurimi faciunt, cameli in magno honore existunt ; in Arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse fatentur.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.ª p. 226.

[b] Du poil des chameaux on fait des chaussons ; on en fait aussi en Perse des ceintures fort fines ; il y en a qui coûtent deux tomans, principalement quand elles sont blanches, à cause que les chameaux de ce poil sont rares. *Relation de Thevenot, tome II, page 223.*

[c] Pour litière on leur prépare leur propre fumier, lequel on laisse pour cet effet exposé au soleil tout le jour, & il s'y sèche tellement, qu'il se réduit presqu'en poudre, & le soir on a grand soin de l'étendre fort proprement & fort uniment ; ce qu'on ne peut pas

vaux, avec lesquels ils voyagent [a] souvent dans des pays où l'on ne connoît ni la paille, ni le foin; enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément [b], & font une flamme aussi claire & presque aussi vive que celle du bois sec; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts où l'on ne trouve pas un arbre, & où par le défaut de

faire chez nous à cause des longues pailles qui y sont mêlées. *Relation de Thevenot, page 73.*

[a] C'est mal-à-propos que les Anciens ont prétendu que les chameaux avoient une sorte antipathie pour les chevaux: je n'ai pu connoître, dit Olearius, ce que Pline dit, d'après Xénophon, que les chameaux ont de l'aversion pour les chevaux; quand j'en voulois parler aux Perses, ils se moquoient de moi.... En effet, il n'y a presque point de caravane où l'on ne voie des chameaux, des chevaux & des ânes logés ensemble dans une même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres. *Voyage d'Olearius, tome I, page 553.*

[b] La fiente des chameaux de quelques caravanes qui nous avoient précédés, nous servoit communément pour faire la cuisine, car après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, & fait un feu aussi clair & aussi vif que le charbon de bois. *Préface des Voyages de Shaw, pages IX & X.*

matières combuſtibles, le feu eſt auſſi rare que l'eau *.

* Voyez, ſur l'hiſtoire du chameau, l'article *Camelus*, tome IV, page 313 de l'*Hiſtoire naturelle des Animaux*, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, où ces auteurs ont raſſemblé avantageuſement les faits qui ont rapport à cet animal.

Fin du vingt-deuxième volume.





